

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS Administration ☎ (039) 21 11 35 Rédaction

Après un marchandage serré avec le gouvernement français

## Bokassa a trouvé asile en Côte-d'Ivoire

Après plus de deux journées d'après tractations, l'empereur déchu Bokassa 1er a quitté hier en pleine nuit la base aérienne d'Evreux pour la Côte-d'Ivoire, seul pays africain qui ait finalement accepté d'héberger le dictateur rejeté par la France et par l'Afrique.

C'est en pleine nuit, hier, qu'un DC-8 français s'est posé à la base d'Evreux qui, depuis vendredi 20 h., était devenue le théâtre d'un marchandage serré entre l'ancien souverain et le gouvernement français. L'ex-empereur et les 26 membres de sa suite qui avaient pensé trouver asile en France après le putsch du président David Dacko,



A Bangui, la capitale de la République centrafricaine, un parachutiste français contrôle les cartes d'identité. (bélino AP)

sont montés à bord de l'appareil qui a décollé vers 4 h. 15.

### UN PROBLÈME DÉLICAT

Mais, pour les journalistes qui pendant 56 heures avaient tenté de décrypter l'évolution des négociations en analysant les mouvements autour de la caravelle de l'empereur, le mystère n'était pas entièrement dissipé. Personne ne savait où allait l'ex-monarque. Dans un premier temps, le bruit courut que le DC-8 se rendait au Gabon et il fallut la matinée pour savoir que sa destination était la Côte-d'Ivoire.

La présence sur le territoire national du dictateur discrédité après les informations d'Amnesty International sur sa participation à un massacre d'écoliers à Bangui avait posé un problème délicat à la France. Les autorités, après avoir reconnu presque à contre-cœur la présence du tyran sur le sol français avaient fait aussitôt le silence sur les négociations.

L'empereur déchu, qui se plaisait à revendiquer dans ses discours sa double nationalité centrafricaine et française, entendait bien revenir en France où il possède plusieurs pro-

priétés. Dans les milieux autorisés, on contestait la réalité de la citoyenneté française de Bokassa et surtout on jugeait indésirable sa présence.

► Suite en dernière page

### CONSEIL DES ÉTATS Projet de loi fédérale sur les étrangers

A GENÈVE  
Ouverture  
du procès Cornfeld  
Lire en pages 13 et 14

Deux grands  
champions soviétiques  
demandent l'asile  
politique en Suisse  
Lire en page 17



Des membres de la Ligue populaire du 28 février — mouvement de gauche — défilent devant le Ministère du travail à San Salvador. (bélino AP)

## Effervescence au Salvador

La police a lancé des grenades lacrimogènes contre le ministère du Travail pour tenter d'en expulser des militants d'extrême-gauche qui tiennent le bâtiment depuis quelques jours. Selon des témoins, les manifestants auraient été vus tard devant la façade du bâtiment. D'autre part, les ravisseurs de

Dennis McDonald, 37 ans, cadre dans une entreprise d'électronique et de son collaborateur, Fausto Bucheli se sont manifestés hier. Les dits ravisseurs affirment appartenir à un mouvement d'extrême-gauche inconnu jusqu'ici, le Parti révolutionnaire des travailleurs centre-américains. Les deux victimes ont été enlevés vendredi dans un guet-apens sanglant qui a coûté la vie à leur garde du corps.

### PAS DE BLESSÉS

Des membres de la Ligue populaire du 28 février ont déclaré qu'il n'y avait pas eu de blessé quand la police a essayé de reprendre contrôle du ministère mais 25 à 30 grenades lacrimogènes ont atterri près des maisons avoisinantes forçant leurs occupants à fuir.

► Suite en dernière page

Pour essayer de mettre en place une trêve durable au Sud-Liban

## Initiative diplomatique américaine

Les Etats-Unis ont lancé une nouvelle initiative diplomatique pour mettre en place une trêve durable au Sud-Liban qui serait une extension du fragile cessez-le-feu en place depuis maintenant quatre semaines, indiquait-on hier à New York dans l'entourage du secrétaire d'Etat Cyrus Vance. Les Etats-Unis, indique-t-on de même source, ont, au cours de contacts à la fois avec des pays du Moyen-Orient et d'Europe, avancé un certain nombre de propositions pratiques qui seront discutées en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies. On se refuse de même source à dévoiler la teneur de ces propositions.

tenant en place, il a ajouté: « Nous avons besoin non seulement d'un cessez-le-feu, mais d'une trêve plus large. Nous travaillerons à cet objectif dans nos discussions avec les autres gouvernements intéressés dans cette assemblée. Le Liban a beaucoup trop souffert ».

### RENCONTRE VANCE-HUSSEIN

Avant de prendre la parole aux Nations-Unies où il était le second orateur de cette première journée de débats, M. Vance a rencontré dans un hôtel de New York le roi Hussein de Jordanie avec lequel il a eu près d'une heure et demie d'entretiens.

C'est la première rencontre entre le souverain hachémite et un membre du gouvernement américain depuis la signature des accords de Camp David il y a un an.

Jusqu'ici le roi Hussein en dépit des appels pressants des Etats-Unis a refusé de participer au processus de paix sur l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et Gaza.

Il est possible qu'à l'issue de son séjour à New York, le souverain hachémite se rende à Washington pour y rencontrer le président Carter. L'éventualité d'une telle entrevue a été discutée au cours de l'entretien avec M. Vance, indique-t-on de source officielle américaine. (afp)

### COMBATS AERIENS

Les mêmes officiels américains se sont montrés consternés en apprenant au même moment que quatre appareils syriens — vraisemblablement des Mig 21 — avaient été abattus au sud de Beyrouth hier par des avions de combat israéliens F-15 qui effectuaient un vol de reconnaissance.

Réagissant « à chaud » à ce sérieux incident, ils ont estimé qu'il ne s'agissait probablement pas d'une coïncidence, et que cet événement risquait de rendre plus difficiles les efforts actuels américains pour établir une trêve durable au Sud Liban.

Dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, le secrétaire d'Etat Cyrus Vance a déclaré hier qu'il était « critique de préserver l'intégrité du Liban ». Notant qu'un cessez-le-feu était main-

## Rotterdam: procès Menten suspendu

Le procès Menten qui devait reprendre aujourd'hui, a été suspendu hier pour un « temps indéterminé » par le Tribunal de Rotterdam en raison de « la démente de l'accusé ». Les juges de Rotterdam ont en effet constaté, au moment de l'examen de la demande de suspension, que l'état mental de l'accusé « ne permettait pas un dialogue sérieux ». Ils ont également pris en considération les rapports de trois médecins spécialisés indépendants, selon lesquels Menten souffre d'artériosclérose très avancée. Un des rapporteurs a qualifié Menten d'« épave mentale et physique ». (afp)

### OPINION

## Tant va la Migros qu'à la fin...

Marchands d'os à moelle, de bitume et d'orchidées, vendeurs de boîtes fourrées, de pompes à vélo, de vacances et de flûtes au sel, négociants, commerçants: c'est quoi un principe ?

C'est la cause première, l'origine, c'est aussi une règle générale théorique qui doit guider une activité, l'activité marchande, par exemple.

Un principe c'est ce que l'on invoque d'entrée de cause avec beaucoup d'assurance quand on veut contraindre l'exception.

C'est tout autant contre quoi on rechigne, renâcle et grogne quand, dans la conséquence extrême de ce que l'on affirme, on se retrouve dans la cible de son propos !

La liberté du commerce et de l'industrie fait partie des principes énoncés dans notre Charte fondamentale, la Constitution fédérale. Cette liberté qui veut que le meilleur gagne est une des pierres d'angle du libéralisme.

Des pays à régime capitaliste vigoureux, tels les USA et l'Allemagne fédérale, ont estimé qu'à partir d'une certaine dimension, l'activité économique doit être contrôlée car, à travers le jeu du monopole de fait, elle peut entraîner une rupture d'équilibre dans le jeu de la libre concurrence.

Le point de rupture est atteint quand, dans une branche d'activité économique la règle de concurrence ne joue plus faute de combattants, parce que le combat n'est plus possible. Avec un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de francs et le contrôle de 40 pour cent de la distribution alimentaire en Suisse, Migros exerce une influence considérable dont on s'avise beaucoup en Suisse allemande.

Un livre « Migros, et après ? » paru il y a quelques mois figure dans le peloton de tête des ventes de librairie outre-Sarine. Il vient d'être traduit en français. Son auteur, Claude Beck, dirige un bureau de relations publiques à Zurich. Il a présenté son ouvrage hier à

Lausanne sous les auspices de l'Association Romande des Détaillants. La Migros victime de son succès, cadrée au cœur de l'épineux problème de la distribution décentralisée ?

La Migros, pouvoir économique centralisateur ? Pour l'heure, ce n'est pas ce débat qui nous retiendra ici, ceci n'étant que la conséquence de cela. Ce qui nous intéresse, c'est l'approche d'un principe-clé d'un système.

Rien n'a été épargné au fondateur de la Migros Gottlieb Duttweiler qui, à force de ténacité, d'imagination et de ruptures avec des habitudes traditionnelles, animé d'un authentique idéal, a jeté les bases de ce qu'il faut bien considérer comme un empire de la distribution en Suisse.

Il a réussi ce que chacun rêve d'atteindre dans un système de libre concurrence: s'imposer sur le marché et tenir des positions ! Et voici les limites en même temps que l'ambiguïté du système qui a permis cette fabuleuse réussite. Il fait d'un « magasin » non plus un commerce seulement, mais un partenaire social au niveau national, comme l'est l'épicier dans son quartier sans menacer le géant mais, à terme, condamné par lui.

Alors, toute chose portant en elle son contraire, aux limites du libéralisme cher aux détaillants du commerce indépendant de détail, devrait-on étatiser ce qui est devenu, par son succès continu, un Etat dans l'Etat et ainsi collectiviser la réussite ?

La Migros contrainte, entravée dans son développement, la Migros puissance dominante, la Migros plébiscitée chaque jour par une clientèle qui ainsi travaille à son propre conditionnement, autant de questions-problèmes d'un débat qui de Zurich va gagner la Suisse romande.

Curieux, mais on n'évoquera pas souvent cet argument de poids: l'indice du coût de la vie sans la Migros... !

GIL BAILLOD

## Les Etats-Unis à la croisée des chemins

Les Etats-Unis se trouvent à la croisée des chemins. Et sans doute M. Carter n'avait-il pas tort lorsqu'il déclara au mois de juillet: « Nos problèmes vont bien au-delà de l'inflation, de la pénurie d'essence... Nous étions sûrs d'être le pays où les décisions se prenaient par le recours au vote jusqu'à ce que John F. Kennedy, Robert Kennedy et Martin Luther King furent éliminés par le recours au coup de feu... Le Congrès est écartelé par les groupes de pression puissants et argentés... Nous allons à la dérive ». L'Amérique est en crise, et en fait, depuis John F. Kennedy, elle a été gouvernée par des présidents de transition dont, pour une raison ou une autre, le mandat n'a pas été renouvelé, exception faite de Nixon dont la présidence s'effondra dans le scandale.

### DES FAILLES DANS LES INSTITUTIONS

Au-delà, bien sûr, des questions de personnes, des défauts individuels des

hommes qui ont occupé la Maison-Blanche, on peut déceler des failles sérieuses dans les institutions. Le système électoral est défaillant, puisqu'aux dernières élections présidentielles 38 pour cent seulement des Américains en âge et en droit de voter déposèrent leur

De notre correspondant aux USA :  
Louis WIZNITZER

bulletin de vote. Les partis politiques ne servent plus de courroies de transmission, de leviers du système politique depuis qu'à la suite des réformes électorales instaurées après 1968, les candidats peuvent s'imposer du dehors, sans l'appui des machines, poussés par des groupes minoritaires et souvent dépourvus d'expérience sérieuse en matière de gouvernement (Carter, Reagan).

### UNE IGNORANCE CRASSE

Aux panes de plus en plus fréquentes et sérieuses sur le plan institutionnel (présidence mise en échec par un Congrès récalcitrant, gouvernement

paralysé ou affaibli au cours de longues et quasi permanentes périodes électorales), correspond, au niveau de la base, un effondrement culturel. Les 60 pour cent d'Américains qui finissent leurs études secondaires ne savent pas épeler correctement, sont incapables de lire 20 lignes dans un livre sans perdre le fil des idées exposées, et ne sont pas en mesure d'effectuer les opérations arithmétiques les plus élémentaires (à New York, deux tiers des élèves viennent d'échouer aux examens de calcul destinés à leur permettre de passer dans une classe supérieure, selon le « New York Times », mais d'autres enquêtes aboutissant aux mêmes conclusions sont rendues publiques très fréquemment depuis quelques années).

### CLIVAGE

On enregistre un clivage de plus en plus profond entre les fils d'une élite économique qui fréquente des écoles et des universités privées où ils reçoivent un enseignement de qualité, et ceux de la classe moyenne, des ouvriers, des Noirs et autres minorités ethniques qui, en guise d'écoles, fréquentent des gar-

► Suite en dernière page



## LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

L'Université populaire entame une nouvelle saison

## Pour que le plaisir du savoir soit mieux partagé...

Savoir comment s'arrangent les atomes, savoir préparer sa retraite, savoir ce que dit le poète, savoir cultiver son jardin, savoir pourquoi la ville s'est développée de telle manière plutôt que de telle autre, savoir à quoi servent les banques, comment fonctionnent les glandes endocrines ou les microprocesseurs... Le « savoir », à la fois nécessité du monde moderne et plaisir de l'esprit curieux n'est pas une chasse gardée. L'Université populaire s'emploie à en ouvrir les innombrables domaines au plus grand nombre possible de citoyens. Dans les sujets les plus abstraits comme dans les sujets les plus concrets, dans les plus universels comme dans les plus locaux, dans les plus « élevés » comme dans les plus « terre-à-terre » — encore qu'il faille se garder de toute hiérarchie dans les différentes sortes de savoir, celui du technicien valant bien celui du philosophe !

Avec le retour de l'automne, la section des Montagnes neuchâteloises de l'Université populaire neuchâteloise (UPN) ouvre une nouvelle saison de cours. Son président, M. J.-J. Delémont, et quelques membres du comité qui le seconde, l'ont présentée hier au cours d'une conférence de presse. On notait particulièrement, à cette séance, la présence, pour la première fois, du nouveau délégué communal à la formation permanente, M. Marcel Cotting, qui vient de prendre ses fonctions et dont le bureau (Grenier 22), chargé notamment de coordonner toute « l'offre » en la matière, abritera dès l'année prochaine le secrétariat de l'UPN.

Avant de feuilleter le programme 79-80, M. Delémont a fait un rapide bilan de la saison 78-79. Plutôt positif en ce qui concerne la fréquentation: 503 personnes au total ont suivi les cours à La Chaux-de-Fonds, au Locle, aux Ponts-de-Martel et aux Brenets, soit une moyenne de 26,5 participants par cours puisqu'il y eut 19 cours sur les 22 programmés au total, trois ayant dû être annulés faute d'inscriptions suffisantes.

## ON AIME LE CONCRET... PAS TROP PROBLÉMATIQUE

L'augmentation d'effectifs est considérable par rapport à la saison précédente (plus 44 pour cent !) mais cette dernière avait été particulièrement faible, ce qui fait qu'on doit considérer l'année dernière comme « bonne moyenne ». Les expériences faites jusqu'ici se confirment dans l'analyse de cette saison passée. L'UPN reste davantage fréquentée par des gens de niveau social et de degré de formation supérieur, touchant fort peu les personnes de condition sociale et de niveau scolaire plus modeste. C'est un problème fondamental de société,

auquel se heurtent toutes les institutions de formation permanente, et dont on ne dissertera pas ici... Confirmé aussi: le succès des cours ayant un côté pratique immédiat, branchés sur le concret, l'« utilitaire », alors que les cours purement « culturels » ont une cote beaucoup plus faible. De même que les cours traitant de sujets concrets et d'actualité, mais touchant à des problèmes que l'individu ressent comme « tartes à la crème », ou qu'il préfère ne pas aborder plus avant de crainte... d'en nourrir davantage ses craintes: ainsi, des sujets tels que « La Suisse et l'énergie » ou « La récession économique actuelle » ont été des « bides » aussi retentissants qu'inattendus !

## ALLER AU-DEVANT DES BESOINS

S'efforçant d'aller le plus possible au-devant des besoins du public, l'UPN a donc composé son programme 79-80 en tenant compte de ces expériences. Son but n'est certes pas d'attirer le plus grand nombre possible de participants, mais d'assurer à ceux-ci la meilleure qualité possible d'enseignement. Tout en conservant un certain équilibre entre cours de culture générale et cours « utilitaires », le nouveau programme est particulièrement riche de ces derniers. Plusieurs sont donnés en collaboration avec d'autres organisations (par exemple la Société d'Astronomie, Pro Senectute, les sociétés italiennes, etc.). Et tous se veulent plus que jamais vulgarisateurs, c'est-à-dire s'adressant vraiment à des profanes, constituant des cours d'introduction aux matières traitées, n'exigeant pas de formation préalable et ayant un côté pratique affirmé. On peut citer dans cette lignée un cours d'initiation au droit des assurances privées, un autre sur les activités bancaires (à l'issue duquel est prévue une « table ronde » publique sur le rôle des banques), un sur l'Univers et son évolution; un sur les glandes endocrines; un sur les microprocesseurs; un sur les rudiments de chimie appliquée au quotidien; une suite du cours de « préparation à la retraite » (particulièrement utile à tous ceux qui approchent du « 3e âge »); un cours printanier et comprenant des excursions, sur la connaissance de la flore et de la végétation jurassiennes; un cours de connaissance de l'urbanisme chaux-de-fonnier, de son histoire, de ses modèles; une initiation (avec visite) aux anciens moulins du Locle, un cours de photo, un cours de connaissance du pain et du vin; un cours de premiers soins aux animaux domestiques; un cours de jardinage, etc. Même les sujets plus « intellectuels » proposés restent proches du quotidien:

## état civil

## MERCREDI 19 SEPTEMBRE

## Promesses de mariage

Wermuth Patrice et Cattin Patricia Daisy. — Deillon Bernard et Clémence Eliane Nelly. — Schönmann Eric Henri et Roth Dominique Marie Elisabeth.

## Décès

Bacon, née Schafroth, Bluette Rosalie, née le 2 septembre 1926, veuve. — Bourquin, née Duvoisin, Suzanne Elisabeth, née le 4 mars 1896, veuve. — Simon-Vermet Philippe Edouard, né le 23 juillet 1965, dom. Le Locle.

## JEUDI 20 SEPTEMBRE

## Naissances

Löwer Laurence Cécile, fille de Nicolas Marie et de Arlette Françoise, née Girardin. — Guliver Stéphane, fils de Jean Marc et de Monique Madeleine, née Isler.

## VENDREDI 22 SEPTEMBRE

## Mariages

Dupan Jean François Dante Vital et Pfeiffer Martine Ariane. — Joss Werner et Johnner Marie France.

## LUNDI 24 SEPTEMBRE

## Naissances

Humair Rémy, fils de Raymond Marcel et de Johanna, née Sigg. — Delaprez Julien, fils de Jean Claude et de Françoise Liliane, née Burkhalter. — Lanitis Andreas, fils de Georges et de Catherine Georgie, née Dakanalis.

## Décès

Dubois Léon Gaston, né le 28 octobre 1918, époux de Frieda Emma, née Bigler. — Zaugg Eduard, né le 1er septembre 1907, époux de Marguerite, née Parel. — Ummel Charles, né le 11 novembre 1910, époux de Hanna Martha, née Geiser. — Stegemüller Rodolphe Walther, né le 14 juillet 1902. — Jean-Mairet née Gaille, Angèle Zélie, née le 8 mai 1909, épouse de Jean-Mairet, Henri Emile, dom. La Sagne. — Guillaume-Gentil, née Scherz, Jeanne Eugénie, née le 24 août 1897, épouse de Guillaume-Gentil, Charles Arnold. — Baumgartner Louise Lina, née le 17 juin 1905. — Zysset Otto Robert, né le 5 avril 1897, veuf de Louise, née Hubert. — Rieder Roger Otto, né le 5 janvier 1936, époux de Josiane Jacqueline, née Sarbach, dom. Neuchâtel.

la suite de l'histoire de la révolution industrielle et de ses idées (elles ont marqué notre région puissamment !); un cours sur l'Ecole de Francfort (qui éclaire bien des mouvements, de mai 68 entre autres...); un autre sur la littérature romande (avec la participation d'écrivains de chez nous); une « introduction aux civilisations orientales » (qui doit permettre de mieux comprendre l'actualité iranienne, arabe, israélienne, chinoise, etc.); un cours d'histoire neuchâteloise... Soulignons particulièrement, en outre, l'initiative consistant à ouvrir l'UPN au public de langue italienne, avec un cours de littérature italienne donné dans cette langue, et accessible à n'importe qui.

Au total 24 cours sont donc proposés cet hiver au public des Montagnes neuchâteloises: 14 à La Chaux-de-Fonds, 6 au Locle, 2 aux Brenets et 2 aux Ponts-de-Martel. De quoi meubler profitablement de nombreuses soirées !

## PRÉPARATION A LA « MATU »

Signalons enfin que l'UPN se préoccupe, sur le plan cantonal, de faciliter l'accès des candidats à la maturité fédérale. Une grave lacune existe, en effet, dans cette voie quasi obligatoire vers les études universitaires « tardives », entre la préparation individuelle, très exigeante, et les écoles privées, extrêmement coûteuses. Cette lacune, l'UPN souhaite la combler en organisant des cours de préparation à la « matu ». Comme ils sont coûteux et qu'elle ne peut y consacrer le plus clair de ses ressources limitées, elle étudie la possibilité de créer une fondation cantonale qui, avec l'aide de l'Etat, pourrait prendre en charge le financement de cette activité nouvelle. Pour l'instant, les cours introduits l'an dernier seront répétés cette année, à Neuchâtel, pour tous les candidats neuchâtelois à la « matu ». Les intéressés sont conviés à une séance informelle devant permettre de préciser les besoins, le 25 octobre à 20 h. 15 au Gymnase Numa-Droz de Neuchâtel, qui peut fournir de plus amples renseignements.

MHK

## chauxorama

## Au Tribunal de police

Placé sous la présidence de M. W. Gautschi, suppléant, qu'assistait Mme M. Roux fonctionnant comme greffier, le tribunal de police, dans sa dernière audience, a examiné treize affaires. Il en a examiné deux, en a classé une qui s'est arrangée, et a conclu, dans une quatrième, à l'acquiescement du prévenu. Dans deux autres cas encore, il a remis à plus tard le prononcé de son jugement. Il a prononcé, pour le reste, les condamnations suivantes: D. O., 15 jours d'emprisonnement, réputés subis par la préventive et 70 fr. de frais, pour vol (relief d'un jugement rendu par défaut le 1er juin); G. F., par défaut, 10 jours d'arrêts avec sursis pendant 1 an et 10 fr. de frais, pour infraction à la loi sur la taxe militaire; J. P. R., 3 jours d'arrêts, radiables du casier judiciaire après 1 an, et 10 fr. de frais, pour la même infraction; E. B., 800 fr. d'amende et 20 fr. de frais, par défaut, pour infraction LCR; G. B., 800 fr. d'amende et 230 fr. de frais, pour ivresse au volant et infraction LCR; H. A., 80 fr. d'amende et 30 fr. de frais, par défaut, pour infraction LCR; J. M., 20 fr. d'amende et 20 fr. de frais, pour infraction LCR. (Imp)

## Les « vieilleries » de Vieux-Castel !

Puces, brocante, chinage sont à la mode, et plus il y en a, moins on s'en lasse, semble-t-il ! Les amateurs sauront donc sûrement faire une place dans leur cœur (et leur porte-monnaie) pour le marché aux puces qu'organisent, samedi prochain, les éclaireurs de la brigade Vieux-Castel, à la grande salle de la Croix-Bleue. Il y a plusieurs années déjà que l'intention y était, mais le travail d'organisation d'une telle « bastringue » est considérable. Les scouts de Vieux-Castel s'y sont attelés. Nécessité fait loi: la brigade a absolument besoin des ressources que doit lui procurer ce marché pour offrir à ses louveteaux, éclaireurs et routiers les locaux décentes et le matériel indispensables à la poursuite de leurs activités.

Voilà pourquoi Vieux-Castel espère la faveur des Chaux-de-Fonniers pour les « vieilleries » qu'elle offrira aux amateurs. Ce mercredi, grâce à des camions mis à disposition par des entreprises et commerces de la ville, l'opération « ramassage à domicile » se déroulera dans toute la ville: avis à ceux qui ont des objets usagés à débarrasser, ils pourront faire le bonheur d'acheteurs, et celui de la caisse des éclais, samedi ! (Imp)

Pierre Perret à Musica

## La poésie en toutes choses

Un récital Pierre Perret s'écoute avec les oreilles, bien sûr, mais aussi et surtout avec le cœur, si l'on veut en savourer tout le charme. Pour apprécier vraiment ce merveilleux poète, il ne faut en effet pas se contenter de rire de ses expressions argotiques, de ses mots crus. Il faut se donner la peine d'écouter chaque texte, de comprendre l'intention de l'auteur. Et l'on découvre que chaque chanson, même la plus anodine, évoque un problème de notre société, de la vie.

Pierre Perret a le don de trouver la poésie en chaque chose, en chaque fait de la vie de tous les jours. S'il s'amuse des tracas quotidiens de tout un chacun, c'est pour mieux en faire prendre conscience à son auditoire; lui donner aussi la recette universelle de s'en accommoder: l'humour. Pouvoir rire de sujets aussi sérieux que le divorce, l'actualité mondiale dans ce qu'elle a de moins drôle, ou même de la pénurie de... plombiers, cela n'est pas donné à tout un chacun.

Et Pierre Perret, c'est aussi la tendresse, la délicatesse lorsqu'il évoque la femme, l'enfant, l'amour. S'il appelle un chat un chat, cela ne l'empêche pas d'être pudique, d'aborder des sujets où tout autre que lui sombrerait dans la grossièreté. Là encore, la poésie permet toutes les audaces.

De « Mon p'tit loup » à « Ca la fait marrer », du « P'tit potier » à « Le Monde change », de « Blanche » à « Estelle », de « Lili » à « Vaisselle cassée », de « Prenez ma nouvelle adresse » au « Zizi », de « Vingt-six ans à nous deux » aux « Seins », ce fut dimanche soir à la Salle de musique un extraordinaire récital, un de ces moments rares que seuls les grands artistes sont capables de procurer. On a goûté autant à la richesse des textes qu'à la qualité de l'accompagnement musical d'une tenue et d'une efficacité exceptionnelles. On a apprécié autant la spontanéité et la chaleur de l'interprète que sa générosité. On a chanté avec lui à pleins poumons... On a seulement regretté de voir trop de fauteuils inoccupés. Si des artistes d'une telle envergure ne parviennent pas à faire le plein de la Salle de musique, qui peut raisonnablement espérer y arriver ?

## QUESTION D'ACOUSTIQUE ?

Peut-on mettre cette relative désaffection du public de la région pour les variétés à Musica sur le compte de l'acoustique de la salle ? Cela semble être paradoxal, parlant d'un lieu renommé loin à la ronde précisément pour la qualité de son acoustique. Pourtant, on en a fait maintes fois la cruelle expérience: Musica ne tolère pas l'amplification, ni surtout les instruments électroniques. Dimanche soir encore, malgré le soin qu'avaient pris les techniciens de Pierre Perret à ef-

fectuer les réglages sonores, et l'instrumentation où ne figurait qu'un synthétiseur à côté des cordes et cuivres, une partie du public a été frustrée, la moitié des textes lui étant inaudibles. Se décidera-t-on un jour à chercher une solution pour améliorer ce regrettable état de fait, en étudiant par exemple la possibilité d'installer un rideau amovible contre les parois pour atténuer les effets de résonance ? Ou tentera-t-on d'utiliser le Pavillon des sports pour y présenter les variétés (ce qui ne nécessiterait que quelques aménagements facilement réalisables) ? Ou attendra-t-on simplement que les organisateurs de spectacles se lassent de cette carence quasi chronique de public et n'inscrivent plus La Chaux-de-Fonds dans les tournées des vedettes ?

Nombreux sont déjà ceux qui ne vont plus à Musica, même si l'artiste qui s'y produit les intéresse, en raison de ce risque d'être assourdi ou de ne rien comprendre des paroles. Il est plus que temps de songer sérieusement à améliorer cet état de fait. (dn)

## Sortie des aînés du quartier de la place du Bois

Samedi après-midi 21 septembre 1979 a eu lieu, sous l'organisation des habitants du quartier de la Place Du Bois, la désormais traditionnelle promenade annuelle des personnes âgées du quartier.

Le soleil n'était pas présent au rendez-vous de cette deuxième promenade, mais cela n'a pas empêché les 90 participants, fleuris pour la circonstance, d'être de joyeuse humeur. Cet après-midi placé sous le signe de la gaieté, a permis à 73 personnes du troisième âge de redécouvrir une partie de notre région. En effet, le départ de cette course surprise fut donné à 13 h. 30 sur la Place Du Bois. Conduits en voitures et en mini-bus, grand-mamans et grand-papas, arrivèrent aux Brenets, après avoir passé par Les Planchettes. Puis ils se rendirent des Brenets au Saut-du-Doubs en bateau. Là, une collation leur fut servie, collation préparée par les dames du quartier: cakes, gâteaux, pâtisseries, sandwiches, boissons. A relever que la chorale du quartier, « L'Echo de Cridor » avait fait le déplacement et a agréablement cette collation. La doyenne du quartier qui a 96 ans, était également présente, et après avoir chanté, elle fut fleurie.

Le retour prévu initialement pour 18 heures, fut retardé d'une heure, tant l'ambiance était bonne; et rendez-vous fut donné à l'année prochaine. Ce déplacement a pu être réalisé grâce aux tirelire placées sur la Place Du Bois lors de la Fête de la tartine, ainsi qu'aux généreux donateurs qui en ont complété les fonds. (dd)

## mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 19 h.  
Vivarium: 14-17 h.  
Musée international d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.  
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., exp. Mad. Wogg.  
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., exposition macrophotos F. Mercay.  
Club 44: exposition Pier Steensma, 18-20 h. 30.  
Galerie Manoir: hommage à Hosiasson, 15-19 h.  
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.  
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 - 18 h.  
ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.  
Le Scotch: Bar-Dancing.  
Club 55: Dancing, attractions.  
Le Domino: Cabaret-Attractions.  
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
La Boule d'Or: Bar-dancing.  
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.  
Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.  
Ludothèque, Serre 3: 16-18 h.  
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.  
Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi au vendredi, 14-17 h.  
Accueil du Soleil 4: 14-18 h.  
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.  
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.  
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.  
La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.  
Soins à domicile Croix-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Versoix, Industrie 1.  
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.

## communiqués

Pommes de terre à prix réduit: La commune de La Chaux-de-Fonds organise une vente de pommes de terres à prix réduit, en faveur des personnes à revenu modeste. Les commandes sont reçues par l'Office du travail, rue du Grenier 22, 1er étage, guichet No 6 jusqu'au 3 octobre.

## avis urgents

## Le Club des lutteurs

## DE LA CHAUX-DE-FONDS

informe ses membres que vu les conditions météorologiques défavorables du dimanche 23 courant, la

TORRÉE AUX BOIS aura lieu

dimanche 30 sept.

P. 21256

## MOCO S.A.

MEUBLES EN GROS  
CERNIER - Tél. (038) 53 32 22

## MEUBLES RUSTIQUES

LE PLUS GRAND CHOIX  
AU PRIX LES PLUS BAS  
DU CANTON

Exposition sur 1250 m<sup>2</sup>

☐ - Lundi FERMÉ

P 17456

P 17456

PROCHAINEMENT  
Ouverture  
Club  
Habitation ?

## La nouvelle Ford Taurus.



La championne d'Europe des familiales est devenue encore plus sûre, encore plus confortable, encore plus économique! Châssis raffiné et large voie. Nouveau: visibilité et tenue de route améliorées! Ampleur et silence. Nouveau: sièges et climatisation plus confortables! Gamme inégale de modèles et de moteurs. Nouveau: puissance et sobriété accrues, traitement anticorrosion renforcé! A partir de 11'990 francs.

## Sécurité comprise.

Le signe du bon sens.

GARAGE  
DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

## Il se charge de long en large. Break Volvo 245/265.

Un break Volvo admet généreusement les charges lourdes et encombrantes. Hors 245 DL /GL D6, tous les modèles sont désormais dotés d'un spoiler frontal, pour une consommation réduite d'essence. Donc plus économiques encore. Voyez maintenant avec votre agent Volvo quel est le break qu'il vous faut!

# VOLVO

Haute sécurité dynamique.



2300 La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura S.A. - 117, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 14 08  
2105 Travers: Garage Touring, M. Serge Antifora - Tél. (038) 63 13 32

## OBJETS

de toute nature, tels que meubles, habillement, vaisselle, souliers, ustensiles de ménage, tableaux, etc. sont pris à votre domicile pour le

marché aux puces du 13 octobre

1979, organisé par la  
PAROISSE ALLEMANDE  
LE LOCLE

Tél. 039/31 11 71, Salon Lamprecht  
Merci d'avance !

Entreprise de fourrures cherche

## employée

jeune et dynamique pour divers travaux de couture.

Ecrire sous chiffre No 91-198 aux  
Annonces Suisses S.A. «ASSA»,  
2300 La Chaux-de-Fonds.

## Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

## Hôtel des Pargots

Les Brenets - Tél. (039) 32 11 91

### Filets de perches au beurre

### Civet de marcassin Civet de chevreuil

### Médailon de chevreuil



Propriétaires, gérances  
et particuliers

Ferblanterie  
Paratonnerre

R. NIEDERHAUSER  
Concorde 53 - Jalsue 29

31 59 65

ANDRÉ BUBLOZ

Concessionnaire téléphone  
Installations téléphone -  
télédiffusion - horloges et signaux  
Etangs 16

31 55 44

Installation sanitaire - Ferblanterie  
Couverture - Etanchéité

RENÉ VERNETTI  
Envers 17 a

31 24 39

Electricité générale

Vente - Installations

ROGER BERGER  
Daniel-JeanRichard 25

31 30 66

Plâtrerie - Peinture - Papiers peints

Plafonds suspendus - Enseignes

CLAUDE JEANNERET

succ. de Becker & Co - Envers 39

31 37 61

Installation sanitaire

Electricité - Gaz

SERVICES INDUSTRIELS

magasin M.-A.-Calame 10. 31 47 22

31 63 63

Installations de chauffage central -

Eau chaude - Poêles à mazout,

charbon et bois

S. CHAPUIS S.A.

Girardet 45

31 14 62

Entreprise de peinture

CLAUDE-ALAIN GIRARD

Girardet 21

31 86 75

Achat - Débarras vieux ménages

ÉMILE SCHNEGG

Meubles anciens - Balance 10 a  
La Chaux-de-Fonds Ø privé 31 64 50

22 16 42

Installations chauffage central

PIERRE-ALAIN BENOIT

2405 La Chaux-du-Milieu

36 12 94

Un  
coup de téléphone suffit

## Bientôt à nouveau, le temps passé chez soi, sera le moment de davantage de bien-être.

Actuellement exposition  
de meubles rembourrés avec  
beaucoup de nouveautés  
d'automne

Pfister  
Meubles



**À LOUER  
TOUT DE SUITE  
OU À CONVENIR**  
**APPARTEMENT**  
de 3 pièces  
Av. Léopold-Robert  
Confort  
Loyer:  
Fr. 247.- + charges  
**APPARTEMENT**  
de 2 pièces  
Rue Jaquet-Droz  
Confort  
Loyer:  
Fr. 301.- + charges  
**APPARTEMENT**  
de 2 1/2 pièces  
Rue du Parc  
Confort  
Loyer:  
Fr. 304.- + charges  
**APPARTEMENT**  
de 3 pièces  
Rue Numa-Droz  
Confort  
Loyer:  
Fr. 286.- + charges  
**APPARTEMENT**  
de 2 pièces  
Rue Numa-Droz  
Confort  
Loyer:  
Fr. 219.- + charges  
**APPARTEMENTS**  
de 2 et 3 pièces  
Rue de la Charrière  
sans confort  
Loyers:  
Fr. 120.- et 164.-  
Tél. 039/22 11 14-15

FABRIQUE DU LOCLE

engage

## GALVANOPLASTE

capable de travailler seul pour  
travaux variés de dorage - argen-  
tage; entrée tout de suite ou date  
à convenir.

## COMMISSIONNAIRE - LIVREUR

pour toutes expéditions, manuten-  
tions, etc.; entrée janvier 1980 ou  
date à convenir.

Places stables dans entreprise dy-  
namique. Horaire libre.

Ecrire sous chiffre No 91-201 aux  
Annonces Suisses S.A. «ASSA»,  
2300 La Chaux-de-Fonds.

Annonces Suisses SA  
transmettent  
vos annonces  
à tous  
les journaux  
au tarif officiel

Votre  
journal: L'Impartial

## JANTES pour AUTOS

JANTES pour Opel Kadett, Ascona Re-  
kord, Morris Mini, Ford, Audi 60, Fiat,  
Simca, VW, Peugeot et Renault 16. Tél.  
(039) 28 01 71.

TOUTES  
vos  
FLEURS  
chez  
Coste  
Tél. (039) 31 37 36  
Le Locle, Côte 10

## Visitez notre exposition permanente

Cafetiers  
restaurateurs  
hôteliers  
et responsables  
de collectivités



**Porcelaines** Porcelaines anglaises, réassortiment Langenthal et vaisselles blanches. En exclusivité les porcelaines Lilien (5 formes et 40 décors)

**Couverts** Couverts et plats en inox ou argentés signés Guy Degrenne

**Verrerie** Verrerie courante et de luxe. Stock pour réassortiment immédiat

**Casserolierie inox et alu**

**Accessoires** Ustensiles de cuisines, machines universelles, éplucheuses, trancheuses, balances, etc

## ROCHAT

A. RoCHAT Cernier/NE 038 / 533 533

Annoncez votre visite, nous vous  
servirons encore mieux.  
Du lundi au vendredi de 9 à 12 h.  
et de 14 à 17 h.



A louer tout de suite au Locle  
Foyer 24

## rez-de-chaussée

côté ouest, jardin, 3 chambres, salle  
de bain, chauffage général.

Prix très avantageux.

Tél. (039) 31 15 57.

## Tous les tapis et rideaux

sur mesure. Pose rapide et so-  
ignée. Prix discount.

Tél. (039) 31 38 85 de 14 à 18 h.



**HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
ORFÈVRE**  
**Eric JOSSI**  
D.-JeanRichard 1  
LE LOCLE  
Tél. (039) 31 14 89

## GARAGE

A louer pour tout  
de suite, emplace-  
ment pour voiture  
dans garage chauffé,  
rue du Grenier  
27.

Fr. 68.- par mois.  
Tél. (039) 22 12 85

Lisez L'Impartial

## FAR Les Fabriques d'Assortiments Réunies

Dépt N - Balanciers

2024 SAINT-AUBIN (NE)

Nous cherchons un

## décolleteur

pour la fonction de SOUS-CHEF de notre atelier de  
décolletage équipé de tours Tornos R10 et RR 20.

Offres ou présentation sur rendez-vous. Tél. (038)  
55 24 33.

## Appartement 3 1/2 pièces

libre à compter du 1er décembre.  
11, rue des Cardamines, au Locle, 1er  
étage, Coditel.

Location gratuite le premier mois.

Téléphone (039) 34 11 71, interne 2310  
heures ouvrables, (039) 31 67 19 privé.

Dans moins de deux semaines, SACOL 79

## Un salon commercial, des attractions et un grand concours

Moins de quinze jours nous séparent de l'ouverture du Salon commercial loclois (SACOL), dont ce sera cette année la 7<sup>e</sup> édition. Le comité d'organisation, présidé par M. Edouard Picard est fin prêt. Tous les stands ont été très facilement loués; c'est ainsi que quelque 55 commerçants, des Loclois pour la plupart, occuperont les stands répartis au sous-sol du Collège Jehan-Droz, du 5 au 14 octobre prochains. Depuis hier, des mâts surmontés d'oriflammes, supportant les affiches publicitaires de SACOL 79 viennent d'être posés dans toute la ville. De leur côté, les organisateurs mettent au point les derniers détails et multiplient leurs réunions afin de garantir la réussite de leur manifestation.

Cette dernière s'annonce d'ailleurs fort bien. Le responsable de la construction des stands, M. Carlo Franchini est déjà à l'œuvre. M. Roger Berger, chargé de la construction de la partie électrique du salon, est également au travail. En effet, depuis le début de la semaine, les garages souterrains du Collège Jehan-Droz sont débarrassés de toutes les voitures qui l'occupent

généralement; les utilisateurs habituels ayant fait preuve de beaucoup de compréhension.

### LE CONTACT AVEC LES CLIENTS

Le Salon commercial loclois, du point de vue commercial est une nécessité, ainsi que l'affirme M. Picard. Il est tout à la fois la vitrine collective du commerce régional et permet aux vendeurs de produits de mieux faire connaissance avec leurs clients. Quant à ces derniers, une occasion telle que SACOL leur permet de mieux connaître les commerçants en leur permettant de nouer des contacts fructueux pour l'avenir.

Bien sûr, SACOL est avant tout une manifestation commerciale typiquement locloise. Toutefois, elle ambitionne de faire venir dans la Mère commune des visiteurs de l'extérieur de la localité.

De ce fait, les organisateurs de ce comptoir loclois ont prévu de créer une animation régionale en offrant la possibilité à chaque visiteur de se divertir dans un cadre sympathique. En effet, chaque soir, après la fermeture des stands, le restaurant reste ouvert; un grand restaurant à même d'accueillir

des centaines de personnes qui chaque soir pourront apprécier les productions de diverses formations musicales.

### ATTRACTIONS ET UN GRAND CONCOURS

Le maître des cérémonies, M. Gilbert Schwab, accordéoniste bien connu, chargé de la mise en place des attractions connaît fort bien la musique; en l'occurrence, il a prévu une affiche attrayante et très diverse, composée d'orchestres de jazz, de musique traditionnelle, de musique bavaroise et de productions régionales.

Parmi ces dernières, profitant de la venue des commerçants des Brenets et de La Brévine, puisque ces deux communes sont cette année les invités d'honneur de SACOL, il a chargé les fanfares de ces deux villages, ainsi que les accordéonistes de La Brévine d'apporter un agrément musical lors du Salon commercial. SACOL, ce sera tout cela et bien d'autres choses encore. Ainsi, «L'Impartial-FAM» organisera un grand concours destiné à tous ses lecteurs. Ce concours destiné à stimuler l'intérêt des visiteurs se rapportera à des événements ou des lieux historiques du district du Locle. Chaque visiteur pourra y prendre part. Pour répondre aux questions posées, il ne sera nullement besoin de parcourir toutes nos communes. Une simple promenade à travers les stands et un peu d'attention suffiront. D'autres détails concernant ce grand concours paraîtront sous peu dans nos colonnes.

Réservez d'ores et déjà les dates du 5 au 14 octobre afin de venir nous rendre visite à SACOL 79. (jcp)

## Trop petits, trop grands ou non utilisés...



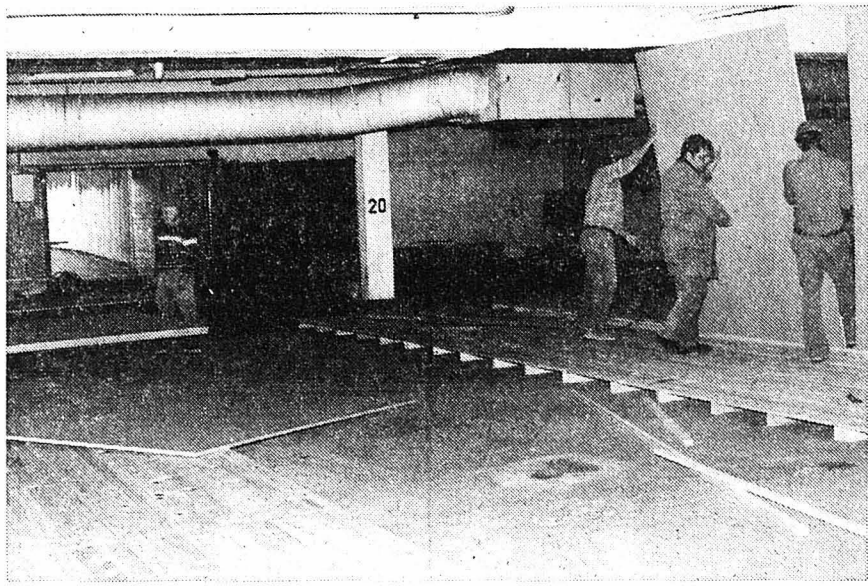
... quels que soient les vêtements, chaussures, skis, patins, luges, bicyclettes, tricycles ou autres objets que vous possédez, ils seront les bienvenus, s'ils sont propres et en bon état, au troc amical organisé ces jours-ci à la Maison de Paroisse, au No 34 de la rue des Envers.

Demain mercredi, dès 14 h. et jusqu'à 19 h., les objets de tous genres sont reçus contre remise de bons, ceux-ci pouvant être échangés samedi matin, jusqu'à 11 h., contre d'autres objets similaires, plus petits ou plus grands.

Doublement intéressant, ce sympathique système d'échange permet de se

débarrasser de choses inutiles, encombrant armoires ou galets, et de les remplacer par d'autres, mieux adaptées aux tailles des membres de votre famille ou aux pointures de leurs chaussures. Après le troc, prioritaire pour les porteurs de bons, c'est la vente pour tous, samedi après-midi, de 14 à 16 heures, suivie lundi après-midi de la vente du solde des stocks et du retrait, lundi soir, des objets non vendus.

Et si cette vente laisse quelque bénéfice, il est destiné aux bonnes œuvres de la ville, le fonctionnement tout entier de ce troc amical étant assuré bénévolement par des dames dévouées, sous la présidence de Mme Cl.-H. Chabloz.



Au Tribunal correctionnel

## Douze mois de prison pour un financier douteux

Le Tribunal correctionnel du district du Locle a siégé hier après-midi à l'Hôtel judiciaire sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel assisté de MM. Denis-André Perret, des Ponts-de-Martel, Michel-Léon Guinand, des Brenets, ainsi que de M. Jean-Bernard Bachmann, commis-greffier. Le siège du ministère public était occupé par M. Daniel Blaser, substitut du procureur.

Le prévenu H. V. qui vient d'une lointaine vallée des Grisons, semble avoir choisi le Jura pour s'y distinguer en affaires financières particulièrement douteuses qui, finalement, l'ont conduit devant le Tribunal correctionnel du Locle, pour y répondre d'escroquerie, d'abus de confiance, de banqueroute et de vol. La grave négligence qu'il a apportée à la gestion de ses propres affaires l'ont contraint à se déclarer insolvable en justice et la liquidation de sa faillite fit apparaître un découvert de 85.000 fr.

Or, pour boucher quelques trous et d'autre part parce qu'il avait la folie des autos et de la grande vie, il a commis de graves fautes.

Aux Taillères, notamment, il a présenté à quelques jours d'intervalle deux chèques respectivement de 780 et 1200 fr. qu'il savait insuffisamment couverts; à Boudevilliers, il a vendu une voiture sur laquelle il devait un solde de 7500 fr. D'une légèreté coupable, faisant des dépenses exagérées ou des spéculations hasardeuses, il acquérait de nouveaux véhicules (7 en quelques mois), contractait divers emprunts bancaires, en vivant manifestement au-dessus de ses moyens. Et à ce tableau déjà lourd, il vient encore s'ajouter une plainte de la dernière minute, venue des Grisons, mais qui sera jugée avec le reste au Locle, avec le consentement du prévenu. A nouveau et cette fois-ci par l'intermédiaire de sa femme et d'un ami, il a encaissé quatre Eurochèques de 300 fr. chacun, tous également sans provision. Il reconnaît tous les faits, mais il conteste être coupable dans une affaire de vol, de dommage à la propriété, de violation de domicile et d'escroquerie.

Sollicité par deux copains de les conduire à un chalet, il nie avoir participé au vol que les deux autres y ont commis en objets d'art, niant également avoir pénétré dans la maison. Il admet par contre avoir fait deux transports pour eux, le second notamment pour aller vendre le fruit du vol et avoir reçu, comme paiement pour ce transport, le tiers du produit de la vente.

### UN REQUISITOIRE BREF ET NET

Les faits sont admis et il convient d'examiner si le sursis est possible. Le

prévenu a commis plusieurs infractions dont les montants ne sont pas très élevés, mais c'est le contexte qui est grave. Demandant habilement lui-même sa mise en faillite, il n'était ainsi pas soumis à la voie de saisie, ne cessant pas de vivre sur un grand pied. Par son genre d'existence il a fait perdre beaucoup de monde. L'histoire

### Un jugement correspondant aux réquisitions

Après délibérations le tribunal rend le verdict suivant: il retient que les chèques sans provision sont constitutifs de l'escroquerie. La vente de la voiture est un abus de confiance et enfin la banqueroute est retenue, toutes fautes qui révèlent une grave négligence dans la gestion de ses affaires. Reste le vol qui n'est pas retenu, le prévenu bénéficiant d'un léger doute! Compte

du vol ignoré et l'ignorance qu'il affirme quant aux intentions de ses copains lorsqu'ils allaient vendre leur butin semblent des indices révélateurs de délits. Le substitut du procureur général demande une peine de douze mois d'emprisonnement et ne s'oppose pas à l'octroi d'un sursis, mais demande qu'il soit étendu à trois ans.

tenu de tous les faits, le tribunal condamne H. V. à douze mois d'emprisonnement; il lui accorde un sursis de trois ans, mais conditionné au paiement, pendant ce laps de temps, des créances constitutives d'escroquerie, c'est-à-dire les chèques et la vente de la voiture. De plus, les frais, par 550 fr. sont à la charge du prévenu.

M. C.

Première conférence de l'Ecole des parents

## Divers problèmes d'éducation au programme de la future saison

Selon ses habitudes, l'Ecole des parents du district du Locle a inscrit à son programme d'activité, pour ses prochains mois, une série de conférences dont les sujets se rapportent à divers aspects de l'éducation des enfants ou

des adolescents. Il convient toutefois de rappeler que l'Ecole des parents, outre les conférences mises sur pied durant la saison hiver - printemps, mène diverses activités. Ainsi, durant toute l'année, elle ouvre chaque vendredi une garderie d'enfants, de 14 h. à 17 h., qui se tient dans le bâtiment de l'ancienne poste. Par ailleurs, ses responsables conseillent les parents qui ont des difficultés avec leurs enfants. Dans ce domaine, les psychologues de l'Office d'orientation sont gratuitement à disposition des parents qui sont membres de cette association.

La première conférence inscrite au programme de la saison 1979-1980 s'est tenue récemment. Ainsi, une soixantaine de personnes assemblées à la salle des Musées ont entendu Mme Madeline Magalhaes, thérapeute de la psychomotricité parler de son travail.

### THERAPIE DE LA PSYCHOMOTRICITE

Par un exposé captivant, la conférencière a introduit son auditoire à l'idée de la psychomotricité, exposant ses buts, démontrant bien l'interaction affectivité-motricité.

La psychomotricité de la motricité ouvre des possibilités d'évolution extraordinaires à des enfants présentant des problèmes de comportement, de langage, de coordination, etc... A cause de ces problèmes, l'enfant se sent mal dans sa peau, s'isole ou est mis à l'écart dans son milieu scolaire, voire familial.

Toujours sous forme de jeux, différents moyens ou diverses techniques sont utilisés à la base de cette psychothérapie, afin de supprimer ces troubles. Ainsi, la relation personnelle, le mouvement, l'espace, le temps, les objets, la musique, la détente sont des éléments auxquels la psycho-motricienne recourt.

Le but de la thérapie de la psychomotricité consiste bien sûr à permettre à l'enfant de mieux se « sentir », et par conséquent d'améliorer les relations avec son entourage.

### AUTRES CONFÉRENCES

Le 22 octobre, sous le titre « l'enseignement religieux, au niveau secondaire est-il indispensable? », le public pourra assister à une conférence présentée par MM. les pasteurs Max Held, G. Tissot, ainsi que par le Curé Meigniez et l'Abbé Chammartin. Quelques membres du groupe Information-drogue, du Canton de Neuchâtel seront au Locle le mardi 5 février 1980 pour traiter du thème « la drogue, pourquoi ». Un sujet d'une brûlante et souvent réalité qui préoccupe beaucoup de parents et qui ne manquera certainement pas d'attirer beaucoup d'auditeurs.

Le 21 avril de l'année prochaine, un tout autre sujet sera à l'ordre du jour, puisque la soirée débutera par l'assemblée générale de l'Ecole des parents. Ces assises seront ensuite suivies de la projection d'un film « Coq-Lune », traitant de l'éducation préscolaire.

A la fin du mois de mai 1980, Mme Michèle Kohly, responsable des jardins d'enfants du Locle présentera les activités au jardin d'enfants. L'époque de cette causerie est particulièrement bien choisie, puisque ce sera le moment des inscriptions pour l'année scolaire 1980-1981 aux jardins d'enfants. Une bonne occasion pour les parents concernés de se documenter.

L'Ecole des parents du district du Locle, sensible aux difficultés rencontrées par certains parents, lors de l'introduction des mathématiques modernes, organise à leur intention un cours traitant de cette matière, portant sur les programmes premières et deuxièmes années primaires. Ce cours de quatre leçons débutera le lundi 29 octobre, pour se terminer le 19 novembre.

Ainsi, on peut le constater, l'Ecole des parents fidèles à ses buts remplit fort bien son rôle et reste d'une aide précieuse pour les parents. (jcp)

### mémento

#### Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.  
Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Breguet jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.  
Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.  
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

dès aujourd'hui, dans votre boîte à lettres

**Réalités** DE L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ EN SUISSE

**un journal distribué à tous les ménages romands**

- les résultats de l'économie suisse: brillants
- pas de liberté politique sans liberté économique
- la Suisse pauvre: pas si vieux
- le «profit»: nous en vivons tous
- les banques: boucs émissaires? etc.

**GRAND CONCOURS: GAGNEZ UN LINGOT D'OR ET 250 AUTRES PRIX**

si ce journal ne vous parvient pas, ou si vous désirez des exemplaires supplémentaires, adressez une simple carte postale à:  
«concours économie de marché»  
case postale 817  
1211 Genève 3  
Société pour le Développement de l'Economie Suisse

# printemps

**LA FRANCE**  
Semaines françaises  
du 18.9. au 6.10.79



*Le dernier  
cri de Paris!*

149.-

179.-

### Les robes d'après-midi

La femme française possède l'art de mettre une robe en valeur selon les circonstances. Ainsi, la même robe portée l'après-midi pour flâner en ville réapparaîtra le soir, transformée par de charmants accessoires pour un dîner en tête-à-tête.

A gauche: D'allure jeune, cette robe en jersey exprime bien les dernières tendances de la mode d'automne. Effet porte-feuille avec broche, carure accentuée par des smocks. (Lavable à 40°). En écru et violet. Du 36 au 42. 149.-

A droite: Robe élégante parée d'un col flatteur à nouer en cravate. (Lavable à 30°). Bordeaux et bleu. Du 38 au 44. 179.-

Participez à notre grand concours. Vous pouvez gagner **3 Citroën** et de nombreux prix sensationnels.



1er prix: une Citroën CX « Athéna »  
Marquez d'une croix la réponse exacte et glissez ce bon de participation avant le 6 octobre 1979 dans l'une des urnes disposées à cet effet.

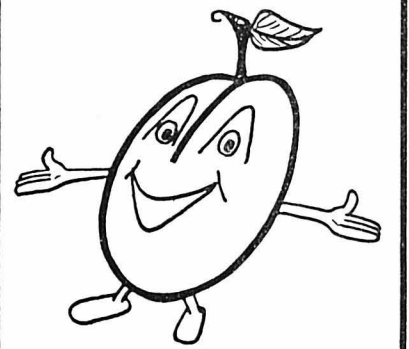
Voici les questions:

- Quel est le nom du nouveau modèle Citroën que vous pouvez gagner à notre concours?
  - Citroën
  - Citroën CX Athéna
  - Citroën CX Paris
  - Citroën CX Roma
- Quel est le nombre de flacons de parfum suspendus à l'arbre de notre rayon parfumerie?
  - 50
  - 100
  - 150
- Quel est le nom de la compagnie aérienne nationale française?
  - Air Midi
  - Air France
  - Air Concorde

Nom/Prénom: \_\_\_\_\_ Age: \_\_\_\_\_  
Profession: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
NA/Localité: \_\_\_\_\_

Règlement du concours: Ce concours est ouvert à tous gratuitement et sans aucune obligation. Toutes les réponses exactes déposées en temps utile prennent part au tirage qui a lieu sous le contrôle de notre commission juridique. Les gagnants seront avisés par écrit et il ne sera répondu à aucun courrier concernant le concours. Une liste complète des gagnants sera déposée au service-client. La participation au concours entraîne l'acceptation des résultats ainsi que les décisions de notre commission selon le présent règlement. Tous les membres du personnel des groupes Innovation, Grand Passage sont exclus de ce concours.

**Le bon arôme  
qui vient du  
four! Tarte aux  
pruneaux  
Le fruit suisse  
le plus  
universel!**



**Cru également,  
un délice!**



**Cuisines  
Bains  
Sanitaires**

Visitez notre exposition  
à la Chaux-de-Fonds  
Ouvert mardi à vendredi de  
15 à 17 h.

**TROESCH + CIE SA**  
Rue Numa-Droz 9  
La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 039/22 23 12

Köniz/Berne Zurich Bâle Lausanne  
Thoune Sierre Arbedo Olten

### Citerne hors service?

Problème résolu avec

**protektla T 12**

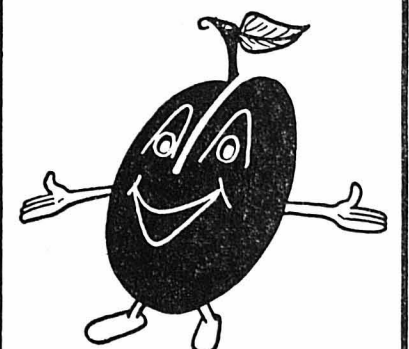
autorisation fédérale  
pour tous cantons.

Système de réfection par  
incorporation d'une COQUE  
POLYESTER.

Votre entreprise spécialisée:

**PROCOQUE SA** 3, ch. du Bois  
1004 Lausanne  
☎ 021/36 36 88

**Les prunes  
suisses,  
beaucoup  
de fruit  
pour peu  
d'argent**



**En avez-vous déjà  
profité?**

Nous cherchons pour la fin du mois de septembre

## sommelier(ère)

connaissant le métier.

Se présenter au **RESTAURANT DES FORGES**, rue Numa-Droz 208, tél. (039) 26 87 55, La Chaux-de-Fonds.

FABRIQUE DE BOITES OR DE LA PLACE  
cherche

## acheveur qualifié

capable de travailler de manière indépendante, connaissant le réglage et le fraissage des machines; travail assuré sur boîtes or soignées.

Avantages sociaux.

Ecrire sous chiffre RC 21173 au bureau de L'Impartial.

### DÉPARTEMENT DE JUSTICE MISE AU CONCOURS

Par suite de démission du titulaire, nous cherchons un(e)

#### employé(e) de commerce

pour le bureau du Registre foncier de Neuchâtel.

Traitement et obligations: légaux.  
Formation souhaitée: apprentissage complet, si possible dans une étude d'avocat, de notaire, dans une banque ou une fiduciaire.

Entrée en fonction: à convenir.  
Il s'agit d'un travail intéressant et indépendant, demandant de la précision. Notre futur (re) collaborateur (trice) devra procéder à l'établissement d'extraits, d'inscription de mutations, servitudes et gages immobiliers dans les registres, de confection de cédules hypothécaires. Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 septembre 1979.

### Soyez propriétaire

## Bel appartement

enseiellé de 5 pièces plus balcon. Tout confort (près de la place du Marché).

Hypothèques à disposition.

Libre dès le 31 octobre ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre AM 20892 au bureau de L'Impartial.

### APPARTEMENT À LOUER:

Ruche 25, 4 1/2 pièces, tout confort, 1er étage, dans petit locatif très tranquille, avec garage éventuel, pour le 1er novembre 1979.

Pour visiter, tél. (039) 22 53 31.

### LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange, Lib. Place du Marché

Tél. (039) 22 33 72. La Chaux-de-Fonds

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

A Lignière: la désalpe et... 800 ans d'histoire

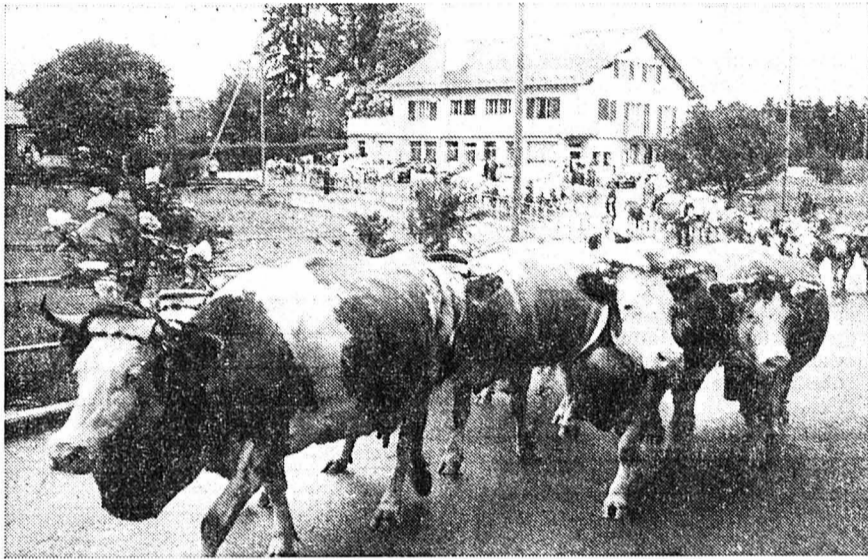
Ces dames les vaches et ces demoiselles les chèvres sont quitté leur résidence d'été à la métairie de l'Isle, près de Chasseral, pour gagner leur domicile hivernal à Lignières. Les prés étaient recouverts de neige, samedi matin, lorsque le cortège a entamé la descente.

La désalpe est devenue une manifestation folklorique à laquelle le public est fidèle mais le temps extrêmement froid et pluvieux a retenu hélas de très nombreux spectateurs chez eux.

Pourtant, le cortège était important, il marquait les étapes de 800 ans d'histoire. C'est en 1179 qu'apparaît la première citation de Lignières dans une bulle du pape Alexandre III. Le village a été partagé au XIIIe siècle entre l'évêque de Bâle et le comte de Neuchâtel. En 1403 paraît un acte signifiant le plaid de Saint-Maurice mentionnant les tâches et les devoirs des différents corps de métier. « Le Franc Aleu » est une terre limitée par sept bornes, franche d'impôts encore de nos jours. Une telle terre a été donnée par l'évêque de Bâle à Jeanne de Hochberg, comtesse de Neuchâtel en 1535.



Un char original: un énorme tronc de sapin, vieux de 150 ans, de 6 mètres cubes environ. (Photos Impar-RWS)



Ces dames les vaches ont fait toilette pour défilé dans le village.

Les armoiries de Lignières « Un compas or sur fond azur » lui ont été données par Henri II de Longeville en 1625. La localité a connu des heures sombres au XVIIe siècle, des sorcières hantant le pays, tapant sur les fontaines avec des bâtons blancs pour appeler la grêle...

Trois moulins existaient dans la localité au XVe siècle, puis se développèrent les vocations viticoles et maraîchères. Un incendie détruisit le village en 1832, la peste fit de nombreuses victimes deux ans plus tard.

Aujourd'hui, la population reste fidèle à son passé. Le cortège folklorique retraçait les grands événements de la localité, avec la présence des enfants fort joliment costumés.

Quant au bétail, c'est en faisant sonner les grosses cloches qu'il ouvrit le cortège. Les chèvres faisaient les folles, les vaches semblaient très fières de leur chapeau à rubans et à plumes...

RWS

PAYS NEUCHÂTELOIS

Retrouvailles après 40 ans de séparation

Dans toutes les localités, des manifestations du souvenir ont été créées, à l'occasion du 40e anniversaire de la mobilisation générale dans notre canton.

Samedi à Colombier, plus de cent anciens de la Compagnie fusiliers II-19 étaient convoqués à l'Hôtel du Vaisseau tenu par un des leurs, M. Ducommun. Les retrouvailles étaient assez originales:

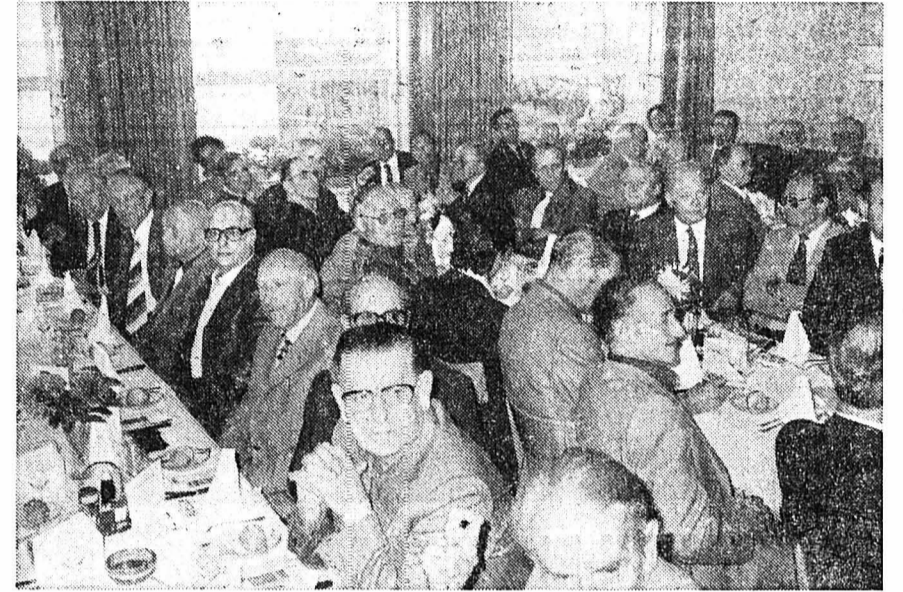
— Tu es qui ? Louis ? Mais tu as pris du ventre !

— Et toi, c'est Marcel ? Que sont devenus tes cheveux ?

Alors que les anciens mobilisés se retrouvent périodiquement en général, ceux de la II-19 n'avaient eu aucun

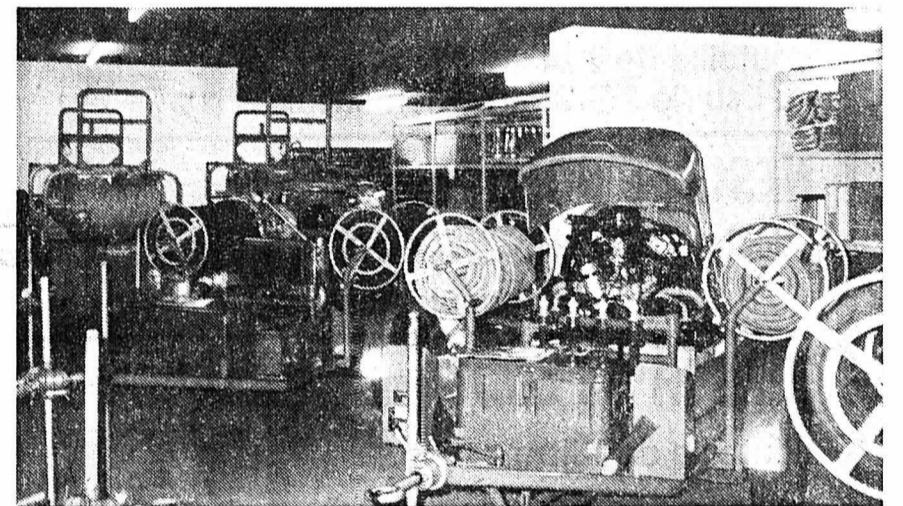
contact. Les visages et les corps changeant en quarante ans mais la bonne humeur, elle, était toujours présente. Les souvenirs ont été égrenés, on a rapidement refait connaissance et, après une heure déjà, il semblait que chacun connaissait tous les détails sur son voisin.

Le capitaine Denis de Perrot a lui aussi retrouvé ses hommes avec lesquels il a passé la journée. Il leur a adressé des paroles fort aimables, retraçant les multiples déplacements effectués pendant les 363 jours de service ininterrompus dès la mobilisation. Le message de l'Eglise a été apporté par le pasteur Claude Monin du Landeron. (Photo Impar - RWS)



DISTRICT DE BOUDRY

A Corcelles-Cormondrèche Une inauguration et une exposition



Le Centre de la protection civile créé sous le hangar des trolleybus à Corcelles-Cormondrèche, présenté à la presse la semaine dernière, a été inauguré officiellement samedi en présence des représentants cantonaux et communaux des autorités de la protection civile.

Une exposition a été organisée dans les locaux du Centre, ouvert au public. Des panneaux expliquaient le rôle et les tâches de la protection civile. De très nombreuses personnes ont profité de cette occasion pendant toute la journée. (Photo Impar-RWS)

COLOMBIER

Une innovation



Pour se faire connaître de la population et montrer quelle est son activité, la Société d'Aviculture de Colombier a organisé samedi une exposition avec près de deux cents bêtes: lapins, poules, pigeons, canards, oies, etc.

La manifestation prévue dans les jardins du Cercle a dû être déplacée dans le hangar de Planeyse, vu le temps pluvieux et froid.

(Photo Impar-RWS)

Voir autres informations neuchâteloises en page 23

JAL

VAL-DE-TRAVERS VAL-DE-TRAVERS

Au Conseil général de Boveresse

Le chat a apprécié...

Séance du législatif, hier soir à Boveresse, à laquelle treize conseillers étaient présents pour entourer le Conseil communal et caresser le... chat de l'administrateur qui assistait également aux débats ! Ramina-Grobis n'aura pas été réveillé par l'ardeur des discussions, car la séance fut très courte. On vota tout d'abord un droit de passage sur terrain communal pour que le postier puisse sortir de sa nouvelle maison en toute légalité. Et puis, il fut question de la démission de M. Otto Haldi, conseiller communal, qui quitte l'exécutif à la suite d'une mésentente avec le président de commune. Personne ne s'étant annoncé pour le remplacer, une nouvelle séance aura lieu dans quelques semaines pour lui trouver un successeur.

On parla également du prix de l'incinération des déchets à Cottendard, finalement moins coûteuse que prévu.

Evoquant l'immeuble Favre, ravagé par les flammes au début de l'année, M.

Dumont demanda que le Conseil communal fasse tout son possible pour qu'il soit démolit ou rénové, mais pas laissé en l'état actuel.

Ainsi prit fin cette séance, présidée pour la première fois par Mme Monnier et en l'absence de M. Vogelsang qui quitte la localité à la fin de ce mois. (jje)

COUVET

Chute d'un motocycliste

Hier, à 21 h. 35, au guidon d'une moto, M. Patrice Perrinjaquet, 19 ans, de Couvet, circulait sur la route menant de Môtiers à Couvet. Arrivé au lieudit Le Petit Marais, en voulant probablement éviter du gibier, il a perdu la maîtrise de sa machine. De ce fait, il a chuté sur la chaussée. Blessé, il a été conduit en ambulance à l'hôpital de Couvet.

Elections nationales

Le programme des radicaux neuchâtelois

Etre plus près des soucis de la base

Le Parti radical neuchâtelois a présenté hier, au cours d'une conférence de presse, son programme électoral définitif dont les divers aspects ont été développés par ses cinq candidats au Conseil national, Mme Jacqueline Bauermeister, MM. Claude Frey, Pierre Dolder, Robert Moser et Pierre Brossin. Un programme qui veut déboucher sur des propositions concrètes, particulièrement sur le plan économique et social, refléter les préoccupations de la base, largement consultée au cours de son élaboration, et qui résulte de l'adaptation des objectifs nationaux aux réalités spécifiques du canton.

En préambule, le président cantonal Claude Frey devait rappeler les caractéristiques de la liste radicale pour le National: moyenne d'âge 46 ans, deux candidats domiciliés dans les Montagnes neuchâteloises, trois autres habitant le Littoral; deux candidats ont une formation universitaire, deux autres une formation pédagogique, le cinquième est exploitant agricole. Deux d'entre eux sont conseillers communaux, quatre députés au Grand Conseil, tous ces éléments démontrant le large éventail socio-professionnel représenté par cette liste.

Les espoirs ? Ils sont grands: « Sur le plan suisse, les analystes s'accordent à prédire que les radicaux seront les grands gagnants des élections. Ce pronostic se vérifiera car pour les élections fédérales, les citoyennes et citoyens choisissent l'efficacité » dit M. Frey, en soulignant qu'aux Chambres (National et Etats réunis), radicaux et socialistes représentent chacun 24,8 pour cent des mandats, dépassés par les démo-chrétiens (26,4 pour cent), mais distançant largement les autres groupes. Indépendants (5 pour cent), libéraux (2,4) communistes (1,6). Les radicaux ont en outre deux conseillers fédéraux. Sur le plan neuchâtelois, le

paysage politique s'est considérablement modifié depuis 1975. Récemment, les socialistes ont décidé de s'allier aux populistes, démarche fort différente de celle représentée par l'alliance conclue entre radicaux, libéraux et ppn. « En ce qui nous concerne, dit Claude Frey, elle est l'expression politique d'une conception commune de la société et de la défense de ses intérêts. Elle n'est donc pas le fruit d'une simple tactique électorale. Ce qui nous différencie nettement de l'« Union de la gauche ». L'attitude électorale des radicaux ? Elle se veut claire, axée sur l'intérêt général et l'efficacité et exclura la polémique avec l'adversaire: « Nous ne stigmatiserons pas le front commun de la gauche. L'inepsie des exemples de l'étranger nous suffit ».

Les temps forts de ce programme: ils se veulent palpables, sans démagogie: « Définir des objectifs que nous pouvons atteindre, dans le cadre d'un programme sur lequel nous serons appelés et nous pourrions rendre des comptes positifs et non pas faire des promesses qui ne puissent être tenues ». Dans le domaine économique, les radicaux neuchâtelois tiennent compte au plus près des conditions du moment et des perspectives probables de l'avenir. Les statistiques du premier semestre montrent que l'horlogerie se tient assez bien et qu'elle a réussi à maintenir sa part du marché mondial aux environs de 35 pour cent après des années de chute régulière. Cela est de bon augure. Mais pour redresser la barre, il faudra poser quelques postulats. Exiger notamment de notre Institut d'émission fédéral, qui en a les moyens, le maintien de la stabilité des cours des monnaies; des reconversions s'imposent qui doivent être favorisées par la Confédération; promouvoir la diversification pour maintenir le potentiel industriel du canton, mais appliquer une politique qui vise à un

développement à l'échelle humaine, respectueux de la qualité de la vie. « Notre politique fait une large place aux classes moyennes et nous voulons prouver qu'il n'y a pas d'antinomie des intérêts entre les salariés et les indépendants ».

Dans le domaine des transports et des liaisons, efforts à faire aussi, particulièrement pour relier le haut du canton. Dans le secteur social: consolider l'acquis et faire preuve de plus de réalisme, de pragmatisme et alléger les écueils bureaucratiques, en n'oubliant pas non plus les problèmes des jeunes et des femmes. La jeunesse, précisément, doit être plus associée à l'élaboration de la politique et à la prise des décisions, pour être plus motivée à la chose publique. Enfin, les agriculteurs ne sont pas oubliés, le problème restant le revenu paysan et la conciliation de l'interventionnisme, du dirigisme et de la liberté doivent quand même bénéficier les exploitants dans leurs choix. Quant à l'énergie, là encore il faut faire preuve de réalisme. Les radicaux sont en faveur des économies et de la recherche dans tous les secteurs qui peuvent représenter une alternative au pétrole. Ce qui implique de ne pas exclure le nucléaire, dans le cadre toutefois de la nouvelle législation, c'est-à-dire en tenant compte de la clause de besoin et en exigeant la sécurité d'exploitation optimale.

Politiquement, à l'échelon cantonal, les radicaux chercheront à maintenir la représentation qu'ils possèdent au Conseil des Etats et à préserver les deux sièges qu'ils possèdent au Conseil national.

NOIRAIGUE

Quand la fanfare remplace les orgues

Installée en 1962, les orgues ont été démontées pour une révision complète. Toutefois, dimanche, le culte n'a pas été privé de musique. Des fanfaristes dévoués ont suppléé à la carence de l'instrument aux mille voix.

Avec talent, ils ont joué l'entrée, accompagné les cantiques et souligné la prédication du pasteur africain Amos Sam Boban, venant du Bénin, qui a développé d'une façon massive l'appel à la fraternité.

Le pasteur Alexandre Paris, de Couvet présida la partie liturgique de ce culte qui laissa une profonde impression. (jy)

L'IMPARTIAL

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura —.54 le mm.  
Mortuaires —.78 le mm.  
Régie extra-régionale Annonces Suisses S.A. - ASSA Suisse —.69 le mm.  
Réclames 2.33 le mm.  
(Minimum de 25 millimètres)  
Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds

# GRAND MARCHÉ AUX PUCES

Salle de la Croix-Bleue - Progrès 48  
Samedi 29 septembre 1979  
de 8 à 17 heures

Organisé par les Eclaireurs suisses  
Brigade Vieux-Castel

Ramassage dans toute la ville  
mercredi 26 septembre 1979  
dès 13 h. 30 ou tél. (039) 22 67 50  
Mettre un linge à votre fenêtre

## VERNINOS

vernissage sur cadrans

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

## ouvrier

Mise au courant par nos soins.

Se présenter rue du Commerce 79 ou téléphoner au (039) 23 94 41.

## À LOUER pour le 31 octobre 1979 SPLENDIDE APPARTEMENT QUARTIER OUEST

DE 2 CHAMBRES  
Tout confort. Salle de bain  
Conciergerie. Balcon

Loyer Fr. 206.— + charges  
Tél. (039) 26 75 65  
pendant les heures de bureau

L'IMPARTIAL est là partout et par tous

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot  
(minimum 10 mots)  
à l'exclusion de toute annonce  
commerciale ou ayant  
une certaine importance

### A vendre

TROIS PNEUS NEIGE Continental 165  
X 13 sur jantes Ford et une jante Ford  
en bon état. Fr. 140.—. Tél. (039) 26 01 71.

2 FUSILS de chasse, calibre 12, tél. (039)  
51 18 88 ou 51 11 71.

TABLEAUX à la spatule, 1 chasse 60 x  
73 cm., 1 paysage 80 x 50 cm. Tél. (039)  
23 95 64.

SALLE À MANGER, en chêne massif,  
comprenant vaisselier, grande table et  
6 chaises. Tél. (039) 23 95 64.

PNEUS NEIGE, sur jantes et porte-  
bagage Citroën AK 400. Tél. 038/53 38 19.

### Demandes à acheter

VELOMOTEUR Sachs, 2 vitesses, en bon  
état. Tél. (039) 26 85 71.

### LE LOCLE

### A vendre

À VENDRE À BAS PRIX 2 fauteuils,  
1 lit avec entourage et coffre à literie,  
1 bergère. Le tout en bon état. Tél. (039)  
31 22 22.

CHAMBRE À COUCHER, gril Koenig,  
photocopieur Eskofot, cours d'anglais,  
projecteur film Eumig. Tél. (039) 31 78 51.

### À LOUER

pour date à convenir, quartier Cornes-  
Morel

### appartement 4 1/2 pièces

tout confort, grand balcon au soleil cou-  
chant, cuisine agencée. Tél. 039/23 95 36.

## PÉDICURE

SOULAGEMENT IMMÉDIAT  
Tél. 22 58 25

Mme F.-E. GEIGER

### À VENDRE

## ANCIEN IMMEUBLE

locatif avec

## CAFÉ-RESTAURANT

Réfections nécessaires.

Dépendances - terrasse - jardin.  
Excellente situation centre ville.

Pour renseignements sans engage-  
ment, tél. (038) 24 16 84 le matin.



Section de La Chaux-de-Fonds  
SERVICE DE SOINS A DOMICILE Tél. (039) 22 22 89

# Prix Unip

## CÔTES-DU-RHÔNE AC 1978

bouteille de 7 dl  
2 bouteilles ensemble  
au lieu de 6.90 seulement **5.80**

## SCOTCH WHISKY OLD SMUGGLER 40°

bouteille de 7 dl  
au lieu de 23.20 seulement **21.—**

## NESCAFÉ GOLD sans caféine

bocal de 200 g.  
seulement **11.50**

## KIRSCH DE ZOUG garanti pur 40°

bouteille de 1 litre  
au lieu de 21.50 seulement **19.95**

## NOURRITURE POUR CHIEN CHAPPI

avec bœuf ou avec foie  
boîte de 400 g.  
au lieu de 1.15 seulement **—.90**

## SUCHARD EXPRESS

boîte de 1 kilo  
au lieu de 7.50 seulement **6.50**

## FONDUE FROMALP prête à servir

boîte de 600 g.  
au lieu de 4.95 seulement **4.35**

## PRALINÉS SURFINS

sortes diverses  
200 g.  
au lieu de 4.— seulement **3.50**

## SCHUEBLIG DE ST-GALL

pièce de 300 g.  
au lieu de 2.40 seulement **1.95**

# UNIP

rayon alimentation

## DEMANDES D'EMPLOIS

### CADRE

dans la quarantaine, langues fran-  
çaise et italienne, avec formation  
technique en mécanique très di-  
versifiée, technicien d'exploitation  
et école d'étude du travail, cherche  
nouvelle situation, région La  
Chaux-de-Fonds, Le Locle.

Excellentes références à disposi-  
tion.

Les offres sont à adresser sous  
réf. No 18/79 au service de place-  
ment de l'Association Suisse des  
Cadres techniques d'Exploitation  
(ASCE), case postale 383, 8042 Zu-  
rich.



Je désire  
un prêt-confiance de

remboursable par  
mensualités de Fr.

Jusqu'à Fr. 20 000.—  
sans caution

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue/No \_\_\_\_\_  
NP/Localité \_\_\_\_\_  
Tél. privé \_\_\_\_\_ Prof. \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_ 3

Pour tous renseignements téléphonez-  
nous au (066) 22 86 15 entre 8 et 12 h.  
ou envoyez simplement ce coupon à  
l'adresse suivante: Pierre Kohler, rue  
Auguste-Quiquerez 89, 2800 Delémont.

## OFFRES D'EMPLOIS

Manufacture JAEGER-LE COULTRE SA  
1347 Le Sentier  
engage

### HORLOGER-RHABILLEUR

justifiant de quelques années de pratique  
sur produits de haute qualité. Travail  
en atelier, seul envisageable.

Ecrire à M. J.-M. Rochat, chef du per-  
sonnel ou prendre rendez-vous par tél.  
(022) 85 55 41.

COIFFURE ROLAND  
Avenue Léopold-Robert 60  
Tél. (039) 23 64 12

cherche

## MODÈLES

pour apprenties coiffeuses.

Prière de se présenter.

PETITE USINE  
DE DÉCOLLETAGE  
Région Aigle (VD)

cherche:

### mécanicien-régleur

(sur machine de reprise)

### contrôleur/ contrôleuse

Ecrire sous chiffre AD 21123 au  
bureau de L'Impartial.

Nous cherchons pour tout de suite  
ou pour date à convenir

### garçon de cuisine

Horaire et congés réguliers.

### SOMMELIER (ÈRE)

S'adresser au Restaurant-Bar Bel-  
Etage, av. Léopold-Robert 45, tél.  
(039) 23 93 66, La Chaux-de-Fonds.

# Airtour suisse

ORGANISATION DE VOYAGES AERIENS

Réservez dès maintenant

## Votre place au soleil

Nos nouveaux programmes viennent de paraître.

<b>CARAÏBES</b>	9 jours de Fr.	<b>980.—</b> à env. Fr. 4300.—
Vol seulement au départ de Paris/Lyon de env. Fr. 882.* à Fr. 1012.* sans supplément de carburant		
<b>PHILIPPINES</b>	15 jours de Fr.	<b>2803.—</b> à env. Fr. 4400.—
Manille Fr. 2337.— vol seulement		
<b>NEW YORK/MIAMI</b>	Vol seul=vol ABC de Fr.	<b>850.—</b> à Fr. 1050.—
<b>SRI LANKA</b>	10 jours de Fr.	<b>1380.—</b> à env. Fr. 3200.—
<b>BRÉSIL</b>	16 jours de Fr.	<b>1950.—</b> à env. Fr. 4000.—
<b>AFRIQUE ORIENTALE</b>	9 jours de Fr.	<b>980.—</b> à env. Fr. 3700.—
<b>THAÏLANDE</b>	10 jours de Fr.	<b>1380.—</b> à env. Fr. 3200.—
<b>BALI</b>	15 jours de Fr.	<b>2480.—*</b> à env. Fr. 3400.—
Singapour-Bangkok-Malaysia * sans supplément de carburant		
<b>SÉNÉGAL</b>	9 jours de Fr.	<b>1143.—</b> à env. Fr. 1800.—
<b>SEYCHELLES</b>	9 jours de Fr.	<b>2019.—</b> à env. Fr. 3400.—

Vos spécialistes AIRTOUR:

LA CHAUX-DE-FONDS (039): ACS 22 69 61 ● Goth 23 22 77 ● Marti 23 27 03 ● Natural 23 94 24 ● Popularis 23 48 75 ● TCS 23 11 22 ou auprès de votre agence habituelle.

Les vacances en toute confiance.



**DISTRICT DE MOUTIER**

Au Tribunal pénal du district de Moutier

**Vingt mois ferme pour un « paumé »**

Agé de 23 ans à peine, Y. Z., de Penthalaz n'est pas un inconnu de la justice. Loin de là. Par deux fois déjà, les juges l'avaient condamné et il se trouvait depuis 19 mois au pénitencier de Thorberg lorsqu'il a comparu, hier matin, devant le Tribunal pénal du district de Moutier. Vols par métier, dommages à la propriété, tentative de vol par effraction, infractions à la loi sur les stupéfiants figuraient au chapitre des agissements illicites de ce « minimaliste », tel que le qualifiait le psychiatre, dont s'est occupé le président, M. Ronald Lerch assisté de Mme Voutat et MM. Brunner, Marti, Althaus en tant que juges.

Compagnon d'infortune, P. S., de Villmergen se trouvait sur le même banc des accusés en raison de deux vols par effraction. En revanche, un troisième larron, D. L., faisait défaut au début de cette deuxième journée d'audience (la première s'était tenue en février passé). Lors du jugement, Y. Z., présenté comme un « désœuvré et un paumé » par le président du tribunal, s'est vu infliger une peine de 20 mois ferme. Jugé par défaut, D. L. a été condamné à cinq mois avec sursis pour des vols, infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, infractions à la LCR. Seul P. S. — qui est déjà sur le bon rail après une peine purgée de 20 mois au pénitencier — n'a pas été condamné. Le Tribunal du district estimant que les faits reprochés, antérieurs à sa première condamnation, n'auraient pas augmenté la peine prononcée par la Cour suprême.

Le 13 février dernier, le Tribunal pénal du district de Moutier avait tenu une première audience dans le cadre de cette affaire. P. S., qui travaille pour le compte d'une entreprise suisse à Bagdad (Irak), n'avait pu se libérer. Hier, en revanche, il était présent pour répondre de ses deux vols par effraction commis au début de l'année 1976. Deux vols qui d'ailleurs ne lui avaient pas rapporté un sou. Or, entretemps, P. S. a purgé une peine de 20 mois pour infraction à la loi sur les stupéfiants et vols commis également entre 1975 et 1976. P. S. n'a pas contesté les délits reprochés. Il expliqua ensuite au tribunal qu'il avait définitivement quitté les sentiers de la drogue. Son défenseur rappela qu'il devrait s'agir d'une peine complémentaire ; ce que le procureur du Jura bernois, dans ses conclusions écrites, n'avait pas semblé retenir en demandant 3 mois d'emprisonnement sans sursis. L'avocat souligna encore les bonnes dispositions de son client, en demandant au tribunal de ne pas détruire une « resocialisation » réussie. Président et jurés devaient finalement être de cet avis, en estimant que la peine prononcée antérieurement englobait les deux infractions commises à la même période. Un dixième des frais sera tout de même mis à sa charge.

**UN ACCUSÉ PEU LOQUACE**

Autre prévenu, D. L. fait défaut au début de l'audience. Il n'arrivera en fait que pour la lecture du jugement. Dans son cas, le tribunal a suivi les conclusions du procureur, demandant 5 mois avec sursis durant 3 ans, et le paiement de 2 dixièmes des frais de justice. D. L. avait à répondre de deux vols par effraction, de dommages à la propriété, d'infractions à la loi sur les

stupéfiants, du vol d'usage d'une voiture et de diverses infractions à la LCR. Après les considérants, le tribunal s'est penché sur la question de la révocation du sursis en présence de l'accusé.

Le cas le plus grave de cette audience était cependant celui de Y. Z., 1956, de Penthalaz. Enfant de la région prévôtoise, il a toujours eu maille à partir avec la justice, depuis la fin de sa scolarité. La drogue, encore la drogue, toujours la drogue pour ce jeune homme qui n'a pas appris de profession par manque d'intérêt. 13 vols, détention et vente de nombreux kilos de « h », de grammes d'héroïne, d'opium, de cocaïne, de morphine, figurent au nombre des délits jugés hier. Habitué des salles d'audience, Y. Z. ne sait plus, ne veut plus se rappeler, se contredit, dément les propos tenus à son avocat quelques minutes auparavant. Sa voix ne porte pas, il est passif, voire apathique et d'une loquacité minimale, qui ne rend pas la tâche du tribunal facile.

**« JE NE SUIS PAS UN TOXICOMANE »**

Les vols perpétrés par métier avaient été traités lors de la première audience. Hier, Y. Z. a reconnu avoir détenu et vendu 5 kg. 800 de « h », 50 grammes d'opium, 2 à 3 grammes de morphine, 10 à 15 grammes de cocaïne, et 5 grammes d'héroïne. Sa consommation de drogues dure et douce est importante, mais il n'a jamais souffert de manque. Selon ses propres propos : « Je ne suis pas un toxicomane », Y. Z. ne veut pas entendre parler de tutelle ou de cure. L'expertise psychiatrique le dépeint pourtant comme un toxicomane avec une responsabilité légèrement diminuée, un minimaliste à l'intelligence moyenne, mais qui ne désire nullement travailler. Une impression qui s'est confirmée, hier matin, lorsque le président lui demanda s'il était prêt à apprendre un métier et à vouloir sortir de sa mauvaise passe.

Dans ses conclusions écrites, M. Jules Schlappach devait demander 20 mois d'emprisonnement pour cet habitué des établissements pénitentiaires. L'avocat d'office ne plaide pas les faits qui avaient été reconnus. Il se contenta d'évoquer l'avenir de Y. Z. Quelque peu déconcentré par les propos de son client, l'homme du barreau souligna les soucis qu'il avait pour l'avenir de Y. Z. Il n'existe pas d'autre solution que la prison, puisqu'un établissement comme celui du « Levant » à Lausanne n'accepte pas les mandats de la justice ou de service de placement. « J'espère toutefois que vous infligerez la peine la plus équitable possible à Y. Z. en tant que toxicomane ».

**Mutations d'automne à la police cantonale**

La direction de la police du canton de Berne vient de décider quelques mutations pour l'automne 1979 dans son corps de police. En ce qui concerne le Jura-Sud, l'appointé Willy Keller, de Sonceboz, est nommé à Diesse et l'appointé Frédéric Mathez, de Diesse, est nommé chef de poste à Péry-Reuchette. Enfin, le caporal Robert Riat, de Péry, est nommé au corps de garde de Bienne. (kr)

**RECONVILIER  
Noces de diamant**

Mercredi dernier M. et Mme Marcel et Jenny Mathez-Grosjean ont fêté dans la joie leurs noces de diamant. Agés de 88 et 85 ans les époux Mathez sont très honorablement connus à Reconvilier où ils coulent à la rue du Collège 10 une paisible retraite après avoir élevé une belle famille de cinq enfants, deux filles et trois garçons. M. Mathez est un ancien horloger et est encore en bonne santé alors que son épouse a la vue et l'ouïe défaillante. (kr)

**CERLIER**

**Nouveau préfet élu tacitement**

Il n'y aura pas de lutte électorale pour la succession de M. Karl Rauber à la Préfecture de Cerlier. En effet, à l'échéance du délai pour le dépôt des candidatures M. Peter Bosshard, greffier du tribunal, se trouvait seul en lice. Agé de 35 ans, M. Bosshard est également proposé aux poursuites et faillites. Il sera donc déclaré élu tacitement par le Conseil exécutif. Le nouveau préfet entrera en fonction le 1er janvier 1980. M. Rauber a fait valoir son droit à la retraite. (ats)

**mémento**

- SAINT-IMIÈRE**  
La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30, Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A.A. (alcool. anon.): 41 12 18.
- COURTELY**  
Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.

- Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgemont.
- TRAMELAN**  
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.  
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

**MOUTIER • MOUTIER**

Au Conseil de ville

**Un demi-million pour la Maison prévôtoise**

Hier soir, le Conseil de ville a tenu une longue et importante séance sous la présidence de M. Maurice Péquignot. L'indigénat communal a été accordé à M. Robert Cangiamila, 1953, ressortissant italien, et à Mme Viviana Stogonovic, 1962, ressortissante yougoslave.

En ce qui concerne la future Maison prévôtoise, c'est-à-dire Maison de la culture, salle d'animation, atelier de création et bibliothèque, un crédit de 490.000 fr. a été voté pour la première étape de cet aménagement. Le Conseil municipal est autorisé à prélever un montant de 390.000 fr. sur un fonds spécial (salle de spectacles) et à se procurer le solde du crédit, soit de 100.000 fr., au moyen d'un emprunt.

Le Conseil de ville a eu ensuite bien du travail, l'ordre du jour ne comprenant pas moins de 25 points. Il a été répondu à plus d'une vingtaine de motions, postulats et interventions, et les requérants n'ont pas toujours été satisfaits. Concernant la présence, l'efficacité et l'utilité d'effectifs de la police cantonale bernoise en ville de Moutier, effectifs jugés énormes par le conseiller de ville M. Pierre-Alain Droz, le Conseil municipal a répondu que l'organisation de la police cantonale échappait totalement aux compétences de la municipalité de Moutier, étant l'affaire de la Direction de la police et du gouvernement du canton de Berne. (kr)

**DISTRICT DE COURTELY**

Un peu d'histoire locale de Villeret

**La Société de bienfaisance L'Oeuvre a cessé son activité**

Au 31 décembre 1978, la société de bienfaisance L'Oeuvre a été dissoute. Elle était née en 1939, mais prenait le relais d'une société plus ancienne: L'Oeuvre du fonds d'église née en 1905, qui succédait elle-même à un groupement dont le but était de secourir les pauvres de la paroisse, mais dont l'activité nous est peu connue, étant donné qu'elle se situe au siècle passé et que nous n'avons rien retrouvé qui la concerne.

Or donc, en 1905, se fonde L'Oeuvre d'église. Cette société est constituée uniquement de femmes qui se donnent une présidente en la personne d'une institutrice dont toute la carrière se déroula à Villeret: Mme Schutz-Grisard. Le but poursuivi: 30 ans pour édifier un temple.

Il faut dire qu'à l'époque, le village faisait partie de la paroisse de St-Imier, mais que ces cultes avaient lieu régulièrement dans une chapelle aménagée à l'école.

Ces dames se mirent donc au travail et, en fournissant diligentes et industrieuses, elles réunirent une somme de 114.000 fr. qui permit l'édification du temple en 1937. La facture fut réglée rubis sur l'ongle, sauf quelques milliers de francs qui furent rapidement réunis dans les mois qui suivirent l'inauguration. Le temple comportait, et comporte toujours un magnifique vitrail de l'artiste parisien Vermeille ainsi qu'une table de communion qui porte un médaillon du sculpteur Perrin de La Chaux-de-Fonds. Mme Schutz-Grisard présida l'Oeuvre jusqu'en 1939.

Toutefois, les buts de la société étant atteints puisque le temple projeté était construit et payé, la société se consulta: fallait-il se dissoudre ou se donner une orientation nouvelle?

Une assemblée générale du 25 avril 1939 choisit la seconde solution, et l'Oeuvre du fonds d'église devint la société de bienfaisance L'Oeuvre. Elle se donna de nouveaux statuts et partiellement des buts nouveaux: elle s'occupait des personnes âgées dans la gêne

(N'oublions pas que L'AVS n'était pas encore née), elle aiderait au financement de l'œuvre de la sœur visitante (qui à l'époque, n'existait que sur le plan local), occasionnellement, elle pourrait s'intéresser à d'autres choses encore, mais, « au vu de la belle luvre accomplie dans le passé », d'entente avec le Conseil de paroisse, elle s'occuperait de l'entretien des abords du temple, elle pourrait aussi apporter des compléments au temple.

**NOUVEAUX STATUTS**

En décembre 1939, les nouveaux statuts étaient adoptés et une nouvelle présidente dynamique et dévouée entra en fonction: Mlle Alice Pellaton, institutrice, qui conduisit avec succès la société jusqu'en 1971. Mme Nicklès lui succéda alors jusqu'à la dissolution.

Durant toute cette période, l'activité de la société fut axée essentiellement sur l'aide morale et matérielle à apporter aux personnes âgées du village. On organisait régulièrement une fête de Noël à laquelle on invitait plus de 100 personnes, à souvent 130. On cousait, brdait, tricotaient pour eux, on organisait des thés-concerts pour trouver de l'argent et, à l'époque des fêtes de fin d'année, c'était souvent plus de 50 paquets qui se distribuèrent, ont beaucoup contenaient de l'argent. Au cours de l'année, on rendait visite aux plus âgés. Ainsi, année après année, sans

démonstrations spectaculaires, sans grand bruit, on poursuivait une tâche utile et combien appréciée.

On s'accordait aussi, chaque année, un peu de répit: on organisait une course d'une journée au cours de laquelle ces dames oublièrent leur régime... pour quelques heures seulement et non sans remords!

**UNE DISPARITION REGRETTEE**

Et puis, le temps passe et les œuvres sociales que le pouvoir politique crée et organise, améliorent leurs prestations. La nouvelle génération ne ressent plus le besoin de s'occuper de celle dont le minimum vital est assuré. L'intérêt pour les sociétés diminue. L'activité de l'Oeuvre s'en ressentit.

Tous les membres actifs furent consultés, toutes déplorèrent, aucune ne se ressentit la force de continuer l'œuvre. Il était temps de mourir.

Mais le dernier acte fut encore pour ce temple qu'on avait voulu et construit: tout l'argent disponible fut remis au Conseil de paroisse pour qu'il l'utilisât en embellissant les abords. Ainsi, après trois quarts de siècle d'une activité fructueuse et appréciée, une nouvelle société s'est dissoute.

Elle sera sans nul doute et à juste titre, très regrettée par ceux dont une bonne partie de la vie s'est déroulée au village où elle a joué un rôle de premier plan. (mb)

**Au Conseil municipal de Sonceboz-Sombeval**

Dans la dernière séance, sous la présidence de M. Jean-Jacques Monnin, maire, le Conseil municipal a traité plus particulièrement les points suivants:

**Police:** Les CFF informent que le passage à niveau de la rue de l'Envers sera encore mis hors service pour cause de travaux aux heures et dates suivantes: la nuit du 26 au 27.9.79, de 21 h. 45 à 5 h. 45, la nuit du 1er au 2.10.79, de 21 h. 45 à 5 h. 30.

**Bâtiment:** Les commerçants organisent comme chaque année une exposition qui est fixée définitivement les vendredis 23, samedi 24 et dimanche 25 novembre prochains. Electricité: L'installation d'un éclairage public est prévu au chemin du Brahon. Lors du dernier contrôle des lampes publiques, il a été constaté que des maladrins n'ont rien trouvé de mieux que de prendre deux ou trois candélabres comme cibles de tir. Une surveillance sera exercée. (mr)

**SAINT-IMIÈRE**

**A la Fédération romande des consommatrices  
Recherche d'énergies et matières premières**

La Fédération romande des consommatrices, section de Saint-Imier, ne manque pas d'activité. Mis à part le travail effectué dans l'ombre, la FRC de Saint-Imier organise régulièrement des conférences, des causeries, des démonstrations. La prochaine rencontre aura lieu jeudi 27 septembre prochain dans les locaux du Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier. Toutes les personnes intéressées par les problèmes que pose actuellement la recherche d'énergies et de matières premières sont invitées à une soirée d'information le jeudi 27 septembre dans les locaux du Centre de culture. M. Perret-Gentil de Neuchâtel qui a spécialement étudié ces sujets, présentera un film montrant la fabrication de l'aluminium et donnera tous les renseignements pratiques pour sa récupération qui devient nécessaire. (comm. - lg)

**CORGÉMONT**

**Nouveau maître agriculteur**

Nous apprenons que M. Jean-Daniel Wirz, fils du maire M. Fernand Wirz, vient de se voir décerner, parmi 56 lauréats de Suisse romande, le brevet de maître-agriculteur. Il rejoint ainsi cette jeune élite qui s'est fixée pour but de parfaire encore ses connaissances dans un domaine qui nécessite un savoir en constante augmentation pour la gestion de l'agriculture. (gl)

**TRAMELAN**

**Accrochage**

Hier en fin d'après-midi, un accrochage entre deux voitures s'est produit près du Marché Migros. Un automobiliste de Tramelan qui descendait la « Vie Charraux » est entré en collision avec une voiture qui débouchait de la rue Haute et conduite également par un habitant du village. Pas de blessé, mais les dégâts matériels sont évalués à plus de 2000 francs. (vu)

**Sur la route de Pierre-Pertuis  
Dépassement coûteux**

Dimanche soir, vers 19 h. 45, un accident s'est produit sur la route de Pierre-Pertuis. Au cours d'une manœuvre de dépassement, deux véhicules sont entrés en collision. S'il n'y a pas de blessés, les deux voitures sont complètement démolies. Les dégâts s'évaluent à 20.000 francs environ. La police cantonale de Sonceboz a procédé au constat. (lg)

**CANTON DU JURA**

**DELÉMONT**

**Au Conseil de ville  
Comptes acceptés**

Dans sa séance d'hier soir, le Conseil de ville a accepté pratiquement sans discussions les comptes et le rapport de gestion 1978. Ces comptes présentent un excédent de recettes se chiffrant à 2437 fr. 95. Les membres du législatif acceptèrent encore un crédit de 30.000 francs destiné à l'achat d'une œuvre de l'artiste-peintre delémontain Albert Schnyder.

D'autre part, les conseillers de ville approuvèrent encore un postulat du socialiste André Richon visant à la création d'une fondation afin de sauver l'immeuble de l'Auberge de jeunesse. Ce bâtiment est en effet en très mauvais état et si rien n'est fait d'ici trois ou quatre ans, il sera vraisemblablement fermé. (rs)

**Voir autres informations jurassiennes en page 22**


**BIENNE • BIENNE • BIENNE**

**Projet de budget équilibré pour 80**

Avec 162 millions de francs de dépenses et de recettes la municipalité de Bienne présente un projet de budget équilibré pour l'an prochain. M. Herman Fehr, maire de la cité, a cependant annoncé qu'aucune baisse d'impôts n'était prévue pour 1980, cela afin de pouvoir réaliser les objectifs fixés dans le programme-cadre de 1975, à savoir sauvegarder l'équilibre financier en diminuant les intérêts de la dette et en augmentant les investissements d'une part

et en compensant les effets des révisions fiscales en cours au niveau cantonal d'autre part. Le rabais fiscal dont bénéficieront les contribuables bernois dès 1981 privera en effet Bienne d'environ 7 millions de francs soit l'équivalent de 2-10 de la quotité d'impôt fixée à 2,5 actuellement. Comparativement au budget de l'année courante, les dépenses et les recettes augmentent de 2,3 millions de francs. (ats)

Cause inondation  
**LIQUIDATION PARTIELLE**  
 autorisée par la Préfecture jusqu'au 30. 9. 79  
 meubles occasion à  
**DES PRIX TRÈS BAS**  
 Salons - Chambres à coucher - Salles à manger  
 Armoires - Meubles de salons - Sommier



Epargner avec nous ne signifie pas se priver, mais se réjouir d'avance  
**Rentenanstalt**   
 Agence générale de Neuchâtel, tél. 038. 25 17 16

C'est le temps heureux d'une bonne tasse de café...  
 avec la cafetière **Mocca-Express**



- Vous l'obtenez en 4 minutes
- S'adapte à n'importe quelle source de chaleur
- Se livre aussi en porcelaine

**A. & W. KAUFMANN & FILS**  
 Succ. P.-A. Kaufmann  
 Marché 8 - 10 - Tél. (039) 23 10 56  
 LA CHAUX-DE-FONDS

Votre partenaire en matière de mode  
**FEMINA MODES**  
 3. rue des Épancheurs à Neuchâtel

Partout dans la cité et durant toute l'année pour vous approvisionner et mieux vous conseiller:



commerce indépendant de détail

Les spécialistes à votre service  
 La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Saint-Imier

La gare de Neuchâtel cherche, pour formation approfondie dans ses divers services (manœuvres, bagages, marchandises et nettoyage des voitures)

**quelques ouvriers d'exploitation**  
 (18 à 30 ans)

**GARE DE NEUCHÂTEL**

Place stable, possibilité de promotion.  
 Bon salaire dès le début, indemnités pour service irrégulier.  
 Conditions sociales d'une grande entreprise.  
 Facilités de transport.  
 Téléphonnez-nous ou bien retournez le coupon ci-dessous à notre adresse.

Nom: \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_  
 Rue: \_\_\_\_\_  
 Date de naissance: \_\_\_\_\_  
 No postal/Localité: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_

Chef de gare Neuchâtel, tél. (038) 25 79 01

A LOUER pour le 1er octobre 1979 ou date à convenir, à la rue de la Paix:

**STUDIO**  
 tout confort. Cuisine agencée, WC-douche.  
 Loyer mensuel Fr. 255.—, toutes charges comprises.  
 S'adresser à GÉRANCIA S. A., Av. Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A LOUER pour tout de suite ou date à convenir à la rue de Biaufond:

**STUDIOS**  
 Tout confort, cuisinière et frigo installés.  
 Loyer Fr. 265.— toutes charges comprises.

Dès le 1er octobre 1979:  
**studio semi-meublé**  
 Loyer mensuel Fr. 305.— toutes charges comprises.  
 S'adresser à GÉRANCIA S. A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A VENDRE

**FIAT Ritmo 65 CL 1300 cm3**  
 5 portes, couleur blanche, NEUVE.  
 Valeur Fr. 11 560.—, cédée moins 15 %.  
 Tél. (039) 22 38 26.

Nous cherchons à avoir

**UNE REPRÉSENTATION ou UN DÉPÔT EXCLUSIF**  
 pour les cantons de Neuchâtel et Jura, ainsi que pour le Jura bernois.  
 Ecrire sous chiffre P 28-460255 à Publicitas, av. Léopold-Robert 51. 2301 La Chaux-de-Fonds.

A VENDRE

**500 mouvements**  
 électriques «BRAC» 2000 pour pendulettes. Prix: Fr. 9.50 pièce.  
 Tél. (039) 26 97 60.

Cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds

**PETITE MAISON**  
 de 1 à 4 appartements à rénover.  
 Ecrire sous chiffre AS 21002 au bureau de L'Impartial.

Je cherche pour une très grande firme horlogère faisant partie d'un consortium international à Bienne/Berne

**un ingénieur électronicien ETS**  
 comme chef de projet

ayant une expérience de l'électronique de mesure (digitale et analogique) pour développer des outillages spécialisés dans le domaine du contrôle du temps, tests de capacité, automation industrielle, etc. Connaissance de l'allemand et du français. Ce poste requiert de l'initiative, une prise complète de responsabilité aussi bien pour la conception que la réalisation. L'institut ne s'occupe pas de placement de personnes sans travail, mais assure aux candidats la plus grande discrétion. Veuillez me contacter le mercredi 26 septembre, de 14 à 18 h. à l'Hôtel Beau-Lac, à Neuchâtel (038) 25 88 22 ou éventuellement à mon adresse privée (022) 46 68 74 (soir).

Ing. dipl. EPF **jacques de matteis**  
**institut de productivité** 022/28 36 71  
 sélection des cadres  
 2, boulevard Jacques-Dalcroze - 1204 GENÈVE

**TOUT A PRIX DISCOUNT**



A vendre lames à chanfrein (pin, sapin, etc.), dès Fr. 9.— le m2  
 Plateaux de copeaux pressés, plinthes, dalles  
 A prix rabaisé : Isolation. Service de coupe. Le tout peut être livré sur place.

Appareils ménagers  
 Radio - TV - HiFi  
 Livraison gratuite  
 Service après-vente  
 Location-Vente  
**SERRE 90**  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/23 00 55

**BORER HOLZHANDL**  
 4242 Laufon (BE)  
 Tél. (061) 89 22 89.

pour dame

brun cognac, imitation cuir  
 doublure tricot-nylon  
 semelle caoutchouc  
 35/41

**39.-** PRIX CHOC



magasin populaire **mp** prix populaires  
 CHAUSSURES & SPORT

YVERDON, LA CHAUX-DE-FONDS, CENTRE JUMBO

**GARAGE**

est cherché pour tout de suite ou date à convenir.

Quartier des Musées ou alentours.  
 Tél. (039) 22 29 60.

Votre journal: L'Impartial

**CASINO-THÉÂTRE - LE LOCLE**  
 Dimanche 30 septembre 1979, à 20 h. 30

UNIQUE RÉCITAL  
**LES COMPAGNONS DE LA CHANSON**  
 NOUVEAU PROGRAMME  
 Location: Centre Coop, Le Locle, tél. (039) 31 16 57  
 Org.: A. Toth, Delémont

LES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES cherchent

**un architecte**

pour la section des bâtiments de la division des travaux, à Lausanne.

Avantages sociaux d'une administration fédérale.

Conditions requises :

- Diplôme EPF ou formation équivalente.
- Age maximum: 35 ans.
- Quelques années de pratique.
- Langue maternelle française ou allemande avec très bonnes connaissances de l'autre langue.
- Aptitude à diriger du personnel.
- Entrée en fonctions à convenir.

S'annoncer jusqu'au 12 octobre 1979, par lettre autographe, en joignant un curriculum vitae, à la division des travaux CFF, service du personnel, case postale 1044, 1001 Lausanne.

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre compagnon!

**TRÈS URGENT, A NEUCHÂTEL,**

je cherche pour travaux en atelier (dérivé de la mécanique)

**JEUNE MÉCANICIEN**

ambitieux, sobre et travailleur, sachant mettre la main à tout. Salaire selon capacités. Avantages sociaux. Ambiance agréable. Facilité lui serait accordée s'il désire un jour reprendre l'affaire à son compte.

Faire offres très détaillées sous chiffre 87-206 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, Fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.



cherche

**un peintre**

au pistolet ayant de l'expérience en peinture industrielle, éventuellement à former.

Entrée: immédiate ou à convenir.

Adresser offres écrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire à CIPAG S.A., Fabrique de chaudières et de chauffe-eau, rue Louis-Meyer 15, 1800 Vevey, tél. (021) 51 94 94.

On s'abonne en tout temps à L'IMPARTIAL

**S.P.A.**  
LA CHAUX-DE-FONDS

organise une

**campagne d'éducation**

concernant l'hygiène des chiens en ville

Les maîtres et leurs compagnons se feront un devoir d'assister à une des séances, prévues à 20 heures

**JEUDI 27 SEPTEMBRE**  
devant le Restaurant des Forges

**VENDREDI 28 SEPTEMBRE**  
devant la gare CFF

**MERCREDI 3 OCTOBRE**  
place du Marché, devant la fontaine

**Parquets**

PONÇAGE - IMPRÉGNATION  
RÉPARATION - QUALITÉ  
GARANTIE



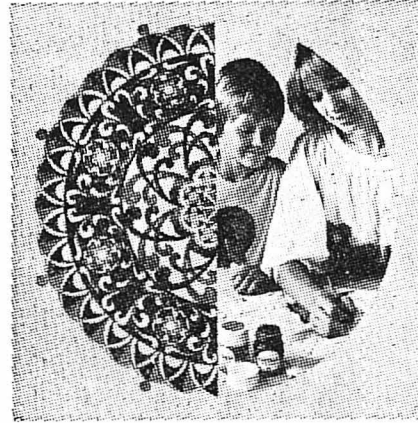
**J.-F. MEYLAN**

A.-M.-Piaget 69  
Téléphone (039) 22 34 57  
heures repas

A louer tout de suite  
ou pour date à convenir, Bois-Noir 39

**studio**

tout confort.  
Loyer mensuel,  
charges comprises,  
Fr. 250.—.  
Tél. (039) 26 06 64.

**WACOLUX**  
TextilDecor

La peinture sur tissus, moderne et décorative

Une riche variété de modèles à repasser, spécialement créés pour ce hobby, et un grand choix de couleurs intenses permettent maintenant d'embellir facilement: tapisseries, nappes, sets, serviettes, T-shirts, jeans, jupes, blouses etc., en appliquant de joyeux motifs et des ornements multicolores.

Un événement pour vous et une possibilité de faire plaisir. Demandez le prospectus détaillé.



Heinrich Wagner & Co.  
Lack- und Farbenfabrik  
CH 8048 ZÜRICH  
D 7030 Böblingen

Nous organisons un cours le  
**vendredi 28 septembre**

à 14 h. et 19 h. 30,  
à l'HÔTEL MOREAU, 1er étage

Les enfants sont admis

Prix du cours, Fr. 10.—. Le matériel est fourni

Renseignements et inscriptions chez

**ARA-COLOR**

Balance 6 - Tél. (039) 22 44 24

La Chaux-de-Fonds

**Ce que des conseillers SBS aimeraient vous dire :**

Daniel Bühlmann, conseiller à la SBS la Chaux-de-Fonds, au nom de ses collègues.

**«A toutes les femmes qui n'aiment pas attendre dans une file.»**

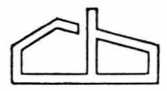
«De nombreuses femmes effectuent les paiements mensuels pour toute leur famille. J'aimerais leur donner un conseil utile: demandez à la SBS de les faire à votre place. Il suffit de lui remettre un ordre permanent ou des ordres de paiement occasionnels. Je vous renseignerai volontiers à ce sujet.

Au cas où vous-même ou votre mari ne recevriez pas encore votre salaire par l'intermédiaire d'une banque, je vous informerai volontiers sur les multiples avantages d'un compte personnel. Vous obtiendrez d'ailleurs les mêmes renseignements à la succursale SBS proche de votre domicile.»



**Société de Banque Suisse**  
Schweizerischer Bankverein

Un partenaire sûr: SBS



**A LOUER**

POUR L'AUTOMNE

**APPARTEMENT**

dans immeuble ancien, 3 pièces, salle de bain, rue Numa-Droz.

**STUDIO**

non meublé, dans immeuble moderne, quartier tranquille, rue des Crêtets.

**APPARTEMENTS**

dans immeubles anciens rénovés, chauffage central général, salle de bain, rues du Doubs, Collège.

**APPARTEMENT**

de 2 pièces, dans immeuble moderne, ascenseur, conciergerie, rue du Beau-Temps.

**CHARLES BERSET**

gérant d'immeubles

La Chaux-de-Fonds

Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A LOUER pour le 1er octobre 1979 ou date à convenir, à la rue de la Fiaz 40:

**4 PIÈCES**

tout confort, cuisine, salle de bain, WC, balcon, cave.  
Loyer mensuel Fr. 550.— toutes charges et taxe Coditel comprises.

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

**Résidence Cerisiers 8-10 Gorgier**

Dans situation dominante exceptionnelle, avec vue imprenable sur le lac et les Alpes, reste à vendre en P. P. E.

1 appartement de 3 1/2 pièces au 1er étage, tout confort

Fr. 134 000.—

Garage Fr. 12 000.—

Hypothèques 1er et 2e rangs assurées.

Vente aux étrangers autorisée

Tout confort, galetas, cave, ascenseur, cuisine installée.

Parcelle de jardin potager à disposition de chaque propriétaire.

Visite et documentation sur demande, sans engagement.

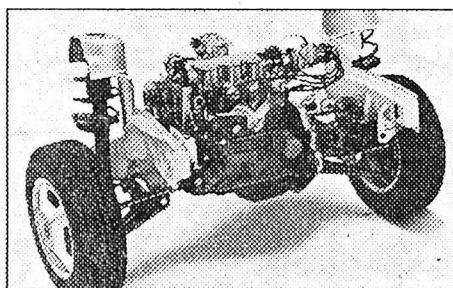
S'adresser à:

**MULTIFORM S. A.**

Saint-Aubin

Tél. (038) 55 27 27

# LA PLUS JEUNE D'OPEL. LA NOUVELLE KADETT. ELLE A VRAIMENT TOUT POUR PLAIRE.



### Technique moderne

Traction avant. Moteur souple et nerveux, avec arbre à cames en tête. Essieu avant à suspension de type McPherson, essieu arrière à voie et carrossage constants.



### Intérieur spacieux

Le moteur placé transversalement accroît l'espace disponible: 5 personnes et beaucoup de bagages. Accès aisé aux sièges confortables. Habitacle et compartiment à bagages convertibles.

### LA NOUVELLE KADETT - UNE SYNTHÈSE REUSSIE:

- Grande gamme de modèles: à 3 ou 5 portes, avec le très pratique hayon et banquette arrière rabattable (volume pour bagages: 490, resp. 980 l). Limousines à 2 ou 4 portes, avec coffre séparé (470 l). Sans oublier les versions CarAVan à 3 ou 5 portes - offrant un vaste volume de 1425 l - et la Kadett SR, au tempérament sportif.
- Coefficient extrêmement faible de résistance à l'air (C<sub>w</sub> 0,39).
- Equipement proposé en trois variantes: équipement de base, Special et Berlina.

### DIFFERENTS MOTEURS AU CHOIX:

La nouvelle Kadett est propulsée par des moteurs à la fois nerveux, puissants et économiques, de 1,2 ou 1,3 litre. Véritable "régal" technique: le nouveau moteur OHC de 1,3 litre, à flux transversal, avec culasse en alliage léger et arbre à cames en tête, développe une puissance de 60, resp. 75 CV/DIN. En résumé, plus d'une douzaine de modèles Kadett s'offrent à votre choix. Votre concessionnaire Opel se fera un plaisir de vous aider à prendre la bonne décision.



**LA PLUS JEUNE D'OPEL**

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

**La Chaux-de-Fonds:** Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny S. A. — **Le Locle:** Garage du Rallye — **Saint-Imier:** Garage R. Gerster — **Les Verrières:** Garage Carrosserie Franco-Suisse  
**et les distributeurs locaux à:** **Couvvet:** Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau P. Currit — **La Sagne:** Garage de la Vallée — **Sonceboz:** Garage P. Hürzeler.

### L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE CANTONAL DE PERREUX

cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

**infirmières et infirmiers diplômés**

**assistant (e) social (e)**

#### Nous offrons :

- Salaire et conditions de travail intéressants
- Semaine de cinq jours
- Cafeteria, chambres et pension à disposition.

Prière d'envoyer offres complètes à l'Hôpital psychiatrique cantonal, direction administrative, 2018 Perreux, tél. (038) 44 11 11.

### A VENDRE OU A LOUER

**C'est le prix de l'année! 1980.-**  
 TV couleur tous programmes (avec TF1)  
 écran géant 66 cm  
 ACEC 43006 (châssis Philips)  
 Prêt pour les téléreseaux.  
**le prix de l'année: 1980.- ou 69.- p. mois\***  
 tout compris avec tarif dégressif.  
 Livraison gratuite.  
 \* 5 mois minimum.

### RADIO TVSIEINER

**le bon choix**  
 Renseignements gratuits à domicile:  
**J.-L. GYGER**  
**038 / 24 62 78**  
**25 02 41**  
**Quai Godet 14**  
**2000 Neuchâtel**  
 N'hésitez pas!

### Attention! Occasion!

Nous changeons de nouveau dans nos magasins nos machines ou appareils d'exposition, dont certains portent de légères égratignures:

- |                               |                                  |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Machines à laver automatiques | Lave-vaisselle                   |
| Congélateurs-armoires         | Congélateurs-bahuts              |
| Réfrigérateurs                | Aspirateurs à poussière          |
| Sèche-linge                   | Machines à repasser automatiques |
| Cuisinières                   | Fours à micro-ondes              |

Petits appareils (trancheurs universels, sèche-cheveux, fers à repasser à vapeur, machines à café, etc.) Vous trouverez les meilleures marques, telles que: MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BONO, BOSCH, SIEMENS, BAUKNECHT, VOLTA, HOOPER, PROMETHEUS, ADORA, SCHULTHESS, JURA, TURMIX, THERMA, KOENIG, INDESIT, PHILCO, SIBIR, ROTEL, NILFISK, etc.  
**à des prix FUST incroyablement bas!**

Et malgré tout... Garantie pour appareils neufs — Conseils neutres **FUST**, c'est-à-dire à des prix très raisonnables ou en abonnement. Très bons spécialistes! **LIAISON RADIO** sur toutes nos voitures!

**Location - Vente - Crédit - Service après-vente** ou à 10 jours net aux conditions avantageuses **FUST!**

### Ing. dipl. EPF FUST

**La Chaux-de-Fonds:** Jumbo, tél. (039) 26 68 65  
**Bienna:** 36, rue Centrale, tél. (032) 22 85 25  
 et 36 succursales

### GARAGE DES MONTAGNES

Avenue Léopold-Robert 107  
 Tél. (039) 23 64 44

#### Toyota Carina

1978 - Rouge - 31 000 km.  
 Etat de neuf

#### Toyota Starlet

1979 - Bleue - 7500 km.  
 Comme neuve

### Jardinière d'enfants

diplômée, garderait enfants à la journée.  
 Tél. (039) 22 14 05.



Certificat fédéral d'adaptateur en lentilles de contact

### von gunten

maître opticien diplômé fédéral  
 Av. L.-Robert 23  
 Tél. (039) 22 38 03

### Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

**X** Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

#### Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr. ....  
 Nom ..... Prénom .....  
 Rue ..... No. ....  
 NP ..... Lieu .....



### Crissmilk.

Le chocolat au lait croustillant. Avec plus de lait et moins de sucre.



### OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour la période avant les fêtes de fin d'année

### conseillères-vendeuses

pour nos jeux éducatifs F. NATHAN.

Eventuellement à temps partiel (après-midi).

Faire offre en indiquant le numéro de téléphone aux Annonces Suisses S. A. «ASSA», chiffre 93-30 893, 3, rue du Vieux-Billard, 1211 Genève 4.

Le Conseil fédéral présente un budget pour 1980

## Le déficit atteindra 1,3 milliard de francs

Le budget de la Confédération pour 1980 prévoit un accroissement des dépenses de 5,1 pour cent par rapport à l'exercice en cours. Au total, les dépenses atteindront 17.342 millions (plus 848 millions par rapport au budget 1979, plus 1,5 milliard par rapport au compte 1978) et les recettes 16.045 millions (plus 893 millions, plus 939 millions). Le déficit se montera à 1,3 milliard (1297 millions pour être précis, contre 1342 millions dans le budget 1979 et 719 millions en 1978).

M. Georges-André Chevallaz et ses collègues auraient été plus fiers de pouvoir présenter un budget équilibré. Du total des demandes présentées par les sept départements avant les vacances, ils ont retranché plus de 800 millions de francs. Aller plus loin encore dans l'opération d'élagage? Obtenir la croissance zéro du côté des dépenses? Impossible, à moins de revenir sur des décisions du peuple ou du Parlement ou d'ignorer le renchérissement.

Le Conseil fédéral était confronté à une série de contraintes:

- L'augmentation de 11 à 13 pour cent de la part fédérale aux dépenses de l'AVS et l'adaptation des rentes au renchérissement expliquent une augmentation des dépenses sociales de 337 millions (10 pour cent).

- Les nouvelles contributions à la surface et aux détenteurs de bétail dont bénéficiera l'agriculture de montagne entraînent une augmentation du budget agricole de 135 millions (9,7 pour cent).

- Les dépenses ferroviaires, essentiellement en raison de l'augmentation des déficits des CFF et des compagnies privées, augmentent de 113 millions (9,9 pour cent).

Ajoutons les 53 millions que la

Confédération dépensera en plus pour les traitements (à cause du renchérissement) et les 74 millions qu'il faudra verser en plus aux cantons au titre de leur participation au produit des impôts fédéraux (en légère hausse), et nous avons, à 100 millions près, l'augmen-

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

tation des dépenses du budget 1980 par rapport à la version 1979. 100 millions qui représentent le surcroît des factures pour les programmes d'armement par rapport à 1979.

### PRÉVOYANCE SOCIALE EN TÊTE

Comme c'était le cas en 1978 déjà, la prévoyance sociale sera de nouveau le plus important poste du budget (20,8 pour cent du total des dépenses, 3609 millions, contre 3272 millions en 1979), suivi de la défense nationale (20,2 pour cent, 3496 millions, contre 3314 millions). Viennent ensuite les transports et communications (15,7 pour cent, 2725 millions, contre 2620

millions), l'enseignement et la recherche (9 pour cent, 1564 millions, contre 1590 millions), l'agriculture et l'alimentation (8,8 pour cent, 1528 millions, contre 1393 millions), les relations avec l'étranger (4 pour cent, 684 millions, contre 624 millions).

### TIERS MONDE: QUI A LA CONSCIENCE TRANQUILLE?

A propos des relations avec l'étranger, le chef du Département des finances a souligné hier devant la presse que l'aide au tiers monde ne sera pas réduite, mais augmentée de 41 millions par rapport au budget 1979 (plus 10 pour cent), de 126 millions par rapport au compte 1978 (plus 40 pour cent). M. Chevallaz a certes reconnu que cette croissance est plus faible que celle voulue initialement par le Conseil fédéral et qu'il faudra quelques années de plus que prévu pour porter l'aide publique de la Suisse de 0,19 pour cent du produit national brut à 0,25 pour cent.

Le rejet de la TVA par le peuple, le 20 mai dernier, est bien sûr à l'origine de cette réduction. « Nous souhaitons que tous les partisans de l'aide au tiers monde aient sur ce point la conscience tranquille », a déclaré M. Chevallaz, sous-entendant que certains d'entre eux n'ont guère contribué à éviter l'échec du programme fiscal.

### MAIN BASSE SUR LE TRÉSOR DES PTT

Côté recettes, l'augmentation est de 5,9 pour cent. On espère 250 millions de plus de l'impôt pour la défense nationale (3450 millions). 250 millions de plus aussi de l'impôt sur le chiffre d'affaires (4400 millions), 70 millions de plus de l'imposition des carburants (2210 millions). Et les PTT, dont le bénéfice risque d'être gros, seront priés de verser à la Caisse fédérale 200 millions, au lieu de 150 millions.

« Ce budget est moins mauvais qu'il aurait pu l'être, et il témoigne d'une forte modération des dépenses par rapport aux prévisions établies ces dernières années », a conclu M. Chevallaz. « Pourtant, il ne sera pas possible de nous résigner à des déficits de l'ordre du milliard et demi, réserve d'inflation, handicap à la mobilité d'action de la Confédération, en une période et dans un pays de stabilisation économique et de quasi-plein emploi qui n'ont pas leur pareille en Europe. Nous n'avons pas le droit d'hypothéquer l'avenir. Le plan financier de la prochaine législature aura pour objectif le retour à l'équilibre, si ardu soit-il. »

## Les raisons d'un laisser-aller

Pays richissime, qui n'a jamais été si prospère, la Suisse ne trouve pas l'argent nécessaire pour financer le ménage de l'Etat central. Celui-ci est contraint d'emprunter, et il tombe à l'occasion dans une mesquinerie sordide. Voir l'aide au tiers monde.

Il y a des années que cela dure, depuis 1971 exactement. Or voici qu'à la longue liste des chiffres rouges, le Conseil fédéral propose d'en ajouter un autre, simplement. Un déficit, qui, en ampleur, ne le cède en rien à ceux qui l'ont précédé. Pourquoi, alors que depuis quatre mois, on sait qu'il ne faut plus compter sur la TVA pour résoudre les problèmes et qu'il n'y a plus d'espoir à l'horizon que celui qui sera fondé sur des mesures nouvelles et énergétiques.

Si le Conseil fédéral a renoncé à toute mesure de redressement et s'accommode d'un nouveau déficit géant, c'est, dit-il, « pour ne pas rendre plus difficile la mise en œuvre de la nouvelle et urgente répar-

tion des tâches qui est en discussion entre la Confédération et les cantons ». C'est en effet sur les cantons d'abord que porteraient un nouvel effort d'économie.

Telle est la raison officielle. Mais il y en a une autre, inavouée: l'imminence des élections. Le moment ne serait effectivement pas très bien choisi de lancer dans le débat des solutions qui, à coup sûr se feraient déchequer dans l'excitation actuelle et qui ne pourraient plus être repêchées intactes, en décembre, lors de la discussion du budget au Parlement.

Soit. Mais 1,3 milliard n'est pas une paille, surtout si on l'ajoute au déficit accumulé en neuf ans. Aussi faut-il espérer qu'en décembre, le Parlement rattrapera ce que le Conseil fédéral ne pouvait faire par réalisme politique. Il sera certes trop tard pour effacer complètement ce déficit. Mais il sera possible encore de le ramener à des proportions un peu plus acceptables.

Denis BARRELET

Le Conseil national dans la jungle des assurances sociales

## AVS et assurance-maladie: les député(e)s se déchainent

La proximité des élections fédérales y était-elle pour quelque chose? La majeure partie de la première séance de la seconde semaine de session au Conseil national vit un véritable déchainement oratoire autour de deux thèmes particulièrement prisés en pareille occasion: l'assurance-maladie et l'assurance-vieillesse. Si M. Hurlimann, président de la Confédération, parvint à contenir l'ardeur novatrice pour la première, il fut proprement mis en minorité par la salle où les députés se relayèrent à la tribune pour réclamer plus d'équité en matière d'AVS pour les femmes suisses.

### A NEUF VOIX PRÈS...

L'élimination des divergences dans la loi sur l'asile a suscité une nouvelle fois la controverse au sujet des couples à admettre aux passages-frontières: faut-il accepter seulement les gens mariés, ou pourrait-on aussi laisser entrer les personnes vivant maritalement? Le Conseil des Etats avait exclu cette mention dans la loi, introduite par le Conseil national. M. Mugny (pdc, VD), rapporteur de langue française, plaida pour un ralliement aux Etats. Mme Morf (soc., ZH) voulut maintenir cette possibilité, afin de ne pas séparer à nos frontières ceux que la vie a réunis, surtout si le nombre de cas reste infinitésimal.

M. Furgler, conseiller fédéral, promit qu'en tout état de cause la loi sera appliquée avec humanité, car nous voulons continuer d'exercer une politique d'accueil très ouverte.

Le Conseil national, par 46 voix contre 37 décida uniquement en faveur du couple légalement uni admis chez nous. En revanche, il maintient la divergence et accorda au réfugié le bénéfice d'un interprète et conseiller de son choix.

### ASSURANCE-MALADIE: DIFFICULTÉS SANS NOMBRE

En ce lundi, il n'y eut pas moins de seize interventions personnelles concernant le Département de l'intérieur en général et la plupart touchant aux assurances sociales, thèmes en or pour des députés qui se présentent devant leur électoral dans un mois!

Au nom du groupe socialiste, son président M. Müller (BE) s'opposa à transformer en postulat une motion réclamant un programme d'urgence mettant en œuvre une véritable révision globale de l'assurance-maladie. La petite révision actuellement en voie d'élaboration ne corrige en rien les maux congénitaux de la LAMA. Nos vieillards par exemple ont une peur bleue de tomber malade — cela leur coûte trop cher. Il est donc urgent

d'entreprendre la refonte complète de cette œuvre sociale si pleine de lacunes.

Le Dr Forel (pdt, VD) soutient à fond la motion et ses propositions concrètes. On a mis en accusation les médecins. Mais il y a des moyens honnêtes qu'appliquent des médecins honnêtes pour diminuer les frais médicaux. Il signala les cas de femmes travaillant en usine jusqu'aux premières douleurs d'accouchement, faute d'une assurance adéquate — c'est un scandale. L'orateur critique avec véhémence les tarifs pour soins dentaires. L'urgence existe: le médecin-député en appela au bon sens pour qu'on accepte la motion.

M. Hurlimann, président de la Confédération confirma l'existence d'énormes difficultés pour réviser la LAMA. Lorsque le souverain avait refusé en 1974 les projets à son sujet, le Parlement avait ordonné au Conseil fédéral d'entreprendre sans délai les révisions non contestées les plus urgentes. Mais ce projet n'est pas certain de passer la rampe parlementaire sans dommage. Impossible donc d'accepter une motion impérative avant d'avoir procédé à la petite révision. Par 64 voix contre 53, le Conseil national rejeta la motion, mais la transmit au Conseil fédéral sous forme de postulat.

### AVS — LES DÉPUTÉS LUTTENT EN FAVEUR DES FEMMES

Une demi-douzaine de postulats ou de motions demandant divers aménagements de l'AVS-AI. Lutte oratoire autour d'une motion de Mme Fugier (rad., SO) entre plusieurs députées alémaniques et romandes (Mmes Bauer (lib., GE) et Nanchen (soc., VS) pour obtenir les mêmes droits pour les femmes que ceux reconnus aux hommes (rente individuelle, pour les femmes mariées, même âge de la retraite pour hommes et femmes, rentes de veuves ou de veufs aux personnes subvenant à l'entretien de membres de leur famille etc.).

M. Hurlimann, sous cette avalanche d'exigences nouvelles, ne put que mettre en garde la salle contre les frais énormes que causerait la réalisation de telles demandes. Il fut d'ailleurs soutenu par M. Gautier (lib., GE) qui voudrait enfin connaître au-delà de quels coûts en matière d'assurances sociales nous allons. Le président de la Confédération, débordé, refusa tout net d'accepter des motions impératives sans connaître auparavant leurs implications exactes et le mode de financement à prévoir.

Mais rien n'y fit: la salle balaya ses objections et adopta la motion en plusieurs votes affirmatifs.

Hugues FAESI

La nouvelle loi sur les étrangers devant le Conseil des Etats

## Le statut de saisonnier est-il une nécessité?

Il y a au moins cinq ans qu'on en parle, de cette nouvelle loi sur les étrangers. A chaque fois que les mouvements nationalistes sortaient de leur manche une de ces initiatives aux relents xénophobes, le Conseil fédéral annonçait son intention de régler autrement, plus humainement, le problème des étrangers en Suisse. La voici enfin, sa solution. Le Conseil des Etats, hier, lui a réservé bon accueil. Personne, à part un radical brouillon de Glaris, l'inénarrable Peter Hefti, n'a fait montre de la moindre velléité de rejet. D'ailleurs, le débat, hier, n'a été qu'amorcé. Les choses sérieuses sont pour aujourd'hui. Parmi elles: le statut de saisonnier. L'inscrire dans la loi? L'abolir?

Certes, il existe aujourd'hui déjà une loi sur les étrangers. Mais elle date de 1931. Elle a une fonction réduite: empêcher les indésirables de pénétrer et demeurer en Suisse; permettre aux autorités fédérales d'intervenir sur le nombre des étrangers. Le reste est réglé dans d'obscures ordonnances et directives.

La nouvelle loi veut adapter le droit en vigueur aux conceptions qui prévalent actuellement sur le plan national et international; créer un cadre juridique pour notre politique à l'égard des étrangers; définir le statut juridique de l'étranger selon la durée de sa présence en Suisse; accorder aux étrangers une protection juridique garantissant leur statut.

### M. RENÉ MEYLAN: « PAS DE SOLUTION MEILLEURE »

C'est le démocrate-chrétien des Rhodés-Intérieures Raymond Broger qui a présidé la Commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet gouvernemental. Une commission à laquelle le socialiste neuchâtelois René Meylan — qui en faisait également partie — adresse des éloges. De grandes améliorations ont été apportées au texte initial, déclare-t-il. « Sur ce texte que j'avais accueilli avec perplexité, j'entre aujourd'hui très volontiers en matière ». A ceux qui, dans l'opinion publique critiqueraient cette loi, M. Meylan fait remarquer qu'il n'y a pas de solution de rechange et que le lancement d'un référendum, en annihilant les progrès, serait désastreux. Car c'est

un leurre de croire que l'initiative « Etre solidaire » a des chances d'être adoptée par la suite.

M. Meylan est heureux que la loi, dès son début, mette l'accent sur l'aspect humain, à côté de l'aspect économique. Il voit, dans cette adjonction de la commission, un réel progrès. « Il y a 20 ans encore, confesse le député neuchâtelois, je trouvais normal, malgré mes vues théoriquement progressistes, que les Italiens chez nous vivent dans des taudis. D'autres sans doute étaient dans le même cas ». La loi abolira à tout jamais une vue aussi restrictive des choses.

### Combien sont-ils?

Fin août, les étrangers résidant en Suisse étaient au nombre de 883.092, dont 213.749 avaient un permis à l'année, et 669.343 un permis d'établissement. Par rapport à décembre 1978, la réduction est de 14.970. La majeure partie de cette réduction est le résultat des nouvelles dispositions sur la filiation, qui a permis à 10.680 jeunes étrangers d'acquiescer la nationalité suisse.

Fin août toujours, on comptait en Suisse 96.812 saisonniers et 89.440 frontaliers.

En 1950, l'effectif des étrangers atteignait 285.000, pour grimper à 1.065.000 en 1974.

des Etats

## Le statut de saisonnier est-il une nécessité?

Le statut de saisonnier ne plaît pas beaucoup à M. Meylan, qui voudrait qu'on dépassionalise le débat. En supprimant ce statut, on ne supprime pas les saisonniers. Le croire, c'est se mentir à soi-même pour se donner bonne conscience. Le prétendre, c'est tromper les bonnes âmes. Finalement, M. Meylan se demande si la raison véritable du Conseil fédéral quand il s'oppose à l'abolition du statut de saisonnier, ce n'est pas la peur de devoir revenir sur une promesse donnée, celle de stabiliser l'effectif des étrangers en Suisse. M. Meylan ne s'incline pas devant ce scrupule. Il ne s'agirait que d'admettre temporairement 10.000 ou 20.000 étrangers de plus — les familles des saisonniers.

Une autre disposition encore fait tiquer M. Meylan: celle qui cherche à définir les droits politiques des étrangers. Qu'une police politique, réduite au minimum, soit malheureusement nécessaire — d'accord. Mais cela ne justifie pas tout un article de loi. Surtout que les étrangers ne sont pas seuls à compromettre l'ordre et la sécurité du pays, affirme le député, en faisant allusion à certains événements de La Ferrière ou d'ailleurs.

### LA SAISON, ÇA EXISTE

Le socialiste genevois Willy Donzé aussi s'attaque au statut de saisonnier. Membre du gouvernement de son canton, il a une raison supplémentaire de le faire. Genève, en 1975, a déposé à Berne une initiative allant dans ce sens. Le futur conseiller fédéral (?) Léon Schlumpf, démocrate du centre des Grisons, l'actuel conseiller fédéral Kurt Furgler, le président de la commission Raymond Broger, le libéral genevois Olivier Reverdin, feront valoir un autre point de vue: l'économie saisonnière existe, et elle a besoin de main-d'œuvre saisonnière, qu'elle soit suisse ou étrangère. Si ce statut a mauvaise réputation, c'est qu'on en a abusé dans le passé. La loi ne le permettra plus. En soi, ce statut n'est pas mauvais.

Ce point sera au centre du débat d'aujourd'hui.

D. B.

## Asile politique pour Victor Korchnoï

Selon le Département de justice et police, le champion d'échecs soviétique Victor Korchnoï vient d'obtenir l'asile politique suisse. La décision vient d'être communiquée par écrit au vice-champion du monde qui a élu domicile depuis septembre 1977 dans la localité de Wohlen, dans le canton d'Argovie, où il bénéficierait jusqu'à aujourd'hui d'une simple autorisation de séjour. Korchnoï avait déposé une demande en ce sens il y a neuf mois auprès des autorités compétentes, mais il n'était pas encore certain ces derniers mois que le champion d'échecs reste bel et bien en Suisse. D'autres pays, Israël et les Etats-Unis, semblaient devoir entrer également en ligne de compte.

Le champion d'échecs avait été déchu de la nationalité soviétique il y a neuf mois. Dans un décret rendu public, le

28 septembre 1978, les autorités de l'URSS avaient déclaré que Korchnoï poursuivait systématiquement des activités incompatibles avec la possession de la nationalité soviétique et par son comportement portait atteinte à l'honneur du pays. (ats)

Voir autres informations suisses en page 14

### La faim?

L'indigestion? Non! Le juste milieu! Privez-vous d'un peu de superflu! vous aurez observé la 58e Journée de la Faim. CCP 23 - 3945.

P 18233

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Hier matin devant les Assises genevoises

Le procès de Bernard Cornfeld a débuté

M. Bernard Cornfeld, fondateur de l'IOS (Investors Overseas Services), était présent hier matin à l'ouverture de son procès devant la Cour

d'assises de Genève, qui devrait se prolonger jusqu'au 3 novembre prochain, au rythme de trois jours d'audience par semaine.

Après avoir tiré au sort les douze jurés, le président a déclaré les débats ouverts à 9 h. 35. Une partie civile, représentant quelque 350 personnes, a été admise par la Cour. Un débat de procédure s'est ensuite engagé sur l'admissibilité d'une seconde partie civile.

Mais finalement, celle-ci, que voulait constituer un avocat américain n'a pas été admise.

M. Cornfeld doit répondre devant la justice genevoise d'un épisode bien précis dans l'existence de l'IOS, soit une offre de souscription d'actions ordinaires IOS, en 1969, à environ 25.000 personnes, pour la plupart employées par IOS.

Selon l'accusation, M. Cornfeld et un autre dirigeant d'IOS, décédé entre-temps, auraient dissimulé aux souscripteurs, notamment grâce à une publicité mensongère, que les actions offertes ne provenaient pas d'actions nouvelles mais étaient en réalité détenues par des dirigeants d'IOS, dont M. Cornfeld lui-même, qui s'en débarrassaient par l'intermédiaire de IOB (Investors Overseas Bank).

Par cette opération, soutient le Parquet genevois, M. Cornfeld a reçu 7,8 millions de dollars (soit, à l'époque, plus de 33 millions de francs suisses), se rendant ainsi coupable d'escroquerie par métier. M. Cornfeld affirme pour sa part que les souscripteurs ont agi en pleine connaissance de cause.

LA PREMIÈRE JOURNÉE

La première journée d'audience a été consacrée à l'audition de l'accusé puis à celle de quatre parties civiles.

M. Cornfeld, qui conteste le crime d'escroquerie par métier, a exposé aux jurés, en français, ce qu'était l'IOS. Il a longuement expliqué qu'il n'a nullement contraint ses employés comme l'en accuse le Parquet, à souscrire à l'émission d'actions en 1969. Bien au contraire, selon M. Cornfeld, ses employés voulaient acquérir des parts de la société pour laquelle ils travaillaient et qui, jusque là, n'avaient jamais été cotées en bourse.

M. Cornfeld a déclaré qu'il était « terrible » pour lui de vivre sous cette accusation d'escroquerie, car, a-t-il révélé, j'ai une fille de trois ans, et il ne faut pas qu'elle pense que son père est un escroc.

Quatre anciens employés d'IOS, constitués parties civiles, se sont succédé à la barre des témoins pour affirmer qu'ils n'avaient subi aucune pression de la part de M. Cornfeld pour souscrire à l'émission d'actions de 1969. C'est l'euphorie générale qui les a incités à en acheter, ont-ils déclaré. Tous ont évoqué avec nostalgie leur travail au sein d'IOS au point d'arracher quelques larmes à son fondateur. Trois de ces quatre employés avaient déposé plainte contre M. Cornfeld qu'ils ont retiré en cours d'audience, tout en restant parties civiles.

QUI EST BERNARD CORNFELD ?

Bernard Cornfeld, fils d'émigrant russo-roumain, établis aux Etats-Unis depuis 1931, est né à Istanbul le 17 août 1927. Assistant social de formation, « Bernie », comme l'appellent familièrement ses amis, crée à Paris, 1956 une petite entreprise, Investors Overseas Services (IOS), qui propose aux G'S stationnés en Europe de faire fructifier leurs économies.

Quelque temps plus tard, le siège administratif de cette société est transféré à Genève. IOS deviendra une des plus puissantes sociétés de fonds de placement du monde. Avec la petite mappemonde logée dans le haut du sigle et le mot d'ordre « A chaque jour une idée nouvelle », IOS semble ne plus pouvoir s'arrêter.

Dans les années 60, au sommet de sa gloire, IOS gère directement ou indirectement près de deux milliards de dollars par le truchement de 18 fonds de placement. Elle a près d'un million de clients. De nombreuses personnalités siègeront à son Conseil d'administration, comme James Roosevelt junior, fils du président F. Roosevelt et ancien membre de la Chambre des représentants, Erich Mende, membre du Bundestag et ancien vice-chancelier de la RFA, et Henry Buhl III, fils de la principale actionnaire privée de General Motors.

LA CHUTE DE « L'EMPIRE IOS »

En 1970, « l'empire » IOS s'effondre. L'action passe de 25 dollars à 10 cents. En mai de cette même année, B. Cornfeld quitte la présidence du groupe. En juin, il est exclu du Conseil d'administration. Réintégré en septembre, B. Cornfeld se retire définitivement d'IOS en janvier 1971. L'homme fort d'IOS est alors Robert Vesco qui en devient en mars 1971 président. Il sera plus tard accusé d'avoir détourné plus de 200 millions de dollars des fonds de la société, puis, compromis dans l'affaire du Watergate. (ats)

de notre nouvelle collection



Enfin une nouvelle chasuble toute souple et tendre, que vous portez féminine comme dessinée, ou confortable sur une blouse.

Notre réclame 139. Chasuble jersey uni

la maison du tricot

La Chaux-de-Fonds 53, avenue Léopold Robert 22 26 73

Lausanne Genève Neuchâtel Fribourg La Chaux-de-Fonds

P 20621

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for A = Cours du 21 septembre and B = Cours du 24 septembre, listing various stocks and their prices in Neuchâtel, Lausanne, and Zurich.

Table with columns for BALE, ZURICH, and NEW YORK, listing various stocks and their prices.

Table with columns for Cours indicatifs, Billets de banque étrangers, and Communiqués par le BCN, listing various financial instruments and their prices.

Table with columns for FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES, listing various funds and their prices.

Advertisement for SAMA 79, 'L'automation aux limites du possible', featuring a logo and text about automation technology.

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA



Profitez de nos offres «anniversaire»

Vente spéciale, à la meule

Gruyère salé

1er choix

le 1/2 kilo

6.40

(au lieu de 6.65)

Vacherin fribourgeois

1er choix

le 1/2 kilo

5.-

(au lieu de 6.05)

Cake financier

la pièce de 330gr. (100gr. = 64,7)

180

(au lieu de 2.30)

Machine à café

MIO-STAR 1,1 litre, 220V

40.-

Garantie 1 année (au lieu de 48.-)

MIGROS „FORGES” Place du Tricentenaire La Chaux-de-Fonds

Restaurant «La Cheminée»

CHARRIÈRE 91

revoilà LA CHASSE

Tél. (039) 23 13 49

PARKING CENTREPOD

Avenue Léopold-Robert 21  
Places de parc à louer

PARKING Grenier 32a

Places de parc à louer

S'adresser au bureau fiduciaire  
Pierre Pauli, Av. Léopold-Robert  
49, La Chaux-de-Fonds, tél. (039)  
23 74 22.

AUX ROCHETTES  
la chasse

Tél. (039) 22 33 12

Annonces Suisses SA  
transmettent  
vos annonces  
à tous  
les journaux  
au tarif officiel

Institut de beauté  
Christine BARBEY  
Nettoyage de peau  
ACTION

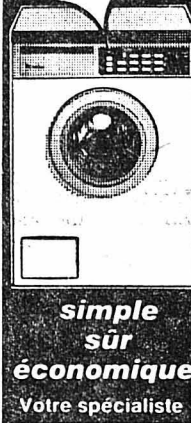
Tél. (039) 22 14 02 Neuve 8

DISCOUNT  
DU MARCHÉ  
AF

Miele

Lave-linge  
avec  
miniordinateur

NOUVEAU



La technique supé-  
rieure.

Nos prix

2180.-

Garantie d'usine.  
Demandez-nous une  
offre sans engage-  
ment.

Fornachon & Cie  
Rue du Marché 6  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 22 23 26

VERRES  
DE  
CONTACT  
depuis 15 ans

Certificat  
fédéral  
d'adaptateur  
en lentilles  
de contact

von  
gunten  
maître opticien  
diplômé fédéral  
Av. L.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

DÉTECTIVE  
autorisé  
RAOUL DUPORE  
Lausanne  
Martèrey 5  
Tél. 021 / 22 41 22-67

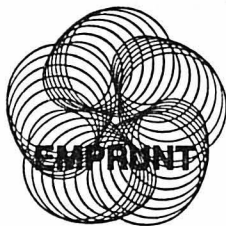
Mélanges

STUDIO  
meublé, 2 lits, cui-  
sine installée, dou-  
che.  
Tél. (039) 22 44 85.

A VENDRE  
pour cause de double emploi  
VW Coccinelle 1500 cm3  
en bon état, expertisée, avec pneus été  
et hiver montés sur jantes. Prix avan-  
tageux.  
Tél. (039) 23 61 81, heures des repas.

A LOUER  
pour le 1er novembre 1979  
APPARTEMENT  
d'une grande pièce, cuisine, salle de bain,  
petit hall d'entrée, balcon, Coditel.  
Situation calme, ensoleillée, proximité du  
centre.  
Tél. (039) 22 44 23.

Section de La Chaux-de-Fonds  
SERVICE DE SOINS A DOMICILE Tél. (039) 22 22 89



MALAYSIA

5%

Emprunt 1979-89  
de fr. s. 80 000 000

Le produit net de l'emprunt est destiné  
au financement de projets de dévelop-  
pement en Malaisia

Prix d'émission

99 1/4 %

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

Délai de souscription  
du 25 au 28 septembre 1979,  
à midi

No de valeur: 778810

Modalités de l'emprunt

Durée:  
10 ans au maximum

Titres:  
obligations au porteur de fr. s. 5000  
et fr. s. 100 000

Remboursement:  
rachats annuels de 1983 à 1988 au cas où  
les cours ne dépassent pas 100%

Coupons:  
coupons annuels au 11 octobre

Cotation:  
aux bourses de Bâle, Zurich, Genève,  
Lausanne et Berne

Le prospectus d'émission complet paraîtra le  
25 septembre 1979 dans le «Basler Zeitung»  
et dans le «Neue Zürcher Zeitung». Les  
banques soussignées tiennent à disposition  
des prospectus bilingues avec des bulletins  
de souscription.

Société de Banque Suisse Crédit Suisse

Banque Populaire Suisse Banque Leu SA

A. Sarasin & Cie

Société Privée de Banque et de Gérance  
Union des Banques Cantonaes Suisses

Union de Banques Suisses

Groupement des Banquiers Privés Genevois

Groupement de Banquiers Privés Zurichois

CS  
Prêt  
personnel  
avantageux,  
discret et  
rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2 000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9 000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10 000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15 000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20 000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24 000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des  
mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde  
de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais.  
**Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut  
la peine!**

Je désire un prêt personnel de

56 Fr.

Nom  Prénom

NP/Localité  Rue/No

Habite ici depuis  Téléphone

Domicile précédent

Date de naissance  Etat civil  Profession

Lieu d'origine

Chez l'employeur

Revenu mensuel

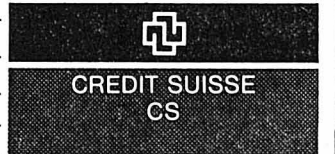
total

Loyer

mensuel

Date

Signature



A envoyer au CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds,  
Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à une autre succursale du  
Crédit Suisse

# Quatre petits riens qui changent tout.

La série BAHAMAS, une gamme de mobilier de qualité, vous permet d'agencer votre salle de bains à votre convenance, de personnaliser votre intérieur. Son élégance sobre, ses tons chauds qui rappellent les îles, voilà de quoi vous aider à mieux attaquer la journée. Au saut du lit, rien de tel qu'une bonne toilette pour vous mettre en condition.



**Petite armoire**  
à une porte et un tiroir.  
L 31 cm, H 77,5 cm,  
P 34,5 cm.

**80.-**

au lieu de 93.-

**Armoire à linge**  
avec corbeille à grille  
plastifiée. L 31 cm,  
H 77,5 cm, P 34,5 cm.

**85.-**

au lieu de 98.-

**Meubles de salle de bains BAHAMAS**  
D'une finition soignée, ils sont revêtus d'une couche beige de résine synthétique, qui les rend entièrement lavables, et décorés de rebords arrondis en bois massif.

**Meuble de lavabo**  
à deux portes. L 62 cm,  
H 58 cm, P 34,5 cm.

**75.-**

au lieu de 88.-

**Élément à 4 tiroirs**  
L 31 cm, H 77,5 cm,  
P 34,5 cm.

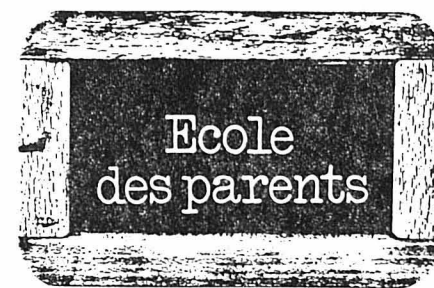
**100.-**

au lieu de 120.-



# MIGROS

**Prix. Qualité. Choix.**  
En vente au do-it-yourself,  
avenue Léopold-Robert 79.



## Troc amical

de vêtements d'hiver  
propres et en bon état  
pour enfants  
et adolescents

skis, patins, luges, etc.

**Salle Saint-Louis,  
Temple-Allemand 26**

Lundi 1er et mardi 2 octobre 1979, de 19 h. à 21 h.  
réception des articles en échange d'un bon

Mercredi 3 octobre, de 14 h. 30 à 19 h.  
dès 14 h. 30, vente pour porteurs de bons  
dès 15 h. 30, vente à tout-venant

Jeudi 4 octobre, de 19 h. 30 à 21 h.  
retrait des articles non-vendus et paiement des bons

### IMPORTANT

Les articles doivent être obligatoirement munis d'une étiquette cartonnée volante avec la désignation de l'article et indication du prix de vente

Renseignements: Tél. (039) 23 91 44

## Le nouveau Nikon EM

### La façon la plus simple de se rallier à Nikon



Fr. 595.-\*



Chez votre marchand photographe

\*Boîtier avec 50 mm f/1.8 E

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 13

Michel Davet

## MA NUIT DE NOCES

Roman

Copyright by Presses de La Cité, Paris et Cosmopress, Genève

— En fait, que voulait-elle?  
— Tout simplement s'excuser.  
— Etrange courtoisie pour une voleuse. Il doit y avoir, comme vous dites, une raison obscure à cette amabilité.

Nous restâmes sur cette énigme. Je pris ma clé et je montai chez moi, seule une fois de plus avec l'horizon déployé et mes livres. A peine étais-je là que la femme de chambre frappa.

— Encore des fleurs pour Madame, dit-elle avec respect. On ne peut pas dire que la galanterie se perde et que Monsieur ne pense pas à Madame dans ses déplacements.

L'envoi me fit plaisir d'autant plus qu'il ne s'agissait plus de lys mais de roses roses. Une véritable gerbe. Une petite fortune. Cette somptueuse jonchée

n'était pas accompagnée d'une lettre de Bertrand mais d'une carte. Et cette carte ne portait que quelques mots: «Avec les excuses de Dorothy.»

Chapitre IV

Je fus réveillée très tôt par le téléphone: c'était la duchesse me demandant si elle pouvait monter pour me faire part d'une chose intéressant le vol de mon sac. Elle pénétra bruyamment dans ma chambre, chaussée de souliers de montagne car cette gaillarde se levait aux aurores et faisait une heure de marche à pied en chantant, avant son petit déjeuner.

— Les jeunes, vous perdez les plus belles heures de la journée à dormir. Alexis qui est poète n'a jamais vu l'aurore... Savez-vous pourquoi je vous réveille à huit heures du matin, à peine? Pour ce petit objet!

Elle tira de sa poche mon petit portefeuille rouge, le secoua. Vide, vide! Le lança sur mon drap.

— En cherchant la petite femme de chambre de l'étage, qui, entre parenthèses, est la nièce de Lucia, j'ai pénétré dans le cagibi de rangement du corridor. J'y ai découvert un fourre-tout de toile bleue bourré d'affaires disparates dont une chemise de nuit beaucoup trop élégante pour une fille du genre d'Amanda, et puis ce portefeuille couleur de votre sac et qui doit être vôtre.

— Oui, mais il est vide comme l'était le sac à main.

— Tristement vide, oui. J'ai appelé Amanda car je sais que ce fourre-tout de voyage est le sien. Je l'ai questionnée rudement car elle n'en est pas à son premier larcin. La malheureuse est devenue verdâtre, positivement hagarde. Elle a tellement gémi, supplié, avec son exaltation italienne qui se double manifestement d'un déséquilibre naturel, que je n'ai pas poussé plus loin mon intervention. Elle jure que le portefeuille était vide lorsqu'elle l'a ramassé. Je lui ai conseillé de venir vous en parler.

— Que dois-je faire? Avertir la direction?  
— A votre bon cœur de décider: la petite est pitoyable; Lucia vous racontera son histoire. Elle m'avait volé une pendulette il y a trois semaines, à la suite de quel vol je me suis intéressée à sa misérable vie.

— Vous êtes la bonté et la simplicité mêmes; je le personnel de l'hôtel vous adore.

— J'aime les êtres. Tous m'intéressent. Vous aussi, tout particulièrement, Moni. Car malgré votre ravissante jeunesse vous n'avez pas l'air heureux.

— Je ne suis pas une nature douée pour la joie exubérante.

— Ttt! Ttt! Moni, ma petite, que se passe-t-il dans votre ménage?

— Incompatibilité d'humeur, dis-je sombrement. Je suis un bébé, et de plus un bébé qui a mauvais caractère, alors que mon mari est un monsieur orgueilleux et impatient.

— Fâcheux! dit-elle. Doublement fâcheux dans cette atmosphère de palace où les hommes sont assaillis par des sirènes vénales. Cette Suédoise que l'on rencontre avec M. Régis d'Auzolle est la plus dangereuse garce qui soit. Elle avait jeté son dévolu sur Alexis. Elle tombait mal: Alexis est un papillon.

La duchesse resta encore un bout de temps. En se promenant entre le lit et la fenêtre elle me raconta sa jeunesse: fille de barons baltes errant depuis plus d'un demi-siècle dans les capitales d'Europe centrale, de la Pologne plate aux montueuses forêts de Moravie, du lent Danube aux splendeurs baroques de Vienne, et puis Paris où elle s'était installée. Son atlas tumultueux et coloré m'amusa. Après son départ, Lucia pénétra chargée du petit déjeuner.

— Lucia, pouvez-vous me parler de votre nièce?

— Amanda? En quoi intéresse-t-elle Madame? C'est une pauvre créature; elle ne s'habitue pas loin de Ferrare, son pays. Elle a été abandonnée par son mari après six mois de mariage et la naissance d'un bébé qui est un monstre. Elle le traîne de grenier en grenier en refusant de le mettre dans un hôpital spécial.

Je résolus d'aller parler à Amanda dans son grenier, pensant qu'elle y serait plus détendue, plus en confiance qu'à l'hôtel. En pénétrant dans les combles, je la vis étendant des langes et des barboteuses roses sous la lucarne. En me voyant surgir elle s'immobilisa, puis recula, recula jusqu'au seuil de sa chambre comme une bête sauvage au bord de son terrier. Frustée à redouter, probablement, que je ne me venge sur son bébé. (A suivre)



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Protopopov et Belousova, champions du monde de patinage artistique font défection à l'Ouest

# Ils demandent l'asile politique à la Suisse

Les champions du monde de patinage artistique Oleg Protopopov et Ludmila Belousova, adules en Union soviétique après leurs deux médailles d'or aux JO et leurs quatre titres mondiaux dans les années 1960, ont demandé l'asile politique à la Suisse, a annoncé hier le Département fédéral de la justice. Les deux sportifs ont fait défection au cours d'une tournée et ont demandé l'asile la semaine dernière. Le Conseil fédéral statuera sur leur requête dans « plusieurs semaines ».

Le couple marié depuis 1957 n'avait pas d'enfant. Il a disparu au moment où il devait reprendre l'avion pour l'Union soviétique après une tournée de quatre semaines en Allemagne de l'Ouest et en Suisse, à Aarau et à Zoug. Idolâtrés par des millions d'amateurs de patinage, les Protopopov figurent parmi les plus illustres des transfuges soviétiques. Leur décision survient après le passage à l'Ouest de deux danseurs du Bolchoï, Leonid Koslov et Valentiana Koslova.

Pourtant, tout comme les danseurs, ils menaient une vie agréable en Union soviétique où les autorités leur avaient conféré de nombreux honneurs, notamment le titre prestigieux de « maîtres des sports de l'Union soviétique » et une mention dans l'Encyclopédie soviétique pour leur « grâce, la précision de leur performance et leur lyrisme ».

### LES ORGANISATEURS CHOQUÉS

La décision des deux patineurs a choqué les organisateurs de la tournée. « C'est de la folie, a déclaré M. Kurt Soennig à l'Associated Press. Si je savais où ils étaient je leur dirais « rentrez chez vous » mais je pense que c'est trop tard ». Tous deux étaient arrivés en Suisse le 22 août, pour une troisième tournée.

« Ils n'ont jamais laissé entendre qu'ils pourraient faire défection à l'Ouest, a ajouté M. Soennig. S'ils m'en avaient parlé je ne les aurais jamais invités. Je suis choqué, je pense qu'ils ont abusé de mon hospitalité. Je comptais inviter d'autres patineurs mais maintenant mes plans tombent à l'eau. Je ne pense pas qu'ils auront beaucoup de chances à l'Ouest. Sur le plan professionnel, ils accusent leur âge.

### DIX VALISES ET UNE MACHINE A COUDRE !

« Ils étaient arrivés à l'aéroport de Zurich avec dix valises, a ajouté M. Soennig. Lui avait apporté un magnétoscope et elle une machine à coudre. Je les avais taquinés à ce sujet. Maintenant je sais pourquoi ils l'ont fait ».

A Moscou, un responsable soviétique du sport a fait part de son étonnement en apprenant la nouvelle de leur défection: « Ils avaient tous les avantages ici. Pour les sportifs de cette dimension, il n'y a pas de problème », a-t-il dit.

Oleg Protopopov, qui est âgé de 47 ans, et Ludmila Belousova, qui est âgée de 44 ans, avaient dominé les compétitions de couple de patinage artistique pendant la plus grande partie des années 60. Premier couple russe à être couronné au plus haut niveau, ils avaient connu la célébrité aux Jeux olympiques d'Innsbruck en 1964 où ils avaient détrôné Marika Kilius et Hans Jürgen Baumler. Ils devaient obtenir une deuxième médaille d'or aux Jeux de Grenoble et avaient remporté tous les titres de champions du monde et d'Europe de 1965 à 1968. Leur dernière apparition dans un championnat du monde remonte à 1969 où ils s'étaient classés troisièmes à Colorado Springs, perdant leur titre au profit d'un autre couple soviétique. Ils passèrent professionnels au début des années 1970.

### DES PATRIOTES

Depuis lors, ils participaient fréquemment à des tournées d'exhibition en URSS et dans les pays occidentaux.

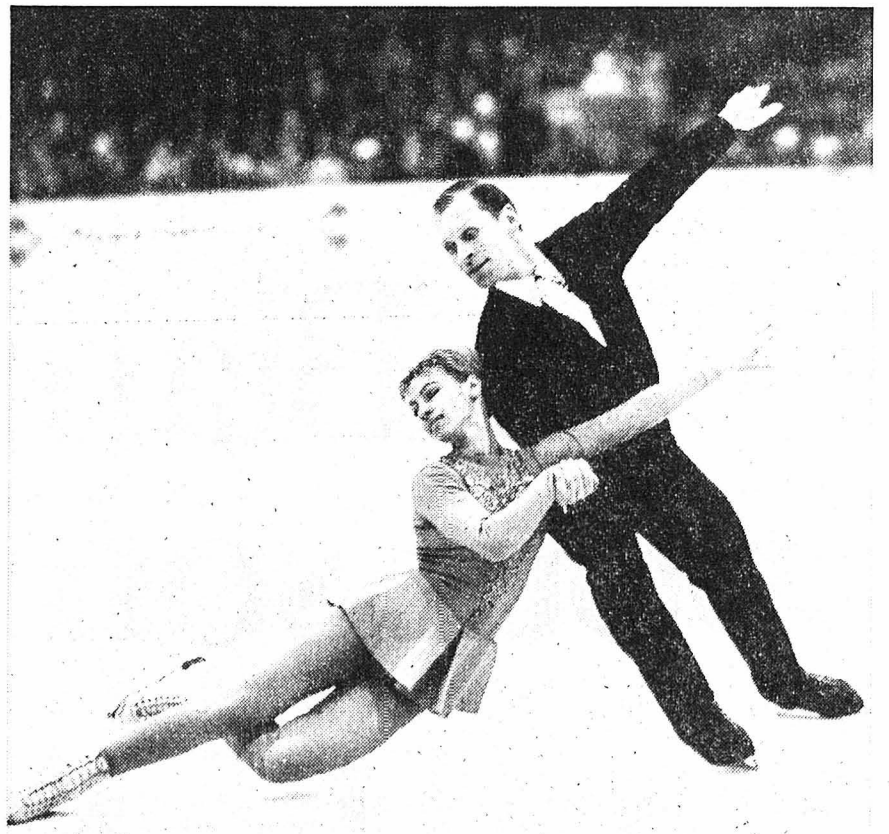
Oleg Protopopov et Ludmila Belousova s'étaient associés à

l'automne 1954 et ils ont toujours patiné ensemble depuis. En tant que « professionnels » ils dépendaient du Ministère de la culture, lequel organise la plupart des spectacles commerciaux soviétiques à l'étranger.

Le couple habitait Leningrad. Ludmila Belousova est ingénieur de formation et son mari a fait des études d'instituteur. Elle a commencé à patiner à l'âge de 12 ans, et son mari a participé à sa première compétition en 1946, à l'âge de 14 ans. Ils ont obtenu leur premier titre de champion d'URSS en 1962. Ils en ont gagné six au total.

Les Protopopov avaient quitté le domicile de M. Soennig près de Lucerne le 17 septembre et ils étaient allés dîner chez un ami suisse à Zurich. « On m'a dit qu'ils avaient pris deux taxis cette nuit-là, puis ils ont disparu, a précisé M. Soennig, je ne sais pas où ils sont. Ils avaient fait leur réservation pour un avion à destination de Moscou pour partir le lendemain ».

Selon M. Soennig, Protopopov ne parlait jamais politique. « C'est un fanatique du sport et le patinage est sa vie ». Il aurait eu des problèmes avec la troupe de Leningrad au sujet de la taille des patinoires, trop petites à son gré. Ils étaient considérés dans leur pays comme des « patriotes » et n'avaient pas de difficultés à se rendre à l'étranger.



Ludmila Belousova et Oleg Protopopov, deux champions qui ont choisi de vivre à l'Ouest. (bélino AP)

## Championnat de l'Association cantonale de football

# Le Locle freiné dans sa course triomphale

Au cours de la sixième journée du championnat de deuxième ligue, Le Locle a concédé sa première défaite de la saison à St-Imier dimanche sur le score de 3 à 2, si bien qu'en tête du classement, l'on assiste à un regroupement d'autant plus que Superga a facilement battu Corcelles par 3 à 0. Le Locle conserve la première place du classement avec un point d'avance sur les Italo-Chaux-de-Fonniers et

les Imériens mais avec un match en plus. C'est dire que le week-end prochain, Le Locle qui recevra Neuchâtel Xamax dans le cadre de la Coupe de Suisse, risque bien de se retrouver au troisième rang ! En ce qui concerne la relégation Corcelles et Hauterive se trouvent dans une situation inconfortable même si cette dernière formation a obtenu un match nul 2 à 2 à La Béroche.

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Le Locle	7	6	0	1	12
2. Superga	6	5	1	0	11
3. Saint-Imier	6	5	1	0	11
4. Cortailod	6	2	3	1	7
5. Geneveys-c.-Cof.	6	2	3	1	7
6. Saint-Blaise	7	3	1	3	7
7. Marin	6	3	0	3	6
8. Bôle	6	1	2	3	4
9. Béroche	6	0	3	3	3
10. Audax	6	1	1	4	3
11. Hauterive	6	0	2	4	2
12. Corcelles	6	0	1	5	1

### Troisième ligue

En troisième ligue, aucune grosse surprise n'a été enregistrée. Travers et Floria, dans le groupe 1 se sont imposés si bien qu'ils restent aux deux premières places du classement. La Sagne, troisième, a également gagné 4 à 1 face à Lignières. Dans le groupe 2, Deportivo a remporté une victoire extrêmement importante contre Châteland (2 à 1). De ce fait, cette dernière formation a perdu sa place de leader et se retrouve à un point de Deportivo et du Locle II qui a triomphé de Serrières 1 à 0.

### GROUPE 1

	J	G	N	P	Pt
1. Travers	6	5	0	1	10
2. Floria	6	5	0	1	10
3. La Sagne	5	4	1	0	9
4. Fleurier	6	4	0	2	8
5. Etoile	5	3	0	2	6
6. Le Landeron	6	3	0	3	6
7. Couvet	5	2	1	2	5
8. Colombier	5	1	2	2	4
9. Auvornier	5	1	1	3	3
10. Boudry II	6	1	1	4	3
11. Lignières	5	1	0	4	2
12. Cornaux	6	0	0	6	0

### GROUPE 2

	J	G	N	P	Pt
1. Deportivo	6	4	1	1	9
2. Le Locle II	6	4	1	1	9
3. Châteland	6	4	0	2	8
4. Ticino	6	3	1	2	7
5. Fontainemelon	6	3	1	2	7
6. Helvetia	6	2	3	1	7
7. Serrières	6	2	2	2	6
8. Le Parc	6	1	4	1	6
9. Marin II	6	1	4	1	6
10. Comète	6	1	1	4	3
11. NE Xamax II	6	0	3	3	3
12. Centre Port.	6	0	1	5	1

## Quatrième ligue jurassienne

Evillard - Aegerten b 3-3; La Heutte a - Safnern 1-2; Radelfingen - Diessbach a 1-0; Aarberg - Jens 7-0; Monsmier a - Gruntern b 0-0; Port-Etoile 3-3; Douanne - Anet a 1-5; Wileroltigen - Poste Bienne 3-3; Aegerten a - Anet b 5-1; Buren b - Longeau c 3-1; Gruntern a - Monsmier b 0-1; Madertsch - Lyss b 10-1; Nidau a - Perles b 4-1; Tœuffelen b - Ruti 4-3; Azzurri - Reuchenette a 4-1; Boujean 34 b - La Neuveville 1-9; Ceneri - Iberico 2-0; Orvin - Perles a 1-3; Tavanannes a - Court 0-1; La Heutte b - Reconvilier 0-17; Tramelan - Bévillard 2-2; Courtelary a - Sonceboz 4-1; Villeret b - Corgémont 2-4; Olympia - Villeret b - 2-1; Lajoux - Les Breuleux 4-0; Le Noirmont - Courtelary b 6-1; Moutier - Villeret a 0-1; Les Genevez - Tavanannes b 6-0; Vicques a - Be'prahon 3-0; Delémont a - Montsevelier 2-1; Corban - Courroux b 14-0; Perrefitte - Delémont c 2-1; Boécourt a - Develier b 3-2; Courfaivre b - Bourrignon a 0-6; Soyhières - Vicques b 5-3; Courtételle - Courroux a 1-2; Courrendlin - Develier a 0-10; Boécourt b - Bassecourt 1-0; Saint-Ursanne a - Montfaucon b 6-2; Glovelier - Courfaivre a 4-2; Delémont b - Movelier 2-1; Courgenay b - Chevenez a 1-4; Bure - Alle b 2-2; Grandfontaine - Courtemaiche 2-1; Lugnez b - Fahy 1-5; Damvant - Vendincourt a 3-3; Alle b - Courgenay b 4-1; Courgenay a - Cornol 5-0; Chevenez b - Fontenais 0-1; Vendincourt b - Lugnez a 0-14; Porrentruy - Cœuve 2-1; Boncourt - Alle a 1-4.

JUNIORS INTERS A II: Bumpliz - Berthoud 5-1; Delémont - Biberist 2-4; Guin - Langenthal 2-5; Moutier - Balsthal 2-1; Neuchâtel Xamax - Bienne II 1-0; Soleure - Subingen 0-2; Worb - Berne 0-4.

JUNIORS A: Boujean 34 - Ruti 11-1; Buren - Aarberg 1-2; Gruntern - Longeau 2-7; Reconvilier - Mâche 5-1; Azzurri - Radelfingen 5-4; Ceneri - Munchenbuchsee 0-5; Lyss - Aegerten 0-2; Bévillard - Bumpliz 7-0; Courgenay - Porrentruy 1-4; Le Noirmont - Cornol 3-2; Saignelégier - Courtedoux 2-3; Les Breuleux - Delémont 1-7; Courtételle - Courtemaiche 5-1.

JUNIORS B: Aarberg - Bienne 1-3; Aurore - Port 2-5; Boujean 34 - USBB 4-1; Lamboing - Madertsch 1-6; Aegerten - Etoile 7-3; Anet - Bumpliz 0-5; Reuchenette - Corgémont 2-7; Tœuffelen - Diessbach 1-8; Le Noirmont - Saignelégier 0-9; Courroux -

Tramelan 0-5; Les Genevez - Courrendlin 1-3; Mervelier - Moutier 3-2; Bonfol - Alle 0-1; Boncourt - Delémont 2-1; Bassecourt - Porrentruy 1-0; Courtemaiche - Fontenais 2-8; Chevenez - Glovelier 5-3; Alle - Boncourt 0-10.

JUNIORS C: Boujean 34 - Buren 5-1; Dœtzigen - Etoile 1-6; Madertsch - Mâche 1-5; Nidau - Aegerten 0-14; Lyss - Orpond 11-0; Boujean 34 - Longeau 0-8; Azzurri - Tramelan 0-11; Lamboing - Aurore 2-0; La Neuveville - USBB 3-0; Reconvilier - Tavanannes 6-2; Delémont a - Montsevelier 1-3; Courfaivre - Court 6-2; Vicques - Courtételle 3-2; Porrentruy - Boncourt 6-0; Courgenay - Chevenez 1-5; Saint-Ursanne - Cœuve 8-2; Bassecourt - Courtedoux 4-1; Bure - Fontenais 3-1.

JUNIORS D: Aarberg - Lyss 3-8; Aegerten - Mâche b 9-1; Bienne a - Nidau 3-2; Gruntern - Anet 0-2; Madertsch - Port 1-1; Bienne b - Longeau 0-2; Boujean 34 - Perles 6-2; Buren - Etoile 0-3; Dœtzigen - Aurore 5-0; La Neuveville - Mâche a 1-12; Tramelan - Reconvilier 0-8; Corgémont - Le Noirmont 1-4; Court - Tavanannes 6-2; Vicques - Boécourt 1-13; Glovelier - Courrendlin 1-6; Bassecourt - Delémont 1-3; Chevenez - Fontenais 4-5; Alle - Bonfol 4-2.

JUNIORS E: Aegerten b - Aegerten a 3-5; Bienne a - Etoile b 4-3; Bienne b - Etoile a 1-5; Madertsch - Lamboing 1-3; Orpond - Anet 0-1; Aegerten b - Etoile a 1-1; Moutier a - Saignelégier b 12-1; Bévillard - Court 4-4; Tavanannes - Moutier c 0-6; Reconvilier - Saignelégier a 0-6; Delémont a - Bassecourt 9-0; Delémont b - Boécourt 1-3; Courtételle - Courfaivre 6-10; Courrendlin - Courroux 1-2; Chevenez - Alle 0-12; Cornol - Courgenay 10-0; Glovelier - Boncourt 4-6.

### Les gains du Sport-Toto

8 gagnants à 13 pts, Fr. 19.043,50  
173 gagnants à 12 pts, Fr. 321,70  
1.850 gagnants à 11 pts, Fr. 30,10  
11.538 gagnants à 10 pts, Fr. 4,80

### TOTO X

1 gagnant à 6 Nos, Fr. 41.882,70  
4 gagnants à 5 Nos  
+ le No compl., Fr. 1.745,10  
81 gagnants à 5 Nos, Fr. 301,60  
2.952 gagnants à 4 Nos, Fr. 8,25  
28.926 gagnants à 3 Nos, Fr. 1,45

### TRIO

Dans l'ordre: Fr. 214.—  
Dans un ordre différent: Fr. 42,80.

### LOTÉRIE A NUMÉROS

En raison du nombre élevé de coupons enregistré par la Loterie suisse à numéros, la liste des gagnants ne pourra être connue qu'aujourd'hui.

## Tour de Nouvelle-Calédonie

# Trinkler perd le maillot de leader

Le Suisse Richard Trinkler a perdu son maillot de leader du Tour de Nouvelle Calédonie au profit de

Calédonien Duffieux, vainqueur de la troisième étape Thio-Bourail sur 132 km. Le nouveau leader s'était échappé dans les ultimes kilomètres en compagnie de son compatriote Thépinier, tandis qu'à l'arrière seul l'Italien Fortis réagissait, ce qui lui permit d'opérer la jonction avec les hommes de tête. Au classement général Duffieux prenait le maillot jaune avec 28" d'avance sur Chabanel, tandis que Richard Trinkler rétrogradait à la 4e place à 59" du Calédonien.

### Beat Breu chez Ti-Raleigh

Peu de remaniements au sein du groupe TI-Raleigh Mac Gregor pour la saison prochaine. L'ossature de la formation de Peter Poste sera à nouveau formée par les Hollandais Jean Raas, champion du monde, Gerrie Knetemann, et Henk Lubberding.

Deux coureurs quitteront le groupe: l'Allemand Klaus-Peter Thaler, qui retourne dans l'équipe espagnole Teka où il a effectué sa première saison de professionnel et le Suisse Uli Sutter, engagé par la Bianchi-Faema. En revanche un autre Suisse, Beat Breu portera les couleurs de TI-Raleigh en 1980. Par ses qualités de grimpeur, le coureur helvétique sera appelé à épauler les champions bataves dans les grandes ascensions des principales courses et notamment le Tour de France.

### Ski nautique

## AUX CHAMPIONNATS DU MONDE Victoire d'un Français de 14 ans

Le Français Patrice Martin (14 ans), a remporté la finale des épreuves de figures des championnats du monde, à Toronto. Il a établi par la même occasion une meilleure performance mondiale, en comptabilisant 16.120 points.

### Karaté

## COUPE DE LAUSANNE

### Un Chaux-de-Fonnier se distingue

Vendredi dernier, dans la capitale vaudoise, le Chaux-de-Fonnier Antonio Fiore, ceinture bleue, s'est distingué lors de la Coupe de Lausanne de Karaté-Full-contact. Il a battu à la deuxième reprise le Lausannois C. Rançon, dans une rencontre prévue en cinq rounds.

## Aux Jeux méditerranéens

# Deux médailles d'or pour l'Italie

La dixième journée des Jeux méditerranéens qui se disputent à Split aura permis aux concurrents italiens de remporter de nouvelles médailles d'or. Ainsi le quatuor transalpin s'est-il imposé dans l'épreuve cycliste contre la montre par équipes sur 100 km., où il devance largement les formations espagnoles et yougoslaves.

En athlétisme, l'Italien Pietro Mennea n'a pas battu de record au stade Poljud, mais il ne s'en est pas moins assuré le titre du 100 m. en couvrant la distance en 10"24, malgré un vent contraire de 0,60 m-s. Au javelot, le Français Penision dépassait la ligne des 80 m. (81 m. 08) à son deuxième essai, prenant le meilleur sur le Tunisien Tarek Chaabani qui terminait second avec un jet de 78 m. 42. Sur les haies basses, le Yougoslave Kopitar, grâce à une course intelligente, où il garda l'essentiel de ses forces pour lutter contre le vent debout de la dernière ligne droite, s'imposait sans problème en battant le record des Jeux qui appartenait depuis

1975 à l'ancien champion d'Europe Jean-Claude Nallet. Son compatriote Vladimir Milic, dans le lancer du poids, expédiait l'engin à 20 m. 58, ce qui était également un nouveau record des Jeux, mais aussi un record de Yougoslavie, amélioré de 9 cm. (20 m. 49).

La quatrième médaille d'or de la France au cours de la huitième journée est revenue à Chantal Rega qui a couru le 100 m. en 11"48.

### RÉSULTATS

Messieurs, athlétisme. — 100 m.: 1. Pietro Mennea (It) 10"24. — 400 m. haies: 1. Rok Kopitar (You) 49"79. — Javelot: 1. Penision Lutui (Fr) 81 m. 08. — Marche 20 km.: 1. Gérard Lelièvre (Fr) 1 h. 23'50.

Dames. — 100 m.: 1. Chantal Rega (Fr) 11"48. — 100 m. haies: 1. Marisa Masullo (It) 11"66. — Longueur: 1. Maroula Lambrou (Gr) 6 m. 32.

Cyclisme, course contre la montre par équipes sur 100 km.: 1. Italie, 2 h. 08'51 (46,560 kmh).

### Hockey sur glace

### MATCH AMICAL

Langnau - Dynamo Berlin Est 2-6 (0-1, 0-3, 2-2).

### Ski

# Stenmark quitte l'hôpital

Après dix jours d'hospitalisation, le Suédois Ingemar Stenmark a pu quitter la clinique d'Innsbruck. Il y avait été admis à la suite d'une sérieuse chute lors d'un entraînement de descente en Autriche sur le glacier du val Senales. Le champion suédois avait subi une commotion cérébrale ainsi qu'un tassement des vertèbres cervicales. Il devra cependant encore se prêter à plusieurs examens de contrôle durant les prochains jours.

Voir autres informations sportives en page 19

# A Blanc & Paiche SA pour son 75<sup>e</sup> anniversaire: les félicitations les plus chaleureuses de Mazda.

En cette année 1979, nous tenons à féliciter et remercier notre importateur pour la Suisse, Blanc & Paiche SA à Meyrin-Genève.

Au cours des 10 années que compte notre collaboration, nous avons pu nous convaincre de la valeur de notre partenaire. Grâce au dynamisme dont a fait preuve Blanc & Paiche SA et au soutien que lui ont apporté ses agents, les ventes de voitures Mazda ont connu une progression spectaculaire. Et toujours plus nombreux sont les automobilistes suisses qui en apprécient les qualités.

Blanc & Paiche est le plus ancien importateur suisse d'automobiles. Cette maison, qui dispose de l'une des installations les plus modernes de Suisse peut, à juste titre, être fière de son remarquable développement. Nous lui souhaitons un avenir toujours aussi brillant. Nous y contribuerons en continuant à créer et à produire des voitures qui répondent parfaitement aux exigences des automobilistes de Suisse et du monde entier.

Avec nos sentiments d'estime et de reconnaissance.

*Toyo Kogyo Co. Ltd.,  
Constructeur des automobiles Mazda*

**mazda**



**Football: coup d'œil hors de nos frontières**

La deuxième journée du championnat d'Italie de première division a été moins équilibrée que la première. Les buts marqués ne l'ont toujours pas été en quantité mais, cette fois, il n'y a eu que trois matchs nuls contre sept le dimanche précédent. Six équipes se retrouvent de la sorte à égalité à la première place, avec trois points en deux rencontres.

Si l'Internazionale de Milan reste à la première place, ce n'est pas grâce à une grande performance. Les Milanais ont dû se contenter du partage de l'enjeu à Udine (1-1). Mais ils avaient été les seuls à gagner une semaine auparavant.

**Italie: six équipes à la 1re place**

La Lazio se retrouve également parmi les leaders à la suite du facile succès obtenu, devant 35.000 spectateurs, face à une Fiorentina décevante (2-0). Ce match n'a pas toujours été facile pour l'arbitre, qui a dû infliger cinq avertissements pour jeu incorrect et protestations.

Au stade San Siro, devant 55.000 personnes, l'AC Milan, constamment à l'attaque, a réussi un véritable cavalier seul devant Avellino. Les champions en titre ont dû pourtant se contenter de marquer un seul but, par Choidi, à la 21e minute.

Tant Juventus que l'AC Torino n'ont pu marquer plus d'une fois également.

Contre Ascoli, Torino a ouvert le score dès la 14e minute par Graziani. Jusqu'au coup de sifflet final, il fut à la merci d'une contre-attaque adverse. La Juventus a dû pour sa part attendre la 81e minute pour marquer enfin contre Catanzaro, par l'intermédiaire de Bettiga.

Fait assez rare, cinq buts ont été marqués au stade olympique de Rome entre l'AS Roma et Pescara. Les Romains, supérieurs en première mi-temps, n'ont finalement pas volé leur succès mais ils doivent beaucoup à leur gardien, Paolo Conti, qui a multiplié les exploits en seconde partie. Pescara est la seule des seize équipes de première division à n'avoir pas encore marqué le moindre point. Son équipe, et elle l'a montré à Rome, vaut mieux que cette dernière place du classement:

1. Internazionale Milan 2-3 (3-1);
2. Lazio 2-3 (2-0);
3. AS Roma 2-3 (3-2);
4. Juventus 2-3 (2-1);
5. AC Milan et Torino 2-3 (1-0);
6. Bologna et Udinese 2-2 (2-2);
7. Perugia 2-2 (1-1);
8. Cagliari et Napoli 2-2 (0-0);
9. Ascoli, Avellino et Catanzaro 2-1 (0-1);
10. Fiorentina 2-1 (1-3);
11. Pescara 2-0 (2-5).

**France: le sursaut de Strasbourg**

La neuvième journée du championnat de France a provoqué en tête du classement un resserrement des positions qui profite à Monaco et à Strasbourg. En effet, tandis que St-Etienne concédait le match nul à Lyon (0-0), et que Nantes y était contraint, pour sa part, sur son propre terrain devant Valenciennes, Monaco dominait Nice à domicile (2-1) et Strasbourg allait l'emporter au stade vélodrome de Marseille (3-1). La victoire des champions de France en titre les relance mathématiquement et psychologiquement dans la course au titre, bien que 4 points les séparent encore des verts toujours seuls à la première place. Strasbourg n'a pas dit son dernier mot. Loin de là. Avec les défaites consenties par Angers à Laval et Nîmes à Sochaux, la menace que pouvaient constituer Nimois et Angevins pour les quatre grands s'est éloignée.

A Lyon, devant 28.915 spectateurs, Platini a été tout prêt de donner les points de la victoire à son équipe. En effet, à la 88e minute, il s'appretait à tirer un coup

franc à une trentaine de mètres de la ligne de but lyonnaise, mais son tir n'était pas concrétisé. Si les premiers échanges de la partie avaient vite laissé supposer que les Lyonnais, à défaut de pouvoir rivaliser sur le plan technique se défendraient bec et ongles, comme s'ils avaient parfaitement compris que le meilleur moyen de troubler une équipe séphanoise visiblement fatiguée par son escapade européenne de Lodz (Pologne), c'était encore de disputer chaque ballon avec acharnement, d'empêcher que Platini, Larios ou Santini ne puissent mettre sur orbite, en toute quiétude, leurs trois coursiers de devant. Et quand bien même l'un de ces trois là finiraient par avoir le ballon dans les pieds, tout faire pour ne pas le laisser filer à destination de Chauveau.

Pourtant il s'en était fallu de peu lorsque Rocheteau à la 36e minute parvenait à tromper Chauveau, mais l'arbitre annula le but, ayant sifflé auparavant une faute de Muller sur Zimako.

A Marseille, l'équipe locale subissait sa quatrième défaite consécutive face au tenant Strasbourg. Devant 10.000 spectateurs, les Alsaciens remportaient la partie par 3-1, alors qu'à la mi-temps le score était encore de 1 à 0 en faveur de Strasbourg. Deutschmann ouvrait le score à la 40e minute. En seconde partie, Bianchi marquait le second but strasbourgeois à la 53e minute. Il fallait alors attendre les dernières minutes de jeu pour assister au but marseillais de Tenime à la 83e minute. Son action était immédiatement suivie par celle de Bianchi, qui marquait son deuxième but de la soirée à la 85e minute. Le classement (9e journée): 1. St-Etienne, 16 points; 2. Monaco, 15; 3. Nantes, 13; 4. Lille, 12; 5. Strasbourg, 12; 6. Nîmes, 12; 7. Angers, 11; 8. Sochaux, 11; 9. Nancy, 10; 10. Valenciennes, 9; 11. Paris SG, 8; 12. Laval, 7; 13. Nice, 7; 14. Metz, 7; 15. Bordeaux, 6; 16. Lyon, 6; 17. Bastia, 6; 18. Lens, 6; 19. Marseille, 4; 20. Brest.

**En Allemagne: nouveau leader**

Nouveau changement de leader dans le championnat de la Bundesliga. Battu par Eintracht Francfort, le tenant du titre, le SV Hambourg a dû céder le commandement à Borussia Dortmund, entraîné depuis le début de la saison par le fameux Udo Lattek. C'est la première fois depuis 1970 que Borussia se retrouve en tête du classement. Cette position de choix, il la doit en grande partie à Manfred Burgsmüller qui, devant 32.000 spectateurs, s'est fait l'auteur de trois buts: le premier après 33 secondes de jeu déjà. Au repos, Fortuna Dusseldorf menait encore par 2-1, mais il n'a pas pu tenir le rythme jusqu'au bout et il s'est incliné finalement par 5-3.

A Francfort contre Eintracht, le SV Hambourg ouvrit le score à la 32e minute, sur une reprise de la tête du Yougoslave Buljan. L'Autrichien Pezzey, qui portait une part de responsabilité sur ce but, fit rapidement oublier sa faute. Moins de deux minutes plus tard, il obtenait l'égalisation, de la tête également.

En seconde mi-temps, les Hambourgeois furent victimes de deux buts du néophyte Harald Karger (22 ans), qui jouait la saison dernière dans un club de cinquième division, et que Eintracht a acquis pour 25.000 marks. Entré peu après le repos en remplacement de

Lottermann, Karger a marqué deux fois, aux 68e et 76e minutes. Entre-temps, Buljan avait égalisé à 2-2 à la 73e minute. A cinq minutes de la fin, Eintracht a manqué une occasion de se mettre définitivement à l'abri, lorsque Hoelzenbein a raté la transformation d'un penalty (son tir fut retenu par Kargus).

Bayern Munich a pour sa part confirmé l'excellente impression laissée en Coupe de l'UEFA en Tchécoslovaquie, en allant s'imposer à Duisbourg. Paul Breitner fut encore le grand homme du match. C'est lui d'ailleurs qui marqua le but de la victoire, à trois minutes de la fin.

Les neuf matchs de cette septième journée ont été suivis par un total de 230.000 spectateurs, qui ont pu voir la réussite de 36 buts.

LE CLASSEMENT (toutes les équipes ont joué sept fois): 1. Borussia Dortmund 11 points; 2. Eintracht Francfort 10; 3. VfB Stuttgart 10; 4. SV Hambourg 9; 5. Bayern Munich 9; 6. FC Cologne 8; 7. Uerdingen 8; 8. Kaiserslautern 7; 9. MSV Duisbourg 7; 10. Schalke 7; 11. Werder Brême 7; 12. Borussia Moenchengladbach 6; 13. Beyer Leverkusen 6; 14. Fortuna Dusseldorf 5; 15. Munich 1860, 5; 16. VfL Bochum 4; 17. Hertha Berlin 4; 18. Eintracht Brunswick 3 points.

**Pour le prochain championnat du monde**

**Une nouvelle voiture de formule 1**

Une nouvelle monoplace italienne de formule 1, la Osella participera au prochain championnat du monde, apprend-on chez le constructeur turinois Enzo Osella, jusqu'à présent spécialisé dans la formule 2.

Enzo Osella, 40 ans, ancien pilote et constructeur depuis 1971 quand il reprit le service compétition d'Abarth alors absorbé par Fiat, a mis au point une formule à un moteur Ford-Cosworth. Cette voiture devrait faire ses premiers essais en novembre. Le constructeur italien a trouvé un commanditaire britannique, les parfums «Denim», selon des indiscretions recueillies à Turin. De même source, la formule 1 Osella pourrait être confiée au pilote suisse Clay Regazzoni ou à l'italo-Américain Eddie Cheever.

Pour sa première saison, face aux «grands» de la F-1, Enzo Osella limite

ses ambitions: «Il s'agira de se qualifier sans problème et de progresser».

**Athlétisme**

**Record suisse battu**

A l'occasion du marathon féminin de Waldniel (près de Moenchengladbach), la Lucernoise Vreni Forster a établi un nouveau record suisse dans le temps de 2 h. 46'18". Elle terminait l'épreuve au neuvième rang, perdant tout de même un peu moins de 10 minutes sur l'Anglaise Joyce Smith, gagnante de la course en 2 h. 36'27". L'ancien record appartenait déjà à Vreni Forster, avec un temps supérieur de cinq minutes.

# DENNER

Actions à partir du 25.9.79

## suchard express

- la riche boisson cacaotée instantanée, idéale pour le petit déjeuner.



1 kg ~~7.50~~

### 6.50

## Roland

● Sticks



200 g ~~1.80~~

### 1.50

● Bretzeli



100 g ~~1.20~~

### .95

## Salami Typo Varzi

à base d'une ancienne recette tessinoise



340 g

### 4.95

(100 g 1.45)

Hit DENNER

## Hachoir Zyliss 2000 Original

### 9.90



zyliss

## Sana Luxe

Serviette avec ouate pure et douce



deux sachets de 10 pièces

### 3.30

## badedas

bain de mousse détend, régénère et vitalise



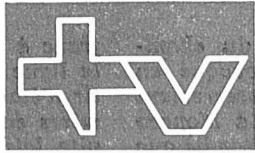

900 ml

### 14.90

(100 ml 1.66)

## Presse-citron Zyliss Original

### 7.90

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
<b>Mardi</b>  <b>Tranches horaires</b>  <b>10-12 h</b>  <b>12-16 h</b>  <b>16-18 h</b>  <b>18-20 h</b>  <b>20-22 h</b>  <b>22-24 h</b>	 <b>romande</b>		
	<b>LA PLUPART DES ÉMISSIONS SONT EN COULEURS</b>	Suisse alémanique, de 9.10 à 11.40: L'homme et la vie quotidienne; Qu'est-ce que l'aide au développement? 11.15 Réponse à tout: jeu 11.33 Midi première: variétés	11.00 Au jour le jour 11.10 Passez donc me voir: Philippe Bouvard 11.29 Feuilleton La Duchesse bleue (2) 11.45 Journal
	14.20 Point de mire: memento 14.30 Télévision éducative 15.00 TV-Contacts: reprises	12.00 TF1 actualités 12.45 Le regard des femmes 13.30 David Copperfield (4), série - 14.30 Le regard des femmes sur l'informatique	12.35 Magazine régional 12.50 Courrier des téléspectateurs 13.00 Aujourd'hui Madame 14.05 Série: Drôles de Dames 14.55 Libre parcours: reportages
	17.30 Téléjournal 17.35 La Récéré du mardi Avec Basile, Virgule et Pécora; l'Atelier de chansons de Gaby Marchand, et Le Lac des perches	16.00 Livres service 16.30 Variétés - 16.35 Cuisine 17.01 TF quatre 17.35 L'île aux enfants 17.57 C'est arrivé un jour: récit	16.20 Fenêtre sur... Cinémania: Annecy 16.50 Récéré A2: jeux 17.30 C'est la vie 17.50 Des chiffres et des lettres: jeu
	18.10 Courrier romand 18.35 Saturnin et Compagnie 18.40 Système D. Le jeu des incollables 19.00 Un jour, une heure. Actualités 19.30 Téléjournal 19.45 Un jour, une heure. Actualités	18.12 Une minute pour les femmes 18.20 Actualités régionales 18.44 Les inconnus de 19 h. 45: jeu 19.00 TF1 actualités 19.35 Patinage artistique: gala pré-olympique	18.15 Quotidiennement vôte 18.20 Actualités régionales 18.45 Top club: variétés 19.00 Journal 19.35 Les dossiers de l'écran: La Chasse aux Sorcières Film de Jud Taylor Débat: Le maccartisme
	20.00 Le menteur. Le jeu des incollables 20.20 Elections fédérales: bilan d'une législature	21.03 Documentaire: Le sens de l'Histoire	ou « la démocratie américaine malade de la guerre froide », avec des spécialistes américains et français
	22.05 Film. Le crime était presque parfait D'Alfred Hitchcock, avec Ray Milland et Grace Kelly 23.45 Téléjournal	22.00 Les musiciens du soir 22.30 TF1 actualités	22.30 Journal

**TV: A CHOIX**  
**ENFANTS ET ADOLESCENTS**  
 TV romande: 17.35 La récré du mardi - 18.35 Saturnin. — TF1: 17.35 L'île aux enfants. — Antenne 2: 16.50 Récéré. — FR3: 17.30 Jeunesse - 18.55 Tintin.

**MUSIQUE ET VARIÉTÉS**  
 TF1: 11.30 Midi première - 22.00 Les musiciens du soir. — Antenne 2: 18.45 Top Club.



Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.

17.30 FR3 Jeunesse  
 17.55 Tribune libre: forum  
 La fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et ses problèmes

18.10 Soir 3: informations  
 18.20 Actualités régionales  
 18.40 Télévision régionale: Le Vercors de demain  
 16.55 Les Aventures de Tintin: dessin animé  
 19.00 Les jeux de 20 heures  
 19.30 Film: Tonnerre Apache

21.00 Soir 3: informations

**TV et radio**  
 Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du samedi.  
 Tirage: 70.000 exemplaires.

• IMPAR-TV •

**SUISSE ALÉMANIQUE**

- 9.10 TV scolaire
- 15.00 Da capo
- 17.00 Pour les enfants
- 17.30 TV scolaire
- 18.00 Petit guide des antiquités
- 18.15 Système international de mesure
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Au royaume des animaux sauvages
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 CH Magazine
- 21.10 Autoreport
- 21.15 Derrick
- 22.15 Téléjournal
- 22.35 Signe des temps (1)

- 21.00 Monitor
- 21.45 Delvecchio
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Il était une fois l'Amérique
- 23.45 Téléjournal

**ALLEMAGNE 2**

- 16.30 Mosaïque
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Magazine des métiers
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Lemi Gulliver
- 18.45 Oskar la Supersouris
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Ein Ruhetag
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Banni de Fuladu
- 22.05 Gegen den Strom die Treppe hinauf
- 0.05 Téléjournal

**SUISSE ITALIENNE**

- 18.00 La Limace
- 18.10 Les Vacances du Lion - Je reste avec Papa
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Songs alive - Comiques d'autres temps
- 19.35 Le monde où nous vivons
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Les Marionnettes de Michel Poletti: Pop Faust
- 21.45 Troisième page
- 22.45 Téléjournal

**ALLEMAGNE 1**

- 16.15 Les Navajos
- 17.00 Toujours Kathi
- 17.25 Les Aventures de Kasper Lari
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Die Montagmalerei

**TV: A CHOIX**  
**SPORTS ET JEUX**  
 TV romande: 18.40 Système D - 20.00 Le menteur. — TF1: 11.15 Réponse à tout - 18.40 Les inconnus - 19.35 Patinage artistique. — Antenne 2: 17.50 Des chiffres et des lettres. — FR3: 19.00 Les jeux de 20 heures.

**FILMS ET SÉRIES**  
 TV romande: 14.30 TV éducative - 15.00 Contacts: reprises - 18.10 Courrier romand - 20.20 Elections fédérales - 22.05 Le crime était presque parfait. — TF1: 12.45 Le regard des femmes - 17.55 C'est arrivé un jour - 21.00 Le sens de l'histoire. — Antenne 2: 11.00 Philippe Bouvard - 11.25 La duchesse noire - 13.00 Aujourd'hui Madame - 14.05 Drôles de dames - 14.55 Libre parcours - 16.20 Fenêtre sur Annecy - 19.35 La chasse aux sorcières. — FR3: 17.55 Tribune libre - 18.40 Le Vercors - 19.30 Tonnerre Apache.

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

- 12.05 Le coup de midi. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La radio buissonnière. 16.05 La fameuse invasion de la Sicile par les ours (7). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-Magazine. 19.20 Couleur d'un jour. 20.05 Les papiers d'Aspern. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

- 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formula 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00

- Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Musique... au pluriel. Orfeo ed Euridice. 20.30 Stéréo-hebdo. 21.00 A l'écoute du temps présent. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

**SUISSE ALÉMANIQUE**

- Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00 — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 L'armurier. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 En personne. 17.00

- Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.25 Musique populaire. 21.30 Vitrine 79. 22.05 Musique légère non-stop. 23.05 Strictly Jazz.

**SUISSE ITALIENNE**

- Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55 — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Chansons à mi-voix. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Cinéma et théâtre. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 21.00 Troisième page. 20.30 Disco-mix. 23.05 Nocturne musical.

**FRANCE MUSIQUE**

- 13.00 Musique en plume. 17.02 Kiosque. 19.00 Le royaume de la musique. 19.30 Concert. 21.30 Ouvert la nuit.

**FRANCE CULTURE**

- 12.30 Libre parcours variétés. 13.00 Un livre, des voix. 13.42 Les après-midi de France-Culture. 16.32 Echos de Londres. 17.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens. 18.25 Salle d'attente. 18.30 Sciences. 19.00 Dialogues. 20.15 Musiques de notre temps. 21.30 Nuits magnétiques.

**MERCREDI**

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

- Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et 12.30 et 23.55 — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.58 Minute œcuménique. 9.05 La puce à l'oreille.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

- 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'espagnol. 9.20 Domaine espagnol. 9.30 Initiation aux élections fédérales. 10.00 Savez-vous que. 10.30 Radio éducative. 11.00 Polyvalence de la musique. 12.00 Stéréo-balade.

**SUISSE ALÉMANIQUE**

- Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00 — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 11.55 Pour les consommateurs.

**SUISSE ITALIENNE**

- Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00 — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

**FRANCE MUSIQUE**

- 6.00 Quotidien musique. 8.02 Le matin des musiciens. 11.00 Musique de table

**FRANCE CULTURE**

- 6.02 Matinales. 7.00 Les chemins de la connaissance. 7.50 Echec au hasard. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Le livre, ouverture sur la vie. 10.02 Echos de Londres. 11.05 Nous tous, chacun. 11.45 Panorama.

**A VOIR**

**Le regard des femmes sur l'informatique**  
 TF1 à 14 h. 30

Demain l'an 2000... L'informatique transformera notre vie quotidienne tout comme la révolution industrielle l'a transformée au XIXe siècle.

Les femmes seront particulièrement concernées par cette évolution. A l'occasion du colloque international sur « l'informatique et la société » — qui se tient à Paris du 24 au 28 septembre — l'équipe du « Regard des femmes » a voulu savoir quels changements cela allait apporter dans notre vie quotidienne. L'informatique joue déjà un rôle important dans de nombreux domaines: La RATP estime avoir augmenté la capacité de transport du métro de 20 pour cent grâce à l'électronique. Aux Etats-Unis des tours de contrôle automatisées seront prochainement installées dans plusieurs aéroports. La médecine, également utilise de plus en plus l'informatique.

L'évolution de l'informatique va très prochainement modifier profondément la vie quotidienne des femmes avec l'apparition de services tout à fait nouveaux simplifiant ou supprimant de nombreuses tâches ménagères... La maison de l'an 2000, une maison magique: Des terminaux installés dans chaque pièce permettent en appuyant sur des touches de programmer une foule de petites tâches quotidiennes... En première partie de ce dossier, on verra des extraits de films sur les réalisations les plus récentes et les plus spectaculaires dans l'informatique.

En deuxième partie, on assistera à un débat animé par Eve Ruggieri et Patrick Bourrat.

**Les dossiers de l'écran: «La chasse aux sorcières»**  
 Antenne 2, à 19 h. 35

Ce télé-film actualise l'arrivée et la chute de Mac Carthy au pouvoir et de là, l'instauration de sa doctrine de ligue anti-communiste.

D'abord garçon de ferme, puis engagé dans la marine, il devint sénateur en 1950. La personnalité de Joseph Mac Carthy fut telle qu'il fut aussi bien idolâtré ou craint (par Truman et Eisenhower). En effet, dès son arrivée au pouvoir, il porta des accusations contre le communisme et propagea la peur d'un tel péril.

Mais en 1954, l'alcool et les séances télévisées du Sénat devinrent les instruments de la chute de Mac Carthy.

Dès 1936, alors que Hollywood se politise, en propageant à travers tout le pays diverses activités politi-

ques ou informatives, (dénonçant la montée du nazisme, la vente d'armes par les EU au Japon), Joseph Mac Carthy, le sénateur du Wisconsin accuse le monde de Hollywood, de subversion et d'antiaméricanisme.

Il croit voir dans le cinéma, le problème du communisme et lance « la chasse aux sorcières ». Dès lors, un climat de terreur s'instaure dans tous les domaines de la culture américaine où Mac Carthy restreint le libre échange des idées, s'immisce dans les activités scientifiques. Il fait régner la peur du communisme. C'est à ce moment que va s'instaurer la fameuse liste noire, la mise à l'index des idées, et des noms.

Quand le 22 décembre 1954, Mac Carthy est censuré, l'époque des commissions se termine, entraînant derrière elle l'inquiétude du péril communiste qui apparaîtra plus tard, beaucoup plus dans la politique extérieure que dans la politique intérieure.



TV romande, à 22.05: Le crime était presque parfait

# alpha je D<sup>é</sup>core

ENCYCLOPÉDIE alpha DE LA DÉCORATION

## Décoration d'intérieur.

*Du classicisme aux idées les plus folles!*

En décoration, tout est permis... même ce que vous n'osiez pas faire hier dans votre appartement!  
Par exemple, marier une commode de style Régence avec un lampadaire moderne, dont la sobriété rehaussera la richesse du meuble.  
Par exemple, accrocher un tableau ancien au-dessus d'un buffet contemporain pour en faire ressortir la pureté des lignes.

Et pourquoi ne pas mêler des meubles Tudor à des décors en acier chromé?

Une seule règle: laisser à chaque objet, à chaque style, son caractère propre pour le mettre en valeur.

### JE DÉCORE,

l'encyclopédie alpha de la décoration, a été conçue pour vous guider chaque fois que vous modifiez quelque chose dans votre intérieur, pour le rendre plus agréable à vivre, plus adapté à votre personnalité.

Qu'il s'agisse de meubler une chambre, de décorer une salle de bains ou une cuisine, de disposer des gravures, de changer une tapisserie, d'aménager un bar ou d'installer une bibliothèque, **JE DÉCORE** sera le guide que vous attendiez.

Il vous dira, en mille conseils pratiques et illustrés, ce que vous pouvez faire et ce que vous devez éviter.

### JE DÉCORE,

c'est le «conseiller artistique» qui vous apprendra tout ce que vous devez savoir sur cet art passionnant, la décoration. Vous avez du talent - peut-être sans le savoir - et de l'imagination! Avec **JE DÉCORE**, vous aurez le tour de main en plus!

### JE DÉCORE,

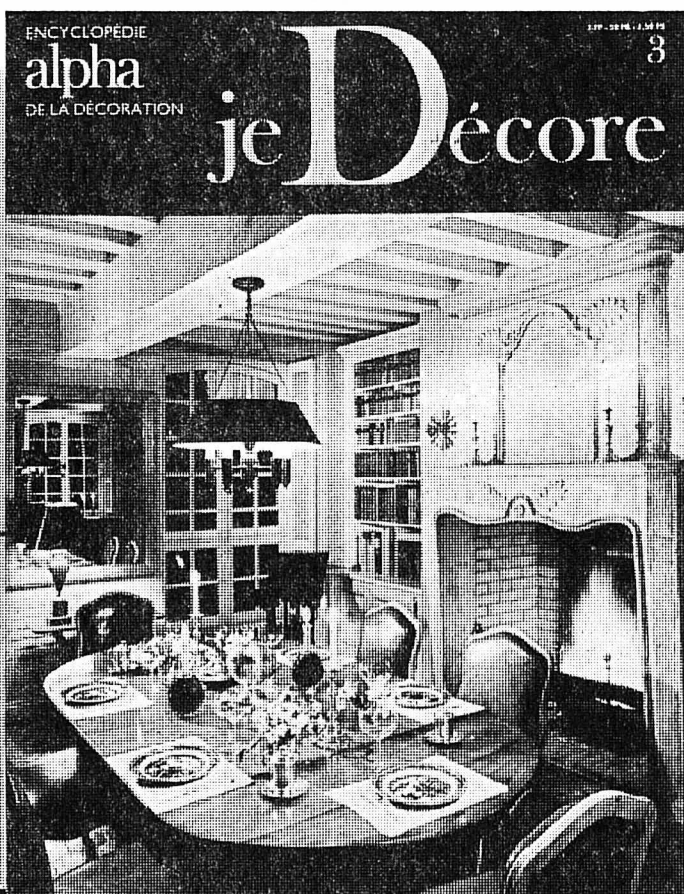
c'est encore l'histoire des styles, des études complètes sur des thèmes bien déterminés, la présentation des métiers d'art, le «dictionnaire illustré de la décoration» et, semaine après semaine, de magnifiques reportages photographiques qui vous donneront des tas d'idées!

Votre intérieur attendait cette collection!

Cette semaine, sortie du N° 3

Chaque semaine  
chez tous  
les marchands  
de journaux.

**Fr. 3.50**  
le fascicule.



Dans chaque fascicule,  
cinq rubriques passionnantes:

- la décoration d'aujourd'hui
  - l'histoire des styles
  - les métiers d'art
  - le tour de la question
  - et enfin la rubrique «Osez»
- ainsi qu'en pages 3 et 4  
de couverture,  
un dictionnaire illustré  
de la décoration.

OFFRE DE LANCEMENT:

Les fascicules 1 et 2 sont  
toujours en vente au prix  
d'un seul: **Fr. 3.50**  
accompagnés d'un fascicule  
d'introduction présentant  
en détail  
l'ensemble de la collection.

Une nouvelle collection de 130 fascicules, éditée par GRAMMONT, Lausanne. Diffusion: Editions KISTER S.A., Genève, quai Wilson 33, tél. 022/31.50.00



5, Pl. de l'Hôtel-de-Ville  
La Chaux-de-Fonds

Mesdames,  
Nos nouveautés vous attendent...  
et nos petits prix aussi!

**COTONS, POLYESTER, etc**  
dès **Fr. 2.-** le m.

Succ.: Lausanne - Martigny - Morges - Payerne - Yverdon - Bulle

ING. DIPL. EPF **FUST**

**ASPIRATEUR A POUSSIERE**

Moulinex 803 TB

800 watts, carcasse en acier,  
silencieuse, enrouleur automa-  
tique de câble

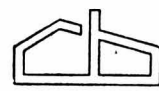
Prix choc **FUST**

Fr. 198.- seulement!

Nous avons d'autres marques  
réputées, telles que: **Electrolux**  
**Volta**, **Miele**, **Nilfisk**, **Hoover**,  
**Siemens**, **Novamatic**, etc.

Accessoires, tels que sacs à  
poussière, buses, etc., en vente  
dans tous les magasins **FUST!**

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65  
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25  
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne  
et 36 succursales



A VENDRE

**terrain  
à bâtir**

Quartier du Cerisier

Conditions de paiement favorables

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A VENDRE

**DATSUN 160 J**

4 portes - brun-métal, 21 000 km., 1978

GRAND GARAGE ET CARROSSERIE

DU JURA S.A.

117, avenue Léopold-Robert

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 23 14 08

**MACHINES À COUDRE**

neuves de démonstration, cédées avec  
très grosse réduction.

Garantie 10 ans. Sur demande, par

tél., envoi 15 jours à l'essai. Occa-

sions: un an de garantie. Elna Fr.

200.-, Bernina Fr. 380.-, Regina Fr.

390.-, Elna Fr. 580.-. Réparations tou-

tes marques. Facilités, location.

Agence **VIGORELLI**, av. de Beaulieu

35, Lausanne. Tél. (021) 37 70 46.



## Voyages MARTI S.A.

En collaboration avec les Voyages Marti S.A., le PUCK-CLUB HCC propose les déplacements suivants:

	Prix membres
LANGNAU	22.—
KLOTEN	26.—
LAUSANNE	23.—
BIENNE	14.—
BERNE	19.—
DAVOS	37.—
AROSA	37.—

Vous pouvez obtenir votre carte de membre en versant le montant de Fr. 10.— au CCP 23-5086.

Inscription, réservation et billet d'entrée pour la patinoire: Voyages Marti S.A., av. Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 27 03. Délai d'inscription: 3 jours avant le match.

LE COMITÉ

Puck-Club, case postale 138, La Chaux-de-Fonds 2.

## STUDIO

au rez-de-chaussée en P.P.E.

### A VENDRE À GORGIER

Situation splendide, vue dominante et étendue sur le lac et les Alpes, surface, tout compris: 27 m<sup>2</sup>, niche à cuire complètement équipée, salle de bain, WC, galetas spacieux ascenseur.

Vente aux étrangers autorisée.

Convient pour résidence secondaire ou pied-à-terre.

Prix: Fr. 43 000.—

Place de parking dans garage collectif Fr. 12 000.—.

S'adresser à MULTIFORM S.A.

18, rue de la Gare  
2024 Saint-Aubin  
Tél. (038) 55 27 27.

### A VENDRE

#### FIESTA 1,1 litre

modèle 1976, 30 000 km., en très bon état.

S'adresser: F. Conzelmann, Paix 19, en ville.

### A LOUER

#### appartement

de 3 pièces, salle de bain et terrasse. Refait à neuf. Tapis tendus.

Rue du Progrès 6.

Tél. (038) 25 23 73.

## JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

### A Tavannes

## Journée sportive pour 450 apprentis et apprenties

Les Ecoles professionnelles de St-Imier - Tavannes - Tornos - Tramelan, unies au sein d'une communauté, organisent chaque année une journée sportive à l'intention de leurs élèves. Cette activité représente un des nombreux objectifs de cette communauté.

La journée sportive a pour buts de favoriser des contacts entre jeunes de professions, d'écoles, de régions, d'entreprises différentes, d'encourager la pratique du sport, de remplacer dans une certaine mesure l'enseignement des disciplines sportives à l'Ecole professionnelle, enseignement obligatoire selon la loi mais pas encore entré dans les horaires de toutes les classes.

L'Ecole professionnelle artisanale de Tavannes avait la responsabilité de l'organisation de la journée sportive 1979. Cette dernière s'est déroulée mercredi 19 septembre à Tavannes. Tous les détails de cette rencontre avaient été réglés par le responsable général, en l'occurrence M. Claude Gassmann, directeur de l'école de Tavannes. 447 apprentis et apprenties participèrent à une initiation technique, des applications et des concours dans huit disciplines: course d'orientation (26 participants), excursion (48), varappe (35), basket (26), volley (91), athlétisme (21), ping-pong (66), football (134). La présence à ces joutes n'était pas obligatoire et un certain nombre de jeunes préférèrent se rendre au travail dans leurs entreprises. L'enseignement avait été confié à des spécialistes de branches sportives placés sous la direction d'un moniteur, à savoir MM. Michel Meyer, St-Imier (course d'orientation), Paul André, Moutier (excursion), Jean-René Affolter, Moutier (varappe), Roland Montavon, Reconvilier (basket), Francis Challendes, Tavannes (volley), Michel Bourquin, Reconvilier (athlétisme), René Meyer, Tavannes (ping-pong), Jean-Claude Vuilleumier, Tramelan (football). Ces moniteurs responsables encadraient une vingtaine d'animateurs dans les diverses disciplines.

Au cours du repas de midi, pris à la cantine du FC Tavannes, le responsable général de la journée, C. Gassmann, a tenu à remercier plus particulièrement les autorités municipales de Tavannes pour la mise à disposition de toutes les installations, le conseil municipal de Reconvilier qui prêta la halle de gymnastique, la bourgeoisie de Tavannes dont les terrains de Belfond furent utilisés. Le FC Tavannes, par son président Jean-Louis Surdez, a largement contribué au succès de cette journée en

tenant la cantine et préparant le repas. On a remarqué sur place la présence de M. Etienne Berger, inspecteur des écoles professionnelles, Jean-Pierre Bonnet, président de la Communauté, de plusieurs membres d'autorités locales et de nombreux maîtres d'apprentissage de l'ensemble du Jura (Jura bernois et Canton du Jura).

Différents concours furent organisés. Les résultats:

Course d'orientation (8 postes), 11 équipes: 1. Monbaron Philippe et Vuilleumier Eric, Tramelan; 2. Wandfluh Serge et Sunier Laurent, Tavannes; 3. Boillat Roland et Tschanz Gérard, St-Imier.

Basket: Equipe de l'école secondaire devant trois équipes d'apprentis.

Athlétisme filles (9 participantes): 1. Trummer Josiane, Tramelan; garçons (12 participants): 1. Fabien Niederhauser, St-Imier.

Ping-pong: 4 premiers apprentis Repond, Christen, Fankhauser et Houriet.

Football, tournoi à 11 joueurs: 1. Ecole professionnelle Tramelan (garde le challenge pour une année); 2. Ecole professionnelle St-Imier; 3. Ecole professionnelle Tavannes; 4. Centre professionnel Tornos. Tournoi à 6 joueurs: 1. St-Imier; 2. Tavannes; 3. Tavannes (7 équipes classées).

### Nouveaux uniformes pour la fanfare

La fanfare de Tavannes ne disposait plus, actuellement d'uniforme convenable, les derniers ayant été inaugurés en 1947. Or nous apprenons que samedi prochain 29 septembre la fanfare de Tavannes inaugurera dans la joie ses nouveaux équipements. Il y aura certainement foule à cette occasion à la salle communale. La soirée d'inauguration sera animée par l'Union instrumentale de Sonceboz et un riche programme musical a été mis sur pied. D'autre part chacun voudra voir les musiciens de la fanfare municipale présidée par M. Otto Burkhalter, dans leur nouvelle tenue. (kr)

### Très petite foire

En raison du mauvais temps, la foire de Tavannes a été une des moins fréquentées de ces dernières années et les bancs pouvaient se compter sur les doigts d'une main. Seul le banc des femmes protestantes a connu une certaine animation. (kr)

### Invitation Salon de l'électronique industrielle et de l'industrie électrotechnique

9-13 octobre 1979  
Bâle/Suisse

dans les halles de la Foire Suisse d'Echantillons

Prospectus et catalogue: Ineltec 79

CH-4021 Bâle/Suisse

Téléphone 061 26 20 20

Télex 62685 fairs ch

# 79 ineltec

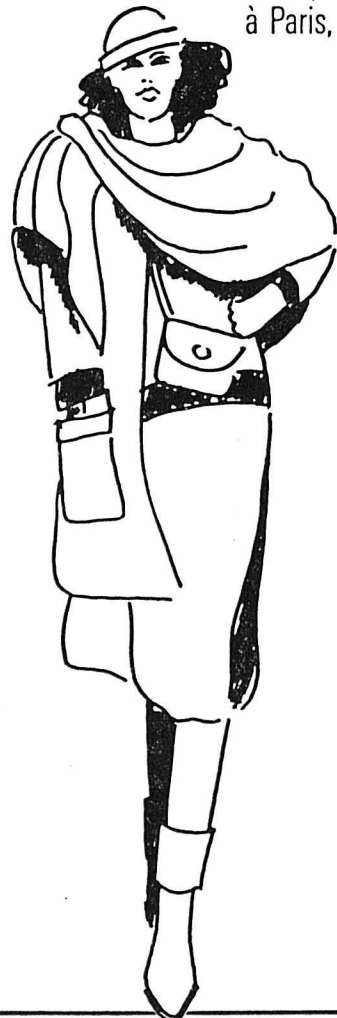
## Diana informations



Diana est synonyme de mode. Car nos acheteurs sont au courant des tendances les plus actuelles et possèdent un don particulier: le coup d'œil pour découvrir des modèles modernes et pratiques. Et ils vont les chercher pour vous: en Suisse, à Paris, Londres ou Florence.



Diana est aussi synonyme de qualité et prix. Car nos acheteurs possèdent des connaissances professionnelles approfondies et une grande expérience. - Et avec ses 37 magasins, Diana est un client important des fabricants de chaussures. Cela garantit des prix avantageux.



Faites-vous montrer le grand choix des modèles d'automne et d'hiver. En voici un exemple.

### Bottine mode pour dames modèle Röckli

Dessus en cuir, doublé.  
Tige en box-calf.  
Talon de 90 mm, en cuir.  
Semelle en caoutchouc.

150.-



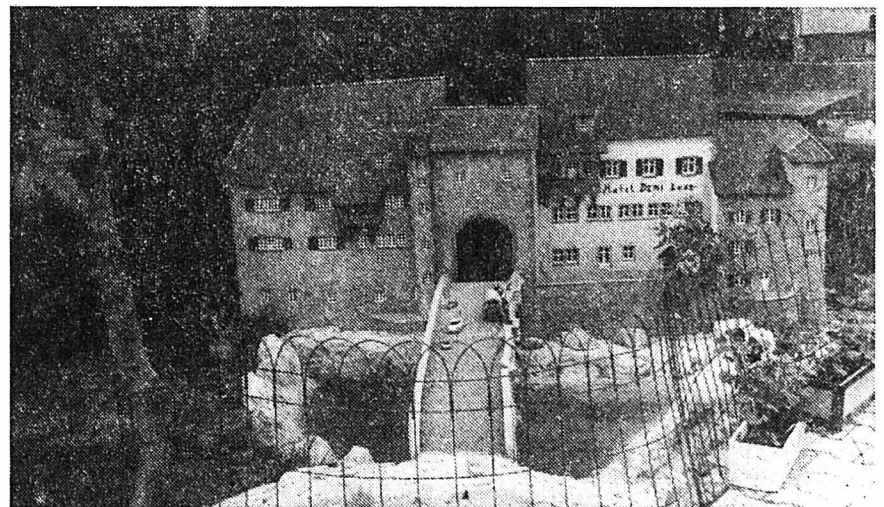
Diana Magasins de chaussures à:  
Les Breuleux La Chaux-de-Fonds  
Rue des Esserts Avenue L.Robert 51  
Le Locle Grand'Rue 34



Notre magasin de chaussures Coop.

## CANTON DU JURA

### Le Jura en miniature à Rossemaison



Les touristes suisses connaissent presque tous la Suisse-miniature à Melide, près de la frontière italienne pour y avoir passé une fois ou l'autre. Dans le Jura, on peut admirer depuis quelque temps ce qu'on pourrait appeler le Jura-miniature. C'est à Rossemaison qu'on trouve ce Jura-miniature, grâce à l'initiative d'une jeune aubergiste du village. La localité de Rossemaison qui

faisait partie autrefois du district de Moutier est en quelque sorte la banlieue de la capitale du nouveau canton du Jura, Delémont. La construction s'y est bien développée ces dernières années et ce Jura-miniature où on peut admirer notamment les châteaux de Delémont, Porrentruy, Raimontpierre, Soyhières, est une belle réalisation et un lieu idéal de promenade, un endroit tranquille et ensoleillé qui surplombe la vallée de Delémont. Les constructions des châteaux sont dues à un véritable artiste M. Henri Rais de Vermees qui peut s'enorgueillir d'avoir construit des sujets aujourd'hui admirés à Melide. (texte et photo kr)

### BUIX

#### Assemblée communale extraordinaire

L'assemblée communale de Buix a réuni 125 citoyens et citoyennes. Le seul objet important de l'ordre du jour concernait la construction d'une salle polyvalente, en copropriété avec la paroisse catholique de Buix. A une majorité évidente, la construction de cette salle a été votée et elle sera construite à l'emplacement de la salle communale actuelle. (kr)

### SAINT-URSANNE

#### Cinquantième des pêcheurs

C'est ce week-end, à la nouvelle halle de St-Ursanne, en présence de nombreux invités et délégués, que la société des pêcheurs de St-Ursanne, fondée en 1929 a fêté ses 50 ans. (kr)

### mémo

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

#### SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.  
Préfecture: tél. 51 11 81.  
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.  
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.  
Pharmacie Fleury, Saingnégier, tél. (039) 51 12 03.  
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
Service du feu: No 118.  
Aide familiale: tél. 51 11 04.  
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Représentations tél. 51 21 51.

## DISTRICT DE BOUDRY

Dix mois après l'attaque du train postal...

### La gare de Champ-du-Moulin fête ses 100 ans d'existence

Chacun s'en souvient, en novembre de l'an dernier le train postal de 19 h. reliant le Val-de-Travers à Neuchâtel était dévalisé dans les gorges de l'Areuse, non loin de Champ-du-Moulin. Le jeune commis de gare, M. Blaise Perret avait prêté son téléphone aux collègues des CFF qui donnèrent l'alarme depuis la station de Champ-du-Moulin.

Dix mois après, un nouveau chef de gare a été nommé, il s'agit de M. J.-P. Bertschi qui remplace M. Gilbert Charles, en poste à Noiraigue.

Tant MM. Perret que Bertschi se sont pris d'amitié pour cette petite station, construite il y a tout juste 100 ans. Comme il était question de remplacer les hommes par une machine à billets, ces deux employés des CFF ont formé, avec d'autres habitants de Brot-Dessous, un comité de défense. Les CFF, certainement attendris par la volonté des habitants du lieu, ont accordé un sursis de trois ans, après lesquels la gare sera certainement et malheureusement transformée en halte non-deservie. En attendant, on profite de fêter le 100e anniversaire de sa construction. Diverses réjouissances sont prévues pour le samedi 29 septembre. Un wagon-cinéma des CFF sera stationné sur une des voies de garage, il permettra de visionner quelques beaux films. Non loin, un autre wagon, transformé en pont de danse, devrait permettre aux gincheurs de danser jusqu'aux petites heures du dimanche matin. Le comité du centenaire souhaite, bien entendu, que de nombreux Vallonniers et

Boudryens participeront à la fête, villages d'une même commune: Champ-prouvant par là leur attachement à cette petite gare qui dessert trois les. (jjc)



Le vice-président du comité du centenaire, M. Blaise Perret, photographié devant la gare, le lendemain de l'attaque du train postal. (Photo Impar-Charrère)

### mémento

#### Neuchâtel

Jazzland: Jérôme Van Jones, orgue.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Coopérative, Grand-Rue.  
Ensuite, tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143.

#### CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, American College; 17 h. 45, Lacombe Lucien.  
Arcades: 20 h. 30, Flic ou voyou.  
Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Norma Rae.  
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Ces garçons qui venaient du Brésil.  
Rex: 20 h. 45, Moonraker.  
Studio: 21 h., Soleil de feu.

#### Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Piergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56 et 53 22 87.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

#### Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Le passager de la pluie.  
Galerie Château de Môtiers: expos. photos, 11-23 h.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Repose en paix.

Madame Gertrude Wyss-Stegemüller;  
Monsieur Paul Stegemüller-Morera, ses enfants et petits-enfants, à Bischofsheim-am-Main,  
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

### Monsieur Rodolphe STEGEMÜLLER

leur frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 78e année.  
LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 septembre 1979.  
L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.  
Domicile de la famille: Mme Gertrude Wyss, av. Léopold-Robert 120.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

#### BIENNE

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.  
Psaume 23, v. 1.

La mort est un passage, elle n'est pas un port: entre vous, vivez en paix.

Madame Bertha Widmer-Siegenthaler, à Bienne;  
Madame et Monsieur Jean Gafner-Widmer, leurs enfants, à Absburg (Argovie);  
Monsieur et Madame Frédy Widmer-Keusen, leurs enfants, à Courtelary;  
Madame Claudine Widmer et ses enfants, à Bienne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

### Monsieur

## Georges WIDMER

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement, par suite d'un accident, dans sa 75e année.

2502 BIENNE, le 22 septembre 1979.  
Rue des Oeillets 24.

L'ensevelissement aura lieu mercredi le 26 septembre.

Culte à 10 h. 30 à la chapelle du cimetière de Bienne-Madretsch, où le corps repose.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

Très touchée des témoignages d'amitié et de sympathie reçus à l'occasion du décès de

### Monsieur Vital VUILLEUMIER

sa famille prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à l'expression de sa très sincère reconnaissance.

La famille de

### Mademoiselle Marguerite STAMPFLI

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Très touchée par l'hommage rendu à son cher disparu, la famille de

### Monsieur Etienne ROMANO

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié reçues, la famille de

### Mademoiselle Irène FAVRE

exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, toute sa gratitude et ses remerciements lors de son deuil.

Leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

LA CHAUX-DE-FONDS, septembre 1979.

Repose en paix.

La famille de

Monsieur

## Otto ZISSET

a le chagrin de faire part de son décès, survenu samedi, paisiblement, dans sa 83e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 septembre 1979.

Selon le désir du défunt, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile: M. et Mme Maurice Geiser, Tuilerie 50.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix.

Madame Victor Schouwey;  
Monsieur et Madame Louis Schouwey-Keller;  
Madame et Monsieur Maurice Müller-Schouwey, leurs enfants et petits-enfants;  
Madame Jacqueline Schouwey, à Genève;  
Famille Maxime Schouwey, à Gisors (France);  
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph Schouwey;  
Madame Lucette Kneuss;  
Madame et Monsieur Raoul Boichat, leurs enfants et petits-enfants, Les Entre-deux-Monts,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Victor SCHOUWEY

leur bien cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 86e année, après de grandes souffrances, supportées vaillamment.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 septembre 1979.

L'incinération aura lieu mercredi 26 septembre.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Prière instante de ne pas faire de visite.

Domicile: rue Fritz-Courvoisier 24.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Yvette Droz-Droz:

Madame et Monsieur Vernon Brink-Droz, à Denver, Colorado, (USA);

Monsieur René Droz;

Madame Germaine Vuilleumier-Tièche;

Madame Maurice Tièche-Schallenberg et famille;

Les descendants de feu Oscar Witz-Tièche;

Les descendants de feu Adolphe Tièche;

Les descendants de feu Léon Droz,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

## Juliette DROZ née TIÈCHE

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dimanche, dans sa 81e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 septembre 1979.

L'incinération aura lieu mercredi 26 septembre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 92, avenue Léopold-Robert.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

MADAME LOUIS GREBER-KAPP ET FAMILLE,

profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Entre policiers  
et terroristes

## Fusillade à Rome

Grâce à un renseignement, la police a surpris hier plusieurs terroristes qui étaient occupés à changer la plaque d'immatriculation d'une voiture dans l'avenue Metronio de Rome, non loin de la voie Appienne.

Les quatre hommes ont aussitôt ouvert le feu sur les policiers, qui ont riposté. L'un des terroristes a été grièvement blessé dans la fusillade, et un policier a été touché à une jambe. Un homme et une femme ont réussi à prendre la fuite, mais une seconde femme a été retrouvée cachée sous un camion dans un garage proche.

Selon les autorités, la femme appréhendée a refusé de répondre aux enquêteurs et s'est bornée à dire qu'elle se considérait comme « un prisonnier politique ». Cet argument est généralement employé par les terroristes arrêtés. Elle était en possession de deux pistolets et de faux papiers.

Dans la soirée, on a appris que l'homme arrêté et blessé était Prospero Gallinari, l'un des fondateurs des Brigades rouges et l'un des artisans de l'enlèvement de M. Aldo Moro. (ap)

# Mark réévalué: conséquences immédiates

L'Allemagne de l'Ouest a accepté hier de réévaluer le mark vis-à-vis des autres monnaies appartenant au Système monétaire européen (SME). Cette initiative a été prise après consultations avec les autorités américaines dans le but de stabiliser le dollar. C'est la première mesure monétaire prise dans le cadre du SME, vieux de six mois. Elle a été annoncée à l'issue d'une réunion-marathon de 15 heures tenue dans la nuit de dimanche à lundi à Bruxelles, réunion à laquelle participaient les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du SME.

### AJUSTEMENTS TECHNIQUES

« A la suite de tensions survenues ces derniers jours sur les marchés des changes et dues à des mouvements de devises en dehors du système monétaire européen, les ministres et les gouverneurs sont convenus qu'il était nécessaire de procéder à des ajustements techniques », déclare un communiqué publié après la réunion. Ces ajustements sont les suivants: « Cinq pour cent entre le DM d'une part et la couronne danoise d'autre part. Deux pour cent entre le DM d'une part et le franc français, le franc belge, le franc luxembourgeois, le florin, la lire italienne et la livre irlandaise d'autre part. »

### POUR APPORTER UN MEILLEUR ORDRE

« Les taux pratiqués entre le franc français, le franc belge, le franc luxembourgeois, le florin, la lire ita-

lienne et la livre irlandaise restent inchangés », ajoute le communiqué qui précise que « ces ajustements ont pour but d'apporter une contribution positive à un meilleur ordre sur les marchés des changes, tout en contribuant à la stabilité des monnaies de pays tiers. La coopération avec les autorités monétaires des pays tiers sera poursuivie et renforcée. »

Par pays tiers, les ministres européens ont voulu, semble-t-il, désigner en premier lieu les Etats-Unis.

On pense d'ailleurs dans les milieux spécialisés que le secrétaire américain au Trésor, M. William Miller, et le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, ont vraisemblablement contribué à persuader Bonn de réévaluer sa monnaie.

### RETOMBÉES

La décision d'hier a des conséquences immédiates sur la

parité entre les monnaies du SME. Un communiqué du Ministère français de l'économie est venu préciser hier les nouveaux cours pivots du franc français. Tout d'abord l'écu (l'unité de compte européenne) vaut désormais 5,85522 ff. Ensuite, compte tenu des cours pivots en écu des autres monnaies, les cours pivots du franc sont les suivants:

Un mark vaut 2,35568 ff., un florin 2,13113 ff., une lire 0,00505013 ff., un franc belge 0,146948 ff., une couronne danoise 0,794906 et une livre irlandaise 8,75034.

A cette occasion M. René Monory, ministre de l'Economie, a rappelé que « le franc français a connu une revalorisation de 3 pour cent vis-à-vis du dollar... depuis le 13 mars 1979, date d'entrée en vigueur du mécanisme de change du SME ».

Il a déclaré par ailleurs que « cette modification des taux pivots a pu être réalisée indépendamment de toute pression spéculative caractérisée ». Il s'agissait là « d'un test essentiel de bon fonctionnement du SME, il peut être considéré comme réussi », a-t-il dit.

### POUR ASSURER LA STABILITÉ

La Commission européenne a fait de son côté un commentaire allant dans le même sens. « L'ajustement auquel il a été procédé ne constitue pas un bouleversement mais une modification ordonnée des cours pivots de deux monnaies soumises, à la hausse ou à la baisse, à une tension sur le marché », a expliqué la commission qui a ajouté: « Ces corrections doivent permettre de mieux assurer encore la stabilité des monnaies du SME ».

La réévaluation a déjà eu une répercussion hors du SME. La Centrale d'Autriche a en effet procédé à une réévaluation de facto du schilling puisqu'elle a annoncé hier que le taux de change avec le mark allemand resterait inchangé à la suite du réalignement des monnaies du SME.

Sur le plan commercial, les mesures annoncées hier vont favoriser les exportations françaises, italiennes ou hollandaises en direction de l'Allemagne de l'Ouest. Toutefois, l'effet de ces modifications ne devrait pas se faire sentir avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

En ce qui concerne l'Europe verte, la réévaluation du mark pourrait également avoir des répercussions. Le commissaire européen à l'Agriculture, M. Finn Olav Gundelach, va en effet demander, demain, à Strasbourg, aux autres membres de la commission de modifier les montants compensatoires monétaires (MCM) actuels. Les MCM servent, sous forme de taxes ou d'allocations, à compenser, dans les échanges agricoles, les déséquilibres monétaires au sein de la CEE. (ap)

Après un marchandage serré avec le gouvernement français

## Bokassa a trouvé asile en Côte-d'Ivoire

► Suite de la 1re page

L'attitude du gouvernement français envers l'empereur a été vivement critiquée par l'Association démocratique des juristes pour qui la France a violé l'une de ses lois fondamentales en refusant l'accès de son territoire à l'un de ses citoyens. D'autre part, une partie de l'opinion a mal accepté que le dictateur puisse échapper à la justice compte tenu des crimes qui lui sont reprochés.

### Condamné à mort

Le nouveau régime en place en Centrafrique, après avoir observé une grande discrétion pendant les

tractations, a annoncé que l'empereur avait été condamné à mort pour crime contre la nation et qu'il se prépare à lancer un mandat d'arrêt international. Cependant, au cours de la soirée, cette information a été démentie.

### POUR DES RAISONS HUMANITAIRES

Il était difficile de savoir hier quelle serait la réaction de la République ivoirienne. Le régime du président Houphouët-Boigny a précisé seulement que l'ex-souverain avait été admis « pour des raisons humanitaires » après consultation du

Bureau politique du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire.

A maintes reprises dans le passé, le régime ivoirien a accordé l'hospitalité à d'anciens chefs d'Etat, MM. Hubert Maga, Christophe Soglo, Emile Derlin Zinsou (tous trois du Dahomey) et Odumegwu Ojukwu (Nigeria). Selon des sources bien informées, Catherine, l'épouse de Bokassa, aurait adressé des appels pressants au président Houphouët-Boigny « au nom de ses enfants » pour qu'il accorde asile au dictateur.

### Désenchantement

Pendant ce temps en République centrafricaine, on notait un certain désenchantement après la joie qui avait marqué le renversement du dictateur. Le président Dacko a lancé un appel aux Centrafricains pour qu'ils reprennent le travail et a promis des allègements fiscaux.

La population critique le fait que plusieurs ministres de Bokassa aient conservé leurs fonctions et elle a mal accepté que l'ancien souverain ait pu échapper à la justice. Alors que chacun se félicitait du rôle de la France dans l'arrivée au pouvoir de M. Dacko, on comprenait mal que Paris ait permis au dictateur de s'en tirer à bon compte. (ap)

## En bref • En bref • En bref

● **MOSCOU.** — Le premier Ilyouchine 86, l'équivalent soviétique de l'Airbus européen, a été livré à la compagnie Aeroflot, et devrait entrer en service au printemps prochain sur les lignes intérieures soviétiques.

● **ACCRA.** — Le lieutenant Jerry Rawlings, qui avait dirigé le coup d'Etat contre le général Fred Akuffo, le 4 juin, a remis le pouvoir au nouveau président civil du Ghana, le Dr Hilla Limann, 45 ans.

● **LONDRES.** — L'ancien secrétaire général adjoint chargé des affaires politiques de l'ONU, le Soviétique Chevtchenko, a déclaré au cours de l'émission de télévision « Panorama », que la moitié du personnel soviétique employé par les Nations Unies est composé d'espions.

● **VARSOVIE.** — Près de 500 soldats et officiers chinois prendraient part aux combats entre des opposants et l'armée afghane dans la province de Paktya, à la frontière avec le Pakistan.

● **TEHERAN.** — Deux anciens sénateurs et le médecin personnel du chah, ont été fusillés hier à Téhéran, a annoncé la Radio nationale iranienne.

● **ISPAHAN.** — M. Hassan Nazih, directeur de la Compagnie pétrolière nationale iranienne (NIOC), a fait savoir que le siège de la société s'est mis en grève, pour protester contre les critiques formulées contre lui par le clergé iranien.

Entre Israéliens  
et Palestiniens

## Rencontre à Rome

Des députés israéliens et des responsables de l'Organisation de libération de la Palestine se sont rencontrés en public, pour la première fois hier, à l'occasion d'une conférence sur les droits des Palestiniens.

« Le fait que nous soyons ici ensemble, même si certains, de notre côté comme du vôtre, voient mal la chose, montre que le temps est venu de mettre fin à la violence et de commencer vraiment à négocier », a déclaré M. Youri Evneri, député israélien appartenant au parti Shelly.

M. Evneri, qui était accompagné du député communiste à la Knesset, M. Taoufik Toubi, s'adressait à M. Sedki el Dajani, porte-parole de l'OLP et conseiller personnel de M. Yasser Arafat. Jusque-là, les seules rencontres israélo-palestiniennes avaient eu lieu en privé, à Vienne et à Paris, et n'impliquaient que des parlementaires israéliens dissidents. (reuter)

## Effervescence au Salvador

► Suite de la 1re page

Environ 400 membres de la ligue dont le nom commémore une violente manifestation qui eut lieu le 28 février 1977 occupaient le ministère depuis vendredi pour exiger la libération de trois de leurs membres. Un porte-parole de la ligue a affirmé que les trois membres en question ont été arrêtés le 17 septembre à Armenia, à 25 km. de la capitale. Depuis, on est sans nouvelles d'eux.

L'enlèvement de McDonald et Bucheli a eu lieu vendredi et il n'a été suivi d'aucune demande de rançon.

## Menées iraniennes à Bahrein

L'ayatollah iranien Sadegh Rouhani a accepté de prendre la tête du « Mouvement révolutionnaire » à Bahrein, et a appelé la population de cet Emirat à renverser le cheikh Issa Ben Salman el Khalifa, si celui-ci refuse de se plier aux principes islamiques.

L'ayatollah Rouhani a précisé à l'AFP qu'il guiderait la révolution à Bahrein depuis l'Iran, « sur le plan purement islamique et non politique », et ce à la demande de Bahreïn.

Comparant la situation actuelle dans l'Emirat à celle qui prévalait en Iran avant la révolution, il a affirmé que la population de Bahrein — chiite à 85 pour cent, selon lui — ne voulait plus du souverain (sunnite), et a promis à ce dernier le sort de l'ex-chah s'il refusait de suivre la voie de l'islam.

« Le peuple de Bahrein veut l'instauration d'une république islamique sur le modèle iranien », a ajouté l'ayatollah Rouhani, qui a souligné que les Bahreïnais prendraient les armes contre leur souverain si celui-ci persistait dans sa politique actuelle.

# Les Etats-Unis à la croisée des chemins

► Suite de la 1re page

deries et forment ensuite une masse de semi-analphabètes. Pour compléter ce tableau, il n'est pas inutile de signaler qu'on compte environ 40 millions de toxicomanes dans le pays, et que l'alcoolisme, surtout parmi les femmes et les mineurs, se répand actuellement comme un fléau.

### DISPARITÉS SOCIALES

Sur le plan économique, on enregistre la plus forte concentration de richesse privée tandis que l'inflation est proche de 14 pour cent et que le taux de chômage atteindra selon les indices dont on dispose 7,5 ou 8 pour cent l'année prochaine. A l'heure actuelle, les 2 pour cent des Américains possèdent 75 pour cent de la richesse privée, tandis que les 60 pour cent en possèdent moins de 10 pour cent. Les salaires et les versements de l'assistance sociale, des allocations aux pauvres n'étant pas indexés à l'inflation, le pouvoir d'achat des assistés a été réduit en cinq ans de 35 pour cent. On compte aujourd'hui 50 millions de pauvres aux Etats-Unis. Les 6 pour cent de la population vivent aux frais de l'assistance sociale.

### PRISE DE CONSCIENCE

En même temps, l'explosion informelle réduit la distance traditionnelle entre les gouvernants et la population et, comme l'écrit la revue « Dissent », la classe dirigeante peut tromper quelques Américains toujours, tous les Américains pendant quelques jours, mais pas tous les Américains toujours. La population demande à participer aux décisions, à avoir voix au chapitre.

On a beau essayé de détourner son attention des vrais problèmes en mettant l'accent sur la « qualité de la vie » (en lui offrant des funambules, des poésies, des guitaristes et des foires), elle se rend compte qu'en même temps, par le biais de l'inflation ou du chômage, « on lui fait son portefeuille ».

### EXCESSIVE DÉMOCRATISATION

M. Carter a tenté de lancer une « révolution culturelle » visant à gonfler le moral, rendre confiance à ses compatriotes. Mais si ce moralisme ne s'accompagne pas d'une redistribution plus équitable des richesses, d'un effort en vue d'une plus large mesure de justice sociale, il risque de faire long feu. D'une part, du point de vue de l'économie, les Etats-Unis auraient besoin d'un nouveau « new deal », d'un grand projet destiné au fond à sauver le système de ses propres excès. D'un autre côté, l'humeur conservatrice de la classe moyenne et la puissance politique du patronat — infiniment plus grande qu'il y a cinquante ans — s'opposent à pareille entreprise. Au fond, pour permettre aux Etats-Unis de résoudre leurs contradictions internes et de mener une politique étrangère impériale sans remords, il leur faudrait une sorte de dictateur, ou du moins un président disposant des pleins pouvoirs et point gêné par un Congrès jaloux de ses prérogatives, et par une presse fouteuse et sceptique.

Mais s'il est vrai qu'aujourd'hui la majorité des Américains veulent envoyer à la Maison-Blanche un homme à poigne, ils restent farouchement attachés à leurs libertés démocratiques et ne sont pas disposés à se laisser bâillonner politiquement. L'ex-

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

## Fuite à l'Ouest

Jamais, semble-t-il, autant de sportifs et d'artistes, n'ont quitté l'Union soviétique et les pays de l'Est que ces derniers temps.

Hier encore, c'étaient deux champions de patinage artistique qui demandaient l'asile politique à la Suisse.

A quoi tient cette fuite vers l'Ouest ?

L'appât du gain, à quelques exceptions près, doit être minime. En effet, matériellement, les sportifs et les artistes sont cocolés dans les Etats communistes et ils jouissent de tant d'avantages de tous ordres qu'ils peuvent être considérés comme y étant aussi bien qu'en Occident. En outre, leur retraite y est mieux assurée. Ce qui est fort appréciable.

Politiquement, les sportifs sont, en général, indifférents et les artistes marginaux. Il en résulte que les autorités communistes ne leur cherchent, à l'accoutumée, pas noise et qu'ils n'ont pas un bénéfice évident à opter pour l'Ouest.

D'autre part, les discriminations ou les persécutions qui poussent les chrétiens, les Baltes et les Israéliens à fuir l'Union soviétique ne valent pas pour eux, qui n'en souffrent aucunement.

Quelles sont alors les raisons qui motivent le départ des artistes et des sportifs de l'Est, alors qu'on ne connaît nullement un phénomène pareil de l'Ouest vers l'Est ?

Il faut admettre que la raison la plus plausible est le désir de liberté, la volonté de pouvoir exercer, sans barrières de toute espèce, tout l'éventail des possibilités que permet l'art ou le sport.

Assurément, beaucoup de champions et d'artistes communistes apprécient le bien-être que leur accorde l'Etat et ils savent le fait d'être en quelque sorte au-dessus des lois qui régissent les citoyens ordinaires.

Mais la sclérose des dirigeants communistes qui refusent carrément l'art et au sport certaines formes d'expression, qui les contraignent à ne pas dépasser un certain seuil appaissent à certains comme une espèce de mort, comme une sorte d'émasculation de leur personnalité. Ce sont ceux-là qui choisissent l'Occident. Et s'en trouvent généralement bien, même si la liberté qu'ils cherchaient ne correspond pas toujours exactement à leur idéal.

Au demeurant, l'erreur de l'Occident, c'est de croire que, au niveau des milieux universitaires communistes, il n'existe aucune compréhension de ce phénomène. Il semble, en effet, qu'il y a à l'Est tout un mouvement qui vise, au contraire, à établir un communisme dynamique en lieu et place de la fossilisation actuelle.

Cependant la difficulté — énorme — qui empêche cette tendance à éclore vraiment, c'est qu'il est très mal aisé d'ouvrir une brèche dans le système, car elle pourrait produire une inondation.

Et l'on peut se demander si les fuites répétées vers l'Occident n'ont pas, malheureusement, une influence néfaste sur la libéralisation du communisme, en augmentant les craintes des dirigeants.

Willy BRANDT

## Aujourd'hui...

Vous lirez en pages:

- 2 La musique suisse par le disque.
- 3 La Chaux-de-Fonds: nouvelle saison de l'UP.
- 5 Au Tribunal correctionnel du Locle.
- 7 Elections fédérales: le programme des radicaux neuchâtelois.
- 9 Au Tribunal de district de Moutier.
- 19 Le football à l'étranger.
- 20 Programmes radio-TV.

## Prévisions météorologiques

Couvert, pluies régionales surtout dans les Alpes (neige vers 1500 m.). Quelques éclaircies l'après-midi dans l'ouest.

## Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,25.